

# Version provisoire du plan d'actions suite aux forums et aux ateliers

Tourisme durable en Polynésie Française



XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX  
MINISTÈRE DU TOURISME  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

## Index - accès rapide

<b>Pilier : A. Gestion durable - Gouvernance/Formation/Sensibilisation</b>	<b>5</b>
Orientation : Piloter & suivre (gouvernance)	6
Développer les marchés touristiques de proximité	6
Favoriser le tourisme local des résidents	8
Réaliser un Code du tourisme	11
Définir un référentiel des actions, missions et prérogatives des comités du tourisme	13
Favoriser la constitution d'une organisation sectorielle dédiée au tourisme de nature	15
Digitaliser le tourisme (réalité augmentée, métavers, NFT, blockchain, Web3)	17
Lisser les flux de touristes sur toute l'année pour réduire la saisonnalité du tourisme	20
Mettre en place d'un tableau de bord du tourisme durable	23
Créer un budget communication et augmenter les moyens pour l'environnement et la culture pour un tourisme durable au Fenua	26
Orientation : Impliquer toutes les parties prenantes	28
Développer un label et/ou une charte "Tourisme durable" made in Fenua	28
Augmenter l'importance des critères environnementaux pour les hébergements touristiques et les prestataires	31
Inciter et accompagner la durabilité auprès de l'ensemble des acteurs touristiques par un guide des bonnes pratiques	34
Sensibiliser les communes à s'inscrire dans la stratégie de développement touristique globale du Pays	37
Encourager la réalisation d'études carbone par les acteurs touristiques	39
Elaborer et diffuser un guide des festivités éco-citoyennes	41
Créer une association pour soutenir les initiatives/projets basés sur les 4 piliers GSTC	44
Orientation : Réguler & réglementer	46
Elaborer un schéma directeur des hébergements touristiques et mieux réguler les flux touristiques	46
Établir une taxe touristique à l'entrée en Polynésie française	49
Poursuivre la régulation des meublés du tourisme	52
Favoriser le développement du logement chez l'habitant et les pensions pour mieux répartir les bénéfices du tourisme et offrir une expérience culturelle	55
Clarifier la réglementation maritime locale en matière de plaisance touristique et mesurer son application	57
Identifier et différencier les contraintes entre activité touristique de charter nautique et plaisance individuelle	60
Identifier les zones de mouillages forains dans les îles fréquentées et mettre en place une fiscalité communale dédiée à la plaisance touristique	62
Définir et réglementer le métier de guide touristique	64
Gérer les flux des sites touristiques	66
Orientation : Sensibiliser & former	69
Sensibiliser les touristes à la durabilité	69
Sensibiliser et former les communes au tourisme durable	71
Créer une matière/un module "tourisme durable" dans toutes les formations liées au tourisme	73
Intégrer des modules « sénior » et « handicaps » dans toutes les formations touristiques	76
Sensibiliser les agents d'accueil aux handicaps et à la langue des signes	78
Sensibiliser les agents d'accueil de Tahiti Tourisme et des comités du tourisme aux handicaps et à la langue des signes	80
Renforcer les actions de sensibilisation et formation au tourisme durable auprès des jeunes publics	82
<b>Pilier : B. Durabilité socio-économique</b>	<b>85</b>
Orientation : Assurer des bénéfices économiques locaux	86
Développer la promotion touristique de l'île de Tahiti	86
Développer de nouveaux circuits touristiques et agro-touristiques liés aux productions locales	88
Favoriser les achats de souvenirs locaux artisanaux en matières naturelles et réglementer les importations	90
Mettre en place des dispositifs bancaires (DAB/TPE) mutualisés dans les îles non équipées	92
Soutenir les porteurs de projets touristiques (jeunes en particulier)	94
Orientation : S'approvisionner localement et durablement	96
Favoriser les achats durables et locaux (hors alimentation)	96
Favoriser les circuits courts et durables pour l'approvisionnement alimentaire des établissements touristiques	99
Orientation : Améliorer le bien-être social	102
Moderniser les réglementations sociales pour les hébergements terrestres	102
Inciter les acteurs du tourisme et le Pays à insérer/former les populations vulnérables (jeunes/moins jeunes/quartiers sociaux)	104
Inciter les structures touristiques à embaucher sur l'île et assurer une formation adéquate	106
Inciter les acteurs à faire bénéficier des infrastructures touristiques aux habitants de l'île pour améliorer l'acceptabilité du développement touristique	108
Identifier et favoriser les services que peuvent être apportés par les croisières aux populations	111
Identifier les îles permettant un suivi médical	113
Soutenir les communautés locales via le tourisme	115
Orientation : Développer des infrastructures durables	118
Aménager durablement le grand Papeete	118
Déployer plus d'infrastructures des besoins fondamentaux (WC, eau potable, poubelles, assainissement) autour des îles	121
Développer les infrastructures téléphonie et internet dans toutes les îles	123
Favoriser l'architecture durable pour les aménagements et bâtiments	125
Permettre et favoriser la reconversion des sites hôteliers en friche	128
Réviser la fiscalité touristique en faveur de l'investissement local pour les villas de luxe	130
Orientation : Permettre l'accessibilité pour tous	132
Réaliser un benchmarking de l'accessibilité touristique au handicap	132
Identifier toutes les structures et activités adaptées au handicap et faciliter l'accès à l'information	134
Réaliser un profil de touriste en situation de handicap en vue de créer des packages dédiés	136
Développer des infrastructures publiques et signalétiques adaptées à tous les handicaps	138
Revoir les normes liées aux handicaps et leur application réelle dans les structures d'hébergement	141
Aider les structures d'hébergement à se mettre en conformité avec les normes d'accessibilité pour les personnes handicapées	143

Aider les prestataires d'activité à se mettre en conformité avec les normes d'accessibilité pour les personnes handicapées	145
Faciliter la continuité des soins des personnes en situation de handicap	147
Favoriser les achats de véhicules adaptés aux handicaps	149
Développer le droit de passage sur les propriétés privées	151
<b>Pilier : C. Durabilité culturelle</b>	155
Orientation : Valoriser et protéger le patrimoine local culturel	156
Clarifier et normaliser la gestion des sites culturels pour une meilleure coopération inter-services	156
Revitaliser le comité de gestion de Taputapuataea	159
Inventorier les lieux culturels et naturels à intérêt touristique et développer l'offre	161
Répertorier les patrimoines naturels, historiques, archéologiques et culturels dans une base de données unique	164
Poursuivre et renforcer les acquisitions foncières liées au patrimoine culturel et naturel	166
Vulgariser l'information, faciliter l'identification et l'accessibilité de l'information culturelle	168
Améliorer la valorisation et la promotion de l'offre événementielle et culturelle existante	170
Orientation : Promouvoir la culture traditionnelle des îles	173
Établir une charte de l'accueil touristique authentique et durable	173
Constituer un nouveau centre d'expression culturelle	175
Développer une plateforme de promotion des événements culturels et renforcer les compétences des pensions de famille	177
Orientation : Gérer les visiteurs des sites culturels	179
Gérer les flux sur les sites touristiques culturels par une entité locale	179
<b>Pilier : D. Durabilité environnementale</b>	183
Orientation : Préserver le patrimoine naturel (animal & végétal)	184
Développer un réseau d'espaces protégés et gérés en faveur de la biodiversité	184
Interdire l'usage de crème solaire sur le territoire	186
Intensifier la sensibilisation à la préservation du patrimoine naturel et communiquer pour établir la Polynésie comme un sanctuaire de biodiversité (faune et flore)	188
Rendre durable l'observation de cétacés	190
Utiliser les leviers de subventions et fiscalités pour réduire les nuisances sonores dans les milieux naturels maritimes et terrestres	192
Coordonner une police environnementale plus présente partout sur le territoire	194
Orientation : Favoriser les activités/loisirs à faible impact écologique	196
Créer des packages touristiques durables et promouvoir les modes de tourisme durables	196
Créer et développer les offres de séjours en slow tourism	198
Développer un centre de bien-être dans la nature	201
Développer la randonnée touristique	203
Établir la Polynésie comme une destination de plongée durable	205
Orientation : Gérer des énergies & lutter contre le changement climatique	207
Mettre en œuvre et suivre le Plan Climat de la Polynésie Française (PCPF)	207
Mettre en place des dispositifs incitatifs à la maîtrise de la demande en énergie (dont climatisation)	210
Développer la production d'énergies renouvelables sur site ou à proximité	212
Augmenter l'électrification des équipements sur la base d'énergies renouvelables (ENR)	214
Orientation : Améliorer les transports	216
Favoriser les échanges entre AOM/communes et prestataires privés pour le transport lié au tourisme	216
Élaborer et mettre en œuvre un nouveau schéma directeur des transports inter-insulaire avec une attention aux transports touristiques	218
Améliorer les infrastructures aéroportuaires à Faa'a et dans les îles	220
Réduire les émissions de l'aéroport de Faa'a	222
Diversifier les lignes aériennes domestiques et améliorer l'intermodalité en cohérence avec le SAGE	225
Améliorer les infrastructures portuaires (dont électrification des quais)	227
Favoriser les navires de croisières de taille réduite	229
Développer les croisières en cargo mixte (passagers/fret)	231
Améliorer la mobilité terrestre pour en faire profiter touristes et population locale	233
Développer un outil d'information multimodale adaptée au territoire polynésien	235
Supprimer progressivement les véhicules tels que jet-ski et quads	237
Orientation : Améliorer la gestion de l'eau	239
Réaliser un état des lieux de la consommation de l'eau et de la production du secteur touristique	239
Développer un réseau de partage de bonnes pratiques pour maîtriser les déchets et rejets des acteurs maritimes (croisière, transport, yacht)	241
Inciter fiscalement et sensibiliser à la potabilisation de l'eau (filtres osmoseurs etc.)	243
Orientation : Améliorer la gestion des déchets	245
Améliorer la gestion des déchets des transporteurs aériens	245



## **Pilier : A. Gestion durable - Gouvernance/Formation/Sensibilisation**

## Orientation : Piloter & suivre (gouvernance)

### Développer les marchés touristiques de proximité

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Dynamisation de l'économie locale.
- Réduction des émissions de GES.
- Valorisation des échanges culturels régionaux.

#### Objectif(s)

- Diversifier les marchés touristiques en favorisant les visiteurs provenant de régions proches.
- Réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements aériens longue distance.

#### Contexte

Le développement de marchés touristiques de proximité permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements longue distance, tout en diversifiant l'offre touristique et en stimulant l'économie locale. Cette approche s'inscrit dans une stratégie de durabilité et de résilience économique face aux fluctuations des marchés internationaux.

#### Description

- **Étude de marché** : Réaliser une étude pour identifier les marchés régionaux potentiels (ex. Nouvelle-Calédonie, Australie, Nouvelle-Zélande).
- **Campagnes de promotion** : Lancer des campagnes de marketing ciblées pour attirer les touristes des régions identifiées.
- **Partenariats** : Établir des partenariats avec les acteurs touristiques régionaux et les compagnies aériennes locales pour faciliter les déplacements.
- **Offres spéciales** : Développer des offres touristiques adaptées aux visiteurs de proximité, incluant des packages de voyage, des événements culturels et des expériences locales.
- **Suivi et évaluation** : Mettre en place des indicateurs pour suivre l'évolution des marchés de proximité et ajuster les stratégies en conséquence.

#### Critères GSTC :

- **A2. Stratégie et plan d'action pour la gestion de la destination** : En diversifiant les marchés touristiques et en favorisant les visiteurs régionaux, cette action s'inscrit dans une stratégie de durabilité et de résilience économique.
- **A7. Promotion et information** : La mise en œuvre de campagnes de promotion ciblées pour attirer les touristes de régions proches contribue à informer et à sensibiliser les visiteurs potentiels sur les offres touristiques locales.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : En stimulant l'économie locale et en diversifiant les marchés touristiques, cette action crée des opportunités d'emploi et de carrière pour les habitants.

- **B4. Soutien aux communautés** : Le développement des marchés touristiques de proximité dynamise l'économie locale et valorise les échanges culturels, soutenant ainsi les communautés locales.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En réduisant les déplacements longue distance au profit de voyages régionaux, cette action contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Lancer l'étude de marché et identifier les régions cibles.
À FAIRE	2026 : Lancer les campagnes de promotion et établir les partenariats.
À FAIRE	2026-2028 : Développer les offres spéciales et suivre les résultats.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2028	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : Compagnies aériennes, Agences de voyage</p> <p><b>Équipe projet</b> :</p> <p>Gina</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Favoriser le tourisme local des résidents

Cible(s) : Acteurs du tourisme, Résidents de la Polynésie française

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Soutien à l'économie locale.
- Valorisation des cultures et des paysages locaux.
- Réduction des émissions de GES.

### Objectif(s)

- Favoriser le tourisme domestique (ou moyen courrier).
- Encourager et soutenir les déplacements intra insulaires des résidents.
- Diminuer l'empreinte carbone des résidents liée à leurs voyages à l'international.

### Contexte

Les coûts élevés des vols et des hébergements ainsi que le manque de promotion des destinations locales limitent le tourisme domestique. De nombreux résidents préfèrent voyager à l'international, ce qui augmente leur empreinte carbone et limite les bénéfices économiques pour les îles locales.

### Description

- **Multiplication des offres spéciales et incentives** : Proposer des offres spéciales pour les familles, réseaux professionnels et événements culturels.
- **Développement de nouvelles activités** : Mettre en avant les spécificités de chaque île, telles que les sites touristiques uniques, les activités authentiques chez l'habitant, et les événements culturels
- **Réactivation des dispositifs de chèque vacances (Titeti'ai'a)** : Pour encourager les résidents à voyager dans les îles locales.
- **Communication et sensibilisation** : Renforcer les campagnes de communication sur le tourisme local et ses avantages.

### Critères GSTC :

- **Critère B3 : Soutien aux entrepreneurs locaux et commerce équitable.** En multipliant les offres spéciales et incentives pour les familles, les réseaux professionnels et les événements culturels, cette action soutient les entreprises locales et promeut le commerce équitable en encourageant les résidents à dépenser dans l'économie locale.
- **Critère D10 : Emissions de GES et lutte contre le changement climatique.** En favorisant le tourisme domestique et en encourageant les déplacements intra-insulaires, cette action aide à réduire l'empreinte carbone des résidents liée à leurs voyages internationaux, contribuant ainsi à la conservation des ressources naturelles.
- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** Le développement de nouvelles activités mettant en avant les spécificités de chaque île, y compris les sites touristiques uniques et les événements culturels, valorise et protège le patrimoine culturel local, en sensibilisant les résidents à l'importance de leur patrimoine.
- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** En réactivant des dispositifs comme les chèques vacances (Titeti'ai'a) et en renforçant les campagnes de communication sur le tourisme local, cette action montre une gestion proactive et responsable de la destination, impliquant les résidents dans la durabilité du tourisme.
- **Critère A6 : Implication des visiteurs et feedback.** Encourager les résidents à découvrir leur propre région et à

participer au tourisme local améliore leur engagement envers leur communauté et leur patrimoine, tout en permettant de recueillir des retours pour améliorer les offres touristiques.

- **Critère A5 : Implication des résidents et feedback.** Engagement des résidents : En encourageant le tourisme local et en valorisant les cultures et les paysages locaux, cette action implique directement les résidents dans le développement touristique. Cela permet de recueillir leurs avis et feedbacks, en s'assurant que leurs besoins et préoccupations sont pris en compte.
- **Critère A3 : Suivi et rapport.** La réalisation d'une enquête ou d'une étude sur le tourisme domestique et l'ajustement des dispositifs en fonction des résultats permettent une surveillance continue et l'évaluation des impacts du tourisme local, facilitant des ajustements basés sur des données précises.
- **Critère B1 : Mesure de la contribution économique du tourisme.** En soutenant l'économie locale par le biais du tourisme domestique, cette action permet de mieux mesurer et valoriser la contribution économique du tourisme local, en répartissant les bénéfices sur toute l'année et en diversifiant les sources de revenus.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024 : Réalisation d'une enquête/étude sur le tourisme domestique.
À FAIRE	2024-2025 : Repenser le dispositif "Titeti Aia" (coupons voyages) en fonction des résultats de l'étude (exemple : voir comment/dans quelles mesures le coupon peut être inclus dans les avantages corporate, à l'instar du ticket Tama'a)
À FAIRE	2025-2027 : Renforcement des campagnes de communication pour promouvoir le tourisme local.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-09-2024	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> ISPF, Professionnels du tourisme, MEF, Agences de voyage</p> <p><b>Équipe projet :</b></p> <p>Erwin</p>	<p><b>Budget (en millions de XPF) :</b> 20</p> <p><b>Budget - complément :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5M pour l'enquête/étude sur le tourisme domestique</li> <li>• 10M pour le dispositif de coupons voyages repensé</li> <li>• 5M pour le renforcement des campagnes de communication</li> </ul>

## Impacts

+++

+++

+++

## Réaliser un Code du tourisme

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de la qualité des services touristiques.
- Accessibilité renforcée pour tous les visiteurs.
- Protection et valorisation accrue du patrimoine naturel et culturel.

### Objectif(s)

- Créer un cadre réglementaire pour la gestion durable du tourisme en Polynésie française.
- Intégrer pleinement la notion de handicaps dans ce Code.

### Contexte

Le Service du Tourisme évoluera en 2024 en une Direction du tourisme avec des compétences renforcées, incluant notamment la gestion de marinas.

### Description

Un Code du Tourisme est prévu mais n'est pas encore à court terme. Ce Code doit inclure des dispositions pour rendre les sites touristiques accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées.

- **Intégration de la durabilité** : Élaborer un Code du tourisme qui inclut des normes et des règlements pour la gestion durable des sites touristiques.
- **Accessibilité** : Inclure des directives spécifiques pour l'accessibilité des sites touristiques aux personnes handicapées.
- **Consultation des parties prenantes** : Organiser des consultations avec les acteurs locaux pour recueillir leurs contributions.
- **Promotion et sensibilisation** : Informer et former les acteurs touristiques sur les nouvelles réglementations.

### Critères GSTC :

- **A1. Responsabilité de la gestion de la destination** : En établissant un Code du tourisme, la responsabilité de la gestion de la destination est clairement définie, assurant une coordination efficace entre les différents acteurs et une application rigoureuse des normes de durabilité.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En intégrant des normes de durabilité dans le Code, cette action encourage les entreprises touristiques à adopter des pratiques durables et à se conformer aux standards GSTC.
- **A5. Implication des résidents et feedback** : Les consultations avec les acteurs locaux pour l'élaboration du Code permettent de recueillir les avis des résidents, garantissant ainsi que leurs besoins et préoccupations sont pris en compte.
- **A8. Gestion du nombre de visiteurs et des activités** : Le Code du tourisme inclura des directives pour la gestion du nombre de visiteurs et des activités touristiques, minimisant ainsi les impacts négatifs sur les sites touristiques et les communautés locales.
- **A9. Réglementations sur l'aménagement et le contrôle du développement** : Cette action met en place des réglementations claires sur l'aménagement et le développement touristique, assurant un contrôle strict pour éviter la sur-exploitation des ressources.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : Le Code du tourisme soutiendra la création d'emplois convenables et de nouvelles opportunités de carrière dans le secteur du tourisme, en particulier dans la gestion et la promotion

des sites touristiques.

- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : Le Code du tourisme encouragera le développement des entreprises locales et soutiendra les pratiques commerciales équitables.
- **B8. Accès universel** : Le Code inclura des directives spécifiques pour rendre les sites touristiques accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées, améliorant ainsi l'accessibilité universelle.
- **C1. Protection des ressources culturelles** : Le Code du tourisme inclura des mesures pour la protection et la valorisation des ressources culturelles, assurant leur préservation pour les générations futures.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : En incluant des mesures pour protéger les environnements sensibles, le Code du tourisme contribuera à la préservation des écosystèmes naturels.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2026 : Début de l'élaboration du Code du tourisme et consultations avec les acteurs locaux.
À FAIRE	2027 : Finalisation et adoption du Code du tourisme.
À FAIRE	2027-2030 : Mise en œuvre des réglementations et suivi des impacts.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2026	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Présidence</p> <p><b>Partenaires</b> : Service du Tourisme, Comités du tourisme</p> <p><b>Équipe projet</b> :</p> <p>Guillaume Colombani</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Définir un référentiel des actions, missions et prérogatives des comités du tourisme

Cible(s) : Acteurs du tourisme, Comités du tourisme, Communes

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Objectif(s)

- Amélioration de la qualité de l'accueil et de l'information touristique.
- Professionnalisation des comités du tourisme.
- Meilleure coordination et cohésion entre les acteurs locaux.

### Contexte

### Description

Clarifier les actions à mener par chacun des comités (accueil, information, événements...), en définissant un cadre d'intervention, de partenariats et d'initiatives soutenues par les organismes publics.

*Point d'attention : amélioration possible de la gestion de certains comités du tourisme avec professionnalisation, augmentation du budget, de l'encadrement et des formations*

### Critères GSTC :

- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** Clarifier les actions et missions des comités du tourisme et définir un cadre d'intervention renforce la coordination et la gestion efficace de la destination touristique. Cela inclut l'implication des acteurs locaux dans la gestion durable du tourisme.
- **Critère A2 : Stratégie et plan d'action de gestion de la destination.** La création d'un référentiel et la structuration du suivi administratif des comités du tourisme contribuent à l'élaboration et à l'exécution de stratégies de gestion durable, soutenues par des plans d'action clairs et cohérents.
- **Critère A6 : Implication des visiteurs et feedback.** Renforcer les ressources et les moyens pour l'accueil et l'information des visiteurs améliore leur expérience et permet de mieux répondre à leurs besoins, tout en recueillant des retours pour ajuster les pratiques et les services offerts.
- **Critère B4 : Soutien aux communautés.** En renforçant la qualité de l'accueil et de l'information touristique, cette action promeut des interactions respectueuses et enrichissantes entre les visiteurs et les communautés locales.
- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** En structurant les actions des comités du tourisme et en renforçant leur capacité à organiser des événements et à fournir des informations, cette action contribue à la protection et à la promotion du patrimoine culturel local.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles.** L'amélioration de la gestion des sites touristiques et des ressources naturelles grâce à une meilleure coordination et des actions clarifiées permet de minimiser les impacts environnementaux et de favoriser la conservation des écosystèmes locaux.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

4/4 tâches réalisées (soit 100 %)

- RÉALISÉE

 Conforter et renforcer les ressources et moyens mobilisés pour l'accueil et l'information des visiteurs  
 Marquée comme réalisée le 03-07-2024 (durée de réalisation : 0 mois)
- RÉALISÉE

 Accompagner et structurer le suivi administratif des comités  
 Marquée comme réalisée le 03-07-2024 (durée de réalisation : 0 mois)
- RÉALISÉE

 Mettre en place des formations spécifiques dédiées aux comités du tourisme  
 Marquée comme réalisée le 03-07-2024 (durée de réalisation : 0 mois)
- RÉALISÉE

 Définir un statut type des comités du tourisme pour officialiser le dispositif et les protéger d'incohérences  
 Marquée comme réalisée le 03-07-2024 (durée de réalisation : 0 mois)

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2023	31-12-2024	n.c.	100%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Communes, Associations, Etat</p>	

### Impacts

impact environnemental (2/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Favoriser la constitution d'une organisation sectorielle dédiée au tourisme de nature

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de la coordination entre les acteurs du tourisme de nature.
- Renforcement de la promotion des activités de tourisme de nature.
- Développement durable et responsable des activités touristiques de nature.

### Objectif(s)

- Faciliter la gouvernance, le contrôle, la promotion et le développement d'un tourisme de nature emblématique et responsable.

### Contexte

La création d'une association sectorielle dédiée au tourisme de nature, d'aventure et d'écotourisme, avec des sections distinctes « terre » et « mer », doit faciliter la gouvernance, le contrôle, la promotion et le développement d'un tourisme de nature emblématique et responsable.

Actuellement, il y a un besoin de gouvernance renforcée et d'outils transversaux pour soutenir ces activités.

### Description

- **Création de l'association** : Établir une association sectorielle dédiée au tourisme de nature avec des sections pour les activités terrestres et maritimes.
- **Mise en place de la gouvernance** : Définir les rôles et responsabilités des différents acteurs au sein de l'association.
- **Promotion des activités** : Développer des campagnes de promotion pour valoriser les activités de tourisme de nature.
- **Développement des outils transversaux** : Mettre en place des outils et des ressources pour soutenir les initiatives de tourisme de nature.
- **Suivi et évaluation** : Mettre en place un système de suivi pour évaluer l'impact des initiatives de l'association.

### Critères GSTC :

- **A1. Responsabilité de la gestion de la destination** : En établissant cette organisation, les acteurs locaux et nationaux auront des responsabilités bien définies, ce qui facilitera la coordination et la mise en œuvre des initiatives durables.
- **A2. Stratégie et plan d'action pour la gestion de la destination** : Cette action permet une planification proactive et cohérente pour atteindre les objectifs de durabilité et de développement touristique responsable.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En les intégrant au sein de l'association et en les sensibilisant aux standards de durabilité, cette action encourage les entreprises à adopter des pratiques conformes aux standards GSTC, améliorant ainsi la durabilité globale du secteur.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : Par la création d'emplois locaux dans le secteur du tourisme de nature, incluant des postes de gestion, promotion et développement des activités terrestres et maritimes, cette action contribue à l'économie locale et offre des opportunités de carrière dans des domaines durables.

- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : En encourageant et soutenant les initiatives locales dans le domaine du tourisme de nature, l'association peut offrir des ressources, des formations et des réseaux pour aider les entrepreneurs locaux à prospérer.
- **C4. Accès traditionnel** : L'association pourra veiller à ce que les activités touristiques permette un accès respectueux et éducatif aux sites culturels.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : L'association pourra faciliter la mise en place de mesures pour protéger les environnements sensibles des impacts négatifs du tourisme de nature.
- **D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels** : L'association développera des pratiques de gestion pour contrôler les nombres et comportements des visiteurs.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Création de l'association et mise en place de la gouvernance.
À FAIRE	2025 : Lancement des campagnes de promotion
À FAIRE	2025-2026 : Développement des outils transversaux.
À FAIRE	2025-2030 : Suivi, évaluation et ajustement des initiatives de l'association.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2026	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : Comités du tourisme, Associations</p>	

### Impacts

impact environnemental (2/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Digitaliser le tourisme (réalité augmentée, métavers, NFT, blockchain, Web3)

Cible(s) : Locaux, Visiteurs, Professionnels du tourisme

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Renforcement de l'usage et de la transmission de la langue tahitienne.
- Partage des richesses culturelles locales.
- Éducation des jeunes Polynésiens sur leur patrimoine historique et culturel.

### Objectif(s)

- Développer une filière de production de « visites virtuelles » pour promouvoir la destination et valoriser les patrimoines historique, naturel et culturel polynésiens.
- Améliorer l'expérience touristique et contribuer à la différenciation de la destination.

### Contexte

Tahiti et ses îles présentent un contraste notable en termes de connexion à la culture locale et aux événements culturels. Les îles éloignées ont mieux préservé certaines traditions grâce à leur isolement relatif. Il est nécessaire de mettre en lumière ces aspects culturels préservés et de renforcer la promotion du patrimoine existant.

### Description

- **Améliorer la connexion aux grandes plateformes et aux marchés internationaux.**
- **Sécuriser les échanges et données numériques.**
- **Accompagner et former les acteurs du tourisme à la digitalisation de leurs offres** sur l'ensemble de la chaîne de valeur (pré-commercialisation, réservation, séjour, suivi post-voyage).
- **Développer une filière de production de visites virtuelles** (modélisation 3D, vidéos 360°, immersion virtuelle, gamification) pour promouvoir la destination et valoriser les patrimoines.
- **Déployer des solutions de réalité augmentée sur les sites touristiques et archéologiques** pour enrichir les visites physiques et connecter les touristes à la culture polynésienne (développer les projections lumineuses, les activités interactives sur les sites culturels, rendre plus vivant les marae avec des jeux de son ou de lumière, créer des applications style « pokemon Go » pour les plus jeunes, applications qui fonctionneraient sur les sites culturels pour trouver un tiki virtuel, une fresque virtuelle, etc.).
- **Étudier les nouveaux usages technologiques** et les opportunités du Web3, métavers, NFT et cryptomonnaies.
- **Créer des outils innovants** facilitant la réappropriation du patrimoine culturel et historique par la population polynésienne.

*Notons que cette action doit nécessairement s'accompagner d'un développement des infrastructures numériques sur l'ensemble du territoire (voir l'action dédiée)*

### Critères GSTC :

- **A5 : Implication des résidents et feedback** : Impliquer les résidents locaux dans le développement et l'utilisation des outils digitaux pour valoriser le patrimoine culturel.
- **A6 : Implication des visiteurs et feedback** : Développer une stratégie pour la digitalisation du tourisme, en tenant compte des feedbacks des visiteurs et des résidents.
- **B8 : Accès universel** : Assurer que les technologies digitales soient accessibles à tous, y compris les populations

locales et les visiteurs.

- **B2 : Emplois convenables et opportunités de carrière** : Créer des emplois dans le secteur de la technologie et du tourisme digitalisé.
- **C1 : Protection des ressources culturelles** : Utiliser la technologie pour préserver et valoriser les ressources culturelles.
- **C4 : Accès traditionnel** : Assurer que les traditions et savoirs locaux soient accessibles via des plateformes digitales.
- **C5 : Propriété intellectuelle** : Protéger les droits intellectuels des communautés locales sur les contenus culturels digitalisés.
- **C6 : Gestion des visiteurs sur les sites culturels** : Utiliser des outils de réalité augmentée pour gérer les flux de visiteurs sur les sites culturels.
- **C7 : Site interprétation** : Développer des outils pour une meilleure interprétation et compréhension des sites culturels par les visiteurs.
- **D2 : Protection des environnements sensibles** : Réduire les impacts environnementaux directs en utilisant des visites virtuelles.
- **D10 : Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : Réduire les émissions de GES en minimisant les déplacements physiques grâce aux visites virtuelles.
- **D11 : Transports à faibles impacts** : Réduire les besoins de déplacement par l'offre numérique

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/2 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

2025-2027 : Élaboration des plateformes numériques et outils de réalité augmentée.

À FAIRE

2026-2028 : Formation des acteurs du tourisme et lancement des visites virtuelles.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : Service du Tourisme, Communes, DCP, DGEE, CETOP</p>	

### Impacts

+++

+++

+++

## Lisser les flux de touristes sur toute l'année pour réduire la saisonnalité du tourisme

Cible(s) : Acteurs du tourisme, Opérateurs touristiques, Hébergements, Compagnies aériennes

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Augmentation des revenus touristiques sur l'année entière
- Réduction de la pression sur les infrastructures et les ressources pendant les périodes de pointe
- Amélioration de la stabilité de l'emploi dans le secteur touristique

### Objectif(s)

- Réduire la saisonnalité du tourisme pour assurer une répartition plus uniforme des flux touristiques tout au long de l'année.
- Optimiser l'utilisation des infrastructures touristiques et des ressources locales.
- Améliorer la qualité de vie des résidents et l'expérience des visiteurs.

### Contexte

La saisonnalité du tourisme entraîne une surfréquentation des infrastructures et des ressources locales pendant les périodes de pointe, suivie de périodes creuses. Cette fluctuation pose des défis pour la gestion durable des ressources et la stabilité économique des entreprises touristiques.

### Description

- **Diversification de l'offre touristique** : Développer et promouvoir des activités touristiques attractives en basse saison.
- **Marketing et promotion** : Élaborer des campagnes de marketing ciblées pour attirer des visiteurs en dehors des périodes de pointe.
- **Collaboration avec les compagnies aériennes** : Travailler avec les compagnies aériennes pour proposer des tarifs attractifs en basse saison.
- **Incitations pour les visiteurs** : Offrir des incitations telles que des réductions, des forfaits spéciaux et des événements uniques en basse saison.
- **Formation et sensibilisation** : Former les acteurs touristiques à la gestion de la saisonnalité et à l'importance d'une répartition uniforme des flux.

### Critères GSTC :

- **Critère A8 : Gestion du nombre de visiteurs et des activités.** En diversifiant l'offre touristique et en lançant des campagnes de marketing ciblées pour attirer des visiteurs en basse saison, cette action permet de mieux gérer le nombre de visiteurs tout au long de l'année, réduisant ainsi la pression sur les infrastructures et les ressources pendant les périodes de pointe.
- **Critère B1 : Mesure de la contribution économique du tourisme.** L'augmentation des revenus touristiques sur l'année entière et la réduction de la saisonnalité permettent de mieux mesurer et stabiliser la contribution économique du tourisme, apportant ainsi une plus grande prévisibilité et stabilité aux entreprises touristiques.
- **Critère B2 : Emplois convenables et opportunités de carrières.** En améliorant la stabilité de l'emploi dans le secteur touristique grâce à une répartition plus uniforme des flux touristiques, cette action contribue à offrir des opportunités de travail décent et à maintenir des emplois tout au long de l'année.
- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** La collaboration avec les compagnies aériennes et la

mise en place d'incitations pour les visiteurs montrent une gestion proactive et coordonnée de la destination, intégrant les principes de durabilité dans la planification et la promotion touristique.

- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** La répartition uniforme des flux touristiques aide à protéger le patrimoine culturel en évitant la surfréquentation des sites culturels pendant les périodes de pointe, ce qui contribue à préserver les valeurs et les traditions locales.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles.** En optimisant l'utilisation des infrastructures touristiques et des ressources locales, cette action contribue à la conservation des ressources naturelles en évitant les surcharges pendant les périodes de pointe et en assurant une utilisation plus durable des ressources tout au long de l'année.
- **Critère A3 : Suivi et rapport.** L'analyse des flux touristiques et l'identification des périodes creuses permettent de surveiller et de rapporter les tendances saisonnières, facilitant une gestion adaptative et réactive des flux touristiques.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/5 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024 : Analyse des flux touristiques actuels et identification des périodes creuses.
À FAIRE	2024-2025 : Développement de nouvelles offres touristiques pour la basse saison.
À FAIRE	2025 : Lancement de campagnes de marketing ciblées pour la basse saison.
À FAIRE	2025-2026 : Collaboration avec les compagnies aériennes et mise en place d'incitations pour les visiteurs.
À FAIRE	2026-2027 : Suivi et évaluation des résultats des initiatives mises en place.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-09-2024	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> ISPF, Opérateurs touristiques, Hébergements, Compagnies aériennes, Communes, Comités du tourisme</p>	<p><b>Budget - complément :</b></p> <p>À définir</p> <p><b>Financement par :</b> Partenaires institutionnels et fonds dédiés au tourisme durable</p>

## Impacts

+++

+++

+++

## Mettre en place d'un tableau de bord du tourisme durable

Cible(s) : Acteurs du tourisme

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Protection de l'environnement
- Amélioration de la réputation des acteurs touristiques

### Objectif(s)

- Affiner les indicateurs et suivre leur progression dans le temps.
- Assurer un suivi rigoureux et transparent des problématiques socio-économiques, culturelles et environnementales liées au tourisme.

### Contexte

Il est nécessaire de compléter, fiabiliser, regrouper et harmoniser les sources de données statistiques, comme l'a notamment pointé la Chambre territoriale des comptes. Le tableau de bord du tourisme, réalisé annuellement, est une publication utile à l'observation de l'activité. Malgré son intérêt, il manque aujourd'hui un prisme d'analyse au regard de la durabilité de l'activité. Le BEGES réalisé en 2023 a mis en avant un certain manque de données et un manque de centralisation de l'existant que cette action vise à combler.

### Description

- Recenser les données sur le tourisme collectées par les différents organismes et acteurs territoriaux.
- Définir les indicateurs nécessaires (par le Service du Tourisme) en fonction du plan d'actions et des indicateurs demandés au niveau international, et notamment sur le tourisme domestique
- Développer une plateforme numérique centralisant ces données pour les rendre accessibles aux différents acteurs publics et privés.
- Privilégier les sources permettant d'obtenir des données précises et « en temps réel » facilitant la réactivité des acteurs et l'agilité de la gouvernance sectorielle.
- Assurer une mise à jour et une évaluation régulière.

### Critères GSTC

- **Critère A3 : Suivi et rapport.** En recensant les données sur le tourisme et en développant une plateforme numérique centralisant ces informations, cette action facilite la surveillance régulière et la publication des données relatives aux impacts socio-économiques, culturels et environnementaux du tourisme. Cela permet d'ajuster les stratégies de gestion en temps réel en fonction des données collectées.
- **Critère A5 : Implication des résidents et feedback.** Le tableau de bord permet de mesurer et de rendre compte de l'impact du tourisme sur les communautés locales, recueillant ainsi des retours précieux des résidents. Cela contribue à une meilleure compréhension et gestion des attentes et préoccupations locales.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles.** En améliorant la collecte et la centralisation des données environnementales, cette action contribue à une meilleure gestion et conservation des ressources naturelles, permettant de suivre les progrès en matière de réduction des émissions de GES et de protection de l'environnement.
- **Critère B1 : Mesure de la contribution économique du tourisme.** Le tableau de bord aide à mesurer la contribution économique du tourisme en fournissant des données précises sur les performances économiques des

acteurs touristiques, permettant ainsi d'optimiser les ressources et d'améliorer la compétitivité du secteur.

- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** En intégrant des indicateurs relatifs aux impacts culturels, le tableau de bord permet de surveiller et de protéger le patrimoine culturel contre les impacts négatifs du tourisme, assurant une gestion durable des sites culturels.
- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** La création d'un tableau de bord centralisé et accessible renforce la responsabilité et la transparence de la gestion touristique, impliquant tous les acteurs dans la surveillance et l'amélioration continue des pratiques durables.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/5 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024 : Recensement initial des données et identification des sources manquantes.
À FAIRE	2024 : Définition et intégration des indicateurs de durabilité.
À FAIRE	2024-2025 : Développement de la plateforme numérique et intégration des données existantes.
À FAIRE	2025-2026 : Formation des acteurs à l'utilisation de la plateforme et suivi des indicateurs.
À FAIRE	2026-2027 : Mise à jour régulière des données et ajustement des stratégies basées sur les résultats du suivi.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2024	31-12-2027	n.c.	0%

Pérennisation ensuite

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> ISPF</p> <p><b>Partenaires :</b> Collège du tourisme durable, Service du Tourisme, Tahiti Tourisme</p>	<p><b>Budget - complément :</b></p> <p>XX millions de XPF pour le développement de la plateforme et la centralisation des données</p> <p><b>Financement par :</b> Partenaires institutionnels et fonds dédiés au développement durable</p>

## Impacts

+++

+++

+++

## Créer un budget communication et augmenter les moyens pour l'environnement et la culture pour un tourisme durable au Fenua

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Meilleure compréhension et adhésion aux pratiques de tourisme durable.
- Amélioration de la durabilité des pratiques touristiques
- Protection et valorisation accrues du patrimoine environnemental et culturel.

### Objectif(s)

- Renforcer la communication et la sensibilisation sur le tourisme durable.
- Augmenter les moyens financiers pour les initiatives environnementales et culturelles.

### Contexte

Pour soutenir la transition vers un tourisme durable, il est crucial d'allouer des ressources suffisantes à la communication et à la mise en œuvre des initiatives environnementales et culturelles. Actuellement, les moyens financiers dédiés à ces aspects sont insuffisants pour répondre aux besoins croissants du secteur touristique.

### Description

- **Élaboration du budget** : Définir un budget spécifique pour la communication et les initiatives environnementales et culturelles.
- **Campagnes de sensibilisation** : Lancer des campagnes de sensibilisation sur le tourisme durable auprès des touristes et des acteurs locaux.
- **Financement des projets** : Augmenter les subventions et les aides financières pour les projets environnementaux et culturels.
- **Partenariats** : Établir des partenariats avec des organisations locales et internationales pour co-financer les initiatives.
- **Évaluation et ajustement** : Mettre en place un système de suivi pour évaluer l'impact des initiatives financées et ajuster les budgets en conséquence.

### Critères GSTC :

- **A1 : Responsabilité de la gestion de la destination** : L'action implique une gestion responsable des ressources dédiées à la communication et aux initiatives environnementales et culturelles, ce qui renforce la coordination entre les différents acteurs impliqués.
- **A2 : Stratégie et plan d'action pour la gestion de la destination** : Développer un budget et des campagnes de sensibilisation nécessite une planification stratégique pour la gestion durable de la destination.
- **A3 : Suivi et rapport** : Mettre en place un système de suivi pour évaluer l'impact des campagnes de sensibilisation et des initiatives financées.
- **A4 : Implication des entreprises et standards de durabilité** : Impliquer les entreprises locales dans les initiatives durables et les encourager à adopter des standards de durabilité.
- **A7 : Promotion et information** : Lancer des campagnes de promotion et d'information pour sensibiliser les

acteurs locaux et les visiteurs à l'importance du tourisme durable.

- **C1 : Protection des ressources culturelles** : Assurer la protection et la valorisation des initiatives culturelles financées.
- **D1 : Protection des environnements sensibles** : Financer des projets qui protègent et restaurent les environnements sensibles.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024 : Élaboration du budget et lancement des premières campagnes de sensibilisation.
À FAIRE	2025-2030 : Augmentation progressive des financements et des subventions avec la montée en charge du développement touristique
À FAIRE	2025 : Mise en place des partenariats
À FAIRE	2026-2027 : Suivi, évaluation et ajustement des financements

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-09-2024	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Présidence</p> <p><b>Partenaires :</b> MEF</p> <p><b>Équipe projet :</b></p> <p>Guillaume Colombani</p>	<p><b>Budget - complément :</b></p> <p>à définir</p>

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Orientation : Impliquer toutes les parties prenantes

### Développer un label et/ou une charte "Tourisme durable" made in Fenua

Cible(s) : Acteurs du tourisme

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Renforcement de la durabilité dans l'accueil et les services touristiques.
- Promotion des produits locaux et de l'économie circulaire.
- Amélioration de l'image des entreprises labellisées auprès des consommateurs.

#### Objectif(s)

- Encourager les structures touristiques à adopter des pratiques durables.
- Promouvoir les activités touristiques durables par la création d'un label ou d'une charte "Tourisme durable made in Fenua".

#### Contexte

Actuellement, des labels existants comme Clé verte ou CCISM sont peu dynamiques et nécessitent une relance. La crise du Covid-19 avait permis d'initier une charte avec un macaron (safety ambassador).

#### Description

- **Création d'un label et/ou d'une charte « tourisme durable PF »** : Classifier les bonnes pratiques des hébergements et activités touristiques (économie circulaire, traitement déchets et recyclage divers, économies d'eau, ...).
- **Slogan du Made In Fenua** : "Par Nous Pour Nous Avec Nous !"
- **Actions concrètes à intégrer dans la réflexion** :
  - Favoriser les produits locaux (ex. : confiture faite maison).
  - Mettre en œuvre des ateliers cuisine pour les hébergeurs touristiques.
  - Promouvoir la cuisine locale et l'économie circulaire.
  - Réduire l'utilisation des bouteilles plastiques.
  - Organiser des spectacles de danses traditionnelles pour valoriser la culture locale.
  - Sensibiliser et former les entreprises aux pratiques durables.

#### Points d'attention :

- Développer des critères par type d'activité
- Définir référentiel, organisme d'évaluation, contrôle
- Attention : beaucoup de contraintes pour les services

#### Critères GSTC :

- **Critère A4 : Engagement des entreprises et standards de durabilité.** La création d'un label "Tourisme durable

PF" encourage les structures touristiques à adopter des pratiques durables, soutient l'application de normes de durabilité et promeut les certifications reconnues par le GSTC.

- **Critère A7 : Promotion et information.** Le label et la charte aideront à fournir des informations précises et pertinentes sur la durabilité aux touristes et aux entreprises, en reflétant les valeurs de durabilité de la destination.
- **Critère B3 : Soutien aux entrepreneurs locaux et commerce équitable.** En favorisant les produits locaux et en promouvant l'économie circulaire, cette action soutient les entreprises locales et encourage le développement et l'achat de produits locaux durables basés sur des principes de commerce équitable.
- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** Les actions comme la promotion de la cuisine locale, l'organisation de spectacles de danses traditionnelles et la valorisation de la culture locale répondent à ce critère en protégeant et en valorisant le patrimoine culturel.
- **Critère D1 : Conservation des ressources naturelles.** La réduction de l'utilisation des bouteilles plastiques et d'autres actions pour minimiser les déchets contribuent à la conservation des ressources naturelles.
- **Critère D5 : Gestion des énergies.** Encourager les pratiques durables, comme la réduction des déchets plastiques et l'utilisation de produits locaux, aide à gérer les ressources énergétiques de manière plus durable.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024 : Définition du contenu du label tourisme durable PF.
À FAIRE	2024-2025 : Développement des modèles de certification et promotion du label.
À FAIRE	2025-2027 : Certification des acteurs du tourisme et suivi de leur conformité.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-09-2024	31-12-2025	n.c.	0%

- Premiers travaux : 2024
- Premières labellisations : 2025
- Pérénnisation et développement du label : jusqu'en 2030

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Acteurs du tourisme</p> <p><b>Équipe projet :</b></p> <p>Alice</p>	

Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Augmenter l'importance des critères environnementaux pour les hébergements touristiques et les prestataires

Cible(s) : Hébergements touristiques (hôtels et pensions de famille), Prestataires d'activités

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Réduction de l'empreinte écologique des hébergements touristiques.
- Amélioration de l'image de marque des établissements.
- Promotion de la durabilité et des pratiques respectueuses de l'environnement.

### Objectif(s)

- Motiver et inciter les hébergements touristiques à adopter des pratiques durables au sein de leurs structures.
- Augmenter l'importance des critères liés au développement durable dans le processus de classement des hébergements touristiques.

### Contexte

Il est essentiel d'intégrer des critères de durabilité dans le classement des hébergements touristiques pour encourager des pratiques respectueuses de l'environnement. Cela répond à une demande croissante des consommateurs pour des services plus durables et aide à préserver les ressources locales.

Par ailleurs, certains hébergement utilisent des qualificatifs tels que "écologique" qui ne reposent sur aucun critère objectif.

### Description

- **Étude pour définir les critères** : Réaliser une étude pour identifier et définir les critères de durabilité à intégrer dans le classement des hébergements touristiques.
- **Refonte de la réglementation** : Modifier la réglementation relative aux critères de classement pour y inclure les critères de durabilité, éventuellement avec une mention additionnelle au classement des hébergements lié à l'impact environnemental (ex : pension 3 tiare "écolodge")
- **Sensibilisation** : Sensibiliser les hébergements touristiques aux nouveaux critères de classement de durabilité.
- **Accompagnement** : Encourager et accompagner les hébergements touristiques dans leur démarche de classement en mettant en place des formations et des supports d'information.

### Critères GSTC :

- **Critère A4 : Engagement des entreprises et standards de durabilité**. En augmentant l'importance des critères environnementaux et en motivant les hébergements touristiques à adopter des pratiques durables, cette action soutient l'engagement des entreprises dans la mise en œuvre de standards de durabilité reconnus.
- **Critère A9 : Régulations et contrôle des développements**. La refonte de la réglementation pour intégrer des critères de durabilité dans le classement des hébergements touristiques contribue à un meilleur contrôle des développements et à l'intégration des principes de durabilité dans les politiques publiques.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles**. L'incorporation de critères environnementaux vise à réduire l'empreinte écologique des hébergements, encourageant la conservation des ressources naturelles en promouvant des pratiques durables telles que la gestion efficace de l'eau et de l'énergie, et la réduction des déchets.

- **Critère D5 : Gestion des énergies.** En intégrant des critères de gestion durable de l'énergie dans le processus de classement, cette action incite les hébergements à adopter des pratiques énergétiques plus durables, contribuant ainsi à la réduction de l'empreinte carbone.
- **Critère D9 : Déchets.** Les nouveaux critères peuvent inclure des mesures visant à réduire la pollution, comme la gestion des déchets et la diminution de l'utilisation des plastiques, contribuant à un environnement plus propre et plus sain.
- **Critère C1 : Protection des ressources culturelles.** Promouvoir la durabilité et les pratiques respectueuses de l'environnement peut également inclure la valorisation de la culture locale et des traditions, contribuant ainsi à la protection et à la promotion du patrimoine culturel.
- **Critère A3 : Surveillance et rapport.** Encourager les hébergements à se conformer aux nouveaux critères environnementaux implique la mise en place de systèmes de suivi et de rapport des performances environnementales, permettant une meilleure transparence et un suivi des progrès.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024 : Réalisation d'une étude pour définir les critères de durabilité.
À FAIRE	2024-2025 : Refonte de la réglementation relative aux critères de classement.
À FAIRE	2025 : Sensibilisation aux nouveaux critères auprès des hébergeurs et prestataires d'activités
À FAIRE	2025-2027 : Suivi et évaluation de l'impact des nouveaux critères de classement.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-07-2024	31-12-2026	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Tahiti Tourisme</p> <p><b>Équipe projet :</b></p> <p>Bruno &amp; Laurence</p>	

### Impacts

+++

+++

+++

## Inciter et accompagner la durabilité auprès de l'ensemble des acteurs touristiques par un guide des bonnes pratiques

Cible(s) : Hébergements, Acteurs du tourisme, Agences de voyage, Prestataire d'activité touristiques

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Préservation des ressources.
- Réduction de l'empreinte carbone du secteur touristique.
- Sensibilisation des touristes et des acteurs locaux aux pratiques durables.

### Objectif(s)

- Sensibiliser aux pratiques durables.
- Améliorer la durabilité des pratiques touristiques.
- Maîtriser les consommations d'énergie, d'eau, la production de déchets générés par le secteur touristique.
- Favoriser l'accessibilité des lieux et des pratiques.
- Favoriser la promotion de la culture locale.

### Contexte

Il existe une incertitude sur la production des déchets par le secteur touristique, mais plusieurs améliorations peuvent être menées pour réduire leur impact environnemental, en particulier dans le secteur de l'hébergement. Un guide de la gestion des déchets professionnels a été réalisé par la CCISM (utilisable même s'il n'est pas spécifique au secteur touristique). La gestion de l'eau est également cruciale en Polynésie, où les ressources varient d'une île à l'autre.

### Description

- **Dresser un inventaire des bonnes pratiques** en matière de durabilité (énergie, eau, assainissement, énergie, culture, interactions avec la vie sauvage, accessibilité, etc.).
- **Estimer les gains et cobénéfices** apportés par les mesures proposées.
- **Réaliser des guides de bonnes pratiques.**
- **Élaborer des dépliants informatifs** basés sur ces guides.
- **Diffuser les guides & dépliants** auprès des prestataires et hébergeurs.
- **Mettre en place des incitatives** pour favoriser les comportements responsables avant de les étendre à l'ensemble de la destination.
- **Encourager la mise en place de stratégies de réduction des déchets, de l'eau, de l'énergie** dans les établissements touristiques.
- **Sensibiliser les touristes** aux bonnes pratiques en termes de gestion de l'eau et des déchets, via divers points de contact (hébergements, transport, etc.).

### Critères GSTC :

- **Critère A4 : Implication des entreprises et standards de durabilité** : Encourager les entreprises touristiques à adopter des standards de durabilité en matière de gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets, etc.
- **Critère A7 : Promotion et information** : Diffuser des informations sur les bonnes pratiques et sensibiliser les acteurs locaux et les visiteurs.
- **Critère A10 : Adaptation aux changements climatiques** : Renforcer la résilience des systèmes de gestion de l'eau et des déchets face aux impacts du changement climatique.

- **Critère B8 : Accès universel** : Diffuser des informations sur les bonnes pratiques en termes d'accessibilité
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles** : Réduire les impacts environnementaux des activités touristiques par la sensibilisation de ses acteurs
- **Critère D3 : Interactions avec la vie sauvage** : Inciter au meilleur respect des réglementations et bonnes pratiques
- **Critère D5 : Gestion des énergies** : Promouvoir l'utilisation d'équipements économes en énergie dans les systèmes de gestion de l'eau et des déchets.
- **Critère D6 : Gestion de l'eau** : Mettre en place des systèmes de gestion de l'eau pour réduire la consommation et assurer une utilisation durable des ressources en eau.
- **Critère D7 : Qualité de l'eau** : Assurer que les pratiques de gestion de l'eau maintiennent ou améliorent la qualité de l'eau disponible.
- **Critère D8 : Eaux usées** : Mettre en place des systèmes efficaces de gestion des eaux usées pour réduire leur impact environnemental.
- **Critère D9 : Déchets solides** : Mettre en place des systèmes de gestion des déchets pour réduire la quantité de déchets solides produits par le secteur touristique.
- **Critère D10 : Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : Réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à la gestion des déchets et de l'eau, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

EN COURS

2024 : Inventaire des bonnes pratiques, élaboration et diffusion des dépliant informatifs.

À FAIRE

2025 : Diffusion des guides/dépliant

À FAIRE

2025 : Mettre en place des incentives

À FAIRE

2025 : Encourager la mise en place de stratégies de réduction des déchets, de l'eau, de l'énergie

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2024	31-12-2025	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : DIREN, Service du Tourisme, hébergeurs, Prestataire d'activité touristiques, Communes, Acteurs du tourisme, FenuaMA, Fédérations et associations de professionnels</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Sensibiliser les communes à s'inscrire dans la stratégie de développement touristique globale du Pays

Cible(s) : Communes, Comités du tourisme

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Meilleure coordination des efforts touristiques.
- Renforcement de la cohérence et de la synergie entre les initiatives locales.
- Augmentation de l'efficacité des actions de développement touristique.

### Objectif(s)

- Aligner les initiatives locales avec la stratégie de développement touristique du Pays.
- Créer des synergies entre les communes et les territoires avoisinants.

### Contexte

Il est crucial que les communes s'inscrivent dans la stratégie de développement touristique globale du Pays pour assurer une cohérence et une synergie des initiatives locales avec les objectifs globaux. Actuellement, certaines initiatives locales manquent d'alignement avec la stratégie globale, ce qui peut entraîner des inefficacités et des doublons d'efforts.

### Description

- **Organisation de séminaires** : Organiser des séminaires à destination des communes, de leurs conseils municipaux et de leurs équipes, ainsi que leurs comités, pour inscrire leurs initiatives et volontés de développement touristique dans le cadre de la stratégie du Pays, en cohérence et synergies avec les communes et territoires avoisinants.
- **Formation et relais** : Former les référents tourisme des communes et organiser le relais des informations auprès des acteurs locaux.
- **Alignement des initiatives** : Aider les communes à aligner leurs initiatives de développement touristique avec la stratégie du Pays.

### Critères GSTC :

- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination** : En alignant les initiatives locales avec la stratégie de développement touristique du Pays, cette action renforce la responsabilité de la gestion de la destination en assurant une coordination efficace entre les différents niveaux de gouvernance.
- **Critère A2 : Stratégie et plan d'action pour la gestion de la destination** : La sensibilisation et la formation des communes pour aligner leurs initiatives avec la stratégie globale contribuent à une planification stratégique cohérente et intégrée pour la gestion durable du tourisme.
- **Critère A5 : Implication des résidents et feedback** : L'implication des conseils municipaux, des équipes communales et des comités du tourisme favorise l'engagement des résidents et permet de recueillir leurs retours pour améliorer les initiatives de développement touristique.
- **Critère B2 : Emplois convenables et opportunités de carrière** : La mise en œuvre de la stratégie touristique globale à travers les initiatives locales peut créer des emplois et des opportunités de carrière dans les communes, soutenant ainsi le développement économique local.
- **Critère B4 : Soutien aux communautés** : En renforçant la cohérence entre les initiatives locales et globales, cette action soutient les communautés locales, en stimulant le développement économique et social au niveau communal.

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Formation des référents tourisme et mise en place de relais des informations
À FAIRE	2025-2026 : Organisation de séminaires de sensibilisation
À FAIRE	2025-2027 : Suivi, évaluation et ajustement des initiatives de sensibilisation et d'alignement.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2026	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Comités du tourisme, Communes</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Encourager la réalisation d'études carbone par les acteurs touristiques

Cible(s) : Tous les acteurs touristiques

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de la durabilité des pratiques touristiques
- Protection de l'environnement.
- Image positive de l'entreprise.

### Objectif(s)

- Améliorer la connaissance des sources d'émissions et acculturer les acteurs aux enjeux.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la réputation des entreprises touristiques.
- Améliorer la sensibilité des touristiques à la réduction de leur empreinte carbone

### Contexte

Actuellement, peu d'acteurs sont sensibilisés aux études carbone et aux impacts de leurs activités. Un travail de sensibilisation est nécessaire auprès des acteurs touristiques. La formation des bureaux d'études pour répondre à cette demande est également cruciale. Le PCPF inclut la formation de bureaux d'études locaux au BEGES, financée par l'ADEME. La CCISM a déjà entrepris une action pour permettre aux entreprises de calculer leur empreinte carbone.

### Description

- **Législation** : Faire évoluer la législation pour inclure des études carbone obligatoires pour certains acteurs (groupes hôteliers au-delà d'un certain seuil, croisiéristes).
- **Sensibilisation, formation et financement** : Former les acteurs et/ou financer les BEGES et démarches durables des acteurs polynésiens.
- **Capitalisation sur l'expérience** : Utiliser l'expérience de la CCISM pour les initiatives similaires.
- **Outils simplifiés** : Créer un outil simplifié pour les acteurs ne pouvant pas réaliser un BEGES complet (à l'image du calculateur simplifié d'empreinte carbone individuelle mis en place par la DPE).
- **Adaptation polynésienne de guides de bonnes pratiques** : Adapter les guides ADEME pour les spécificités polynésiennes.
- **Outil pour les touristes** : Développer un outil simplifié pour que les touristes estiment l'impact carbone de leur séjour (en se basant sur des outils existants : <https://www.maeva.com/fr-fr/calculateur-carbone-cocotte> par exemple).

### Critères GSTC :

- **Critère D10 : Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : La réalisation d'études carbone permet de quantifier et de réduire les émissions de GES, contribuant ainsi directement à la lutte contre le changement climatique.
- **Critère A10 : Adaptation aux changements climatiques** : Les études carbone aident à identifier les sources d'émissions et à mettre en place des mesures pour réduire l'empreinte carbone, renforçant ainsi la résilience climatique de la destination.
- **Critère A4 : Implication des entreprises et standards de durabilité** : En sensibilisant et en formant les entreprises à la réalisation d'études carbone, cette action encourage l'adoption de standards de durabilité par les acteurs touristiques.
- **Critère A6 : Implication des résidents et feedback** : Sensibiliser les touristes par un outil d'estimation de l'empreinte carbone de leur séjour favorise une meilleure implication des touristes.
- **Critère A3 : Suivi et rapport** : La réalisation d'études carbone permet de suivre les sources d'émissions de GES et de

rapporter les progrès en matière de réduction des émissions.

- **Critère A7 : Promotion et information** : Promouvoir les bonnes pratiques et informer les acteurs touristiques sur l'importance des études carbone contribue à une meilleure compréhension et adoption des initiatives durables.
- **Critère B1 : Mesurer la contribution économique du tourisme** : Les études carbone permettent de mesurer l'impact économique des initiatives de réduction des émissions et d'identifier les opportunités d'amélioration.
- **Critère D5 : Gestion des énergies** : En encourageant les études carbone, les acteurs touristiques peuvent identifier les sources d'émissions de GES liées à la consommation d'énergie et mettre en place des mesures pour améliorer l'efficacité énergétique, réduisant ainsi l'empreinte carbone.
- **Critère D11 : Transports à faibles impacts** : Les études carbone permettent d'identifier les émissions de GES générées par les transports utilisés dans l'industrie touristique. En comprenant mieux ces émissions, les acteurs touristiques peuvent promouvoir des solutions de transport à faibles impacts et encourager les pratiques durables dans le secteur des transports.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/5 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025-2026 : Sensibilisation & formation des acteurs aux études carbone
À FAIRE	2025 : Création d'un outil simplifié pour les acteurs touristiques
À FAIRE	2025 : Création d'un outil simplifié pour les touristes
À FAIRE	2025 : Adaptation polynésienne des guides ADEME de bonnes pratiques
À FAIRE	2026 : Evolution de la réglementation sur les Bilans GES

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-06-2023	31-12-2026	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : CCISM, ADEME, BPI France, Fédérations et associations de professionnels</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (1/3)
+++	+++	+++

## Elaborer et diffuser un guide des festivités éco-citoyennes

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Valorisation de la culture locale
- Sensibilisation accrue des participants à la durabilité.

### Objectif(s)

- Améliorer la durabilité des événements
- Généraliser les bonnes pratiques auprès des organisateurs d'événements.

### Contexte

Un guide des événements éco-responsable est en cours de rédaction par la DIREN et sera prêt en septembre 2024 pour les événements auxquels la direction est associée.

En Polynésie, tourisme et événements sportifs et culturels sont intimement liés (exemple des Jeux Olympiques). Toute manifestation est donc une opportunité de mise en œuvre de lignes directrices visant à améliorer la durabilité des événements.

### Description

- **Lignes directrices de durabilité** : Mettre en place des lignes directrices pour l'organisation de grands événements (rencontres sportives, festivals culturels, etc.).
- **Charte de l'événementiel durable** : Élaborer une charte de l'événementiel durable en Polynésie.
- **Labellisation d'événements durables** : Se rapprocher éventuellement des instances de labellisation internationales et inciter les organisateurs à se faire certifier.
- **Communication** : Communiquer aux organisateurs sur les bonnes pratiques locales (fournisseurs, prestataires locaux, solutions de transport, etc.).
- **Diffusion** : Diffuser largement le guide en s'appuyant notamment sur la DJS, le Haussariat (diffusion au moment de la déclaration des associations), les Communes (via le SPC PF), etc.

### Critères GSTC :

- **Critère A2 : Stratégie et plan d'action pour la gestion de la destination** : En mettant en place des lignes directrices et une charte pour les événements durables, cette action contribue à la stratégie globale de gestion de la destination, assurant que les événements touristiques suivent des pratiques durables.
- **Critère A4 : Implication des entreprises et standards de durabilité** : En généralisant les bonnes pratiques auprès des organisateurs d'événements et en incitant à la labellisation, cette action engage les entreprises locales à adopter des standards de durabilité.
- **Critère A7 : Promotion et information** : La diffusion du guide des festivités éco-citoyennes assure une promotion efficace des bonnes pratiques de durabilité auprès des organisateurs d'événements.
- **Critère B2 : Emplois convenables et opportunités de carrière** : En valorisant les événements durables, cette action peut créer des opportunités d'emploi dans l'organisation et la gestion d'événements, ainsi que dans les secteurs liés aux services durables.
- **Critère B4 : Soutien aux communautés** : En promouvant l'utilisation de fournisseurs et de prestataires locaux,

cette action soutient les communautés locales en stimulant l'économie locale.

- **Critère C1 : Protection des ressources culturelles** : En intégrant des pratiques durables dans les événements culturels, cette action contribue à la protection et à la valorisation des ressources culturelles locales.
- **Critère D9 : Déchets solides** : Les lignes directrices incluront des pratiques pour réduire, réutiliser et recycler les déchets solides produits lors des événements, contribuant ainsi à une meilleure gestion des déchets.
- **Critère D11 : Transports à faibles impacts** : En incluant des recommandations sur les solutions de transport local durable pour les événements, cette action encourage l'utilisation de moyens de transport à faible impact environnemental, réduisant ainsi les émissions de GES associées aux déplacements des participants.
- **Critère D10 : Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En adoptant des pratiques durables, les événements peuvent réduire significativement leurs émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.
- **Critère D12 : Pollution lumineuse et sonore** : Les lignes directrices pour l'organisation d'événements durables peuvent inclure des pratiques pour minimiser la pollution lumineuse et sonore, assurant que les événements respectent l'environnement local et le bien-être des résidents.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/5 tâches réalisées (soit 0 %)

EN COURS	2024 : Élaboration et finalisation du guide des festivités éco-citoyennes.
À FAIRE	2024 : Communication en Conseil des Ministres pour diffuser l'existence du guide
À FAIRE	2025 : Elaboration d'une charte des événements durables déclinée du guide
À FAIRE	2025 : Diffusion du guide et de la charte auprès des organisateurs d'événements.
À FAIRE	2025-2030 : Suivi, évaluation et ajustement des initiatives de durabilité dans les événements.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2024	31-12-2025	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> DIREN</p> <p><b>Partenaires :</b> Te Fare Tauhiti Nui (TFTN), Direction de la jeunesse et des sports (DJS), Institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française (IJSPP), Conservatoire artistique de la Polynésie française (CAPF), Haut-Commissariat, SPCPF, Communes, Service du Tourisme, Tahiti Tourisme</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Créer une association pour soutenir les initiatives/projets basés sur les 4 piliers GSTC

Cible(s) : Acteurs du tourisme, Pays

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Soutien aux projets environnementaux locaux.
- Sensibilisation des acteurs du tourisme et des visiteurs à la durabilité.
- Renforcement de la responsabilité environnementale dans le secteur touristique.

### Objectif(s)

- Encourager la durabilité et promouvoir des projets environnementaux.
- Favoriser la responsabilité climatique et contribuer à la transition vers une économie bas carbone.

### Contexte

L'objectif est de définir un programme de compensation lié aux déplacements touristiques, favorisant la protection locale de l'environnement (sans que ça ne puisse compenser les émissions de GES).

### Description

- **Définition du programme de compensation** : Créer un programme de compensation lié aux déplacements touristiques, avec des modèles de compensation clairs.
- **Création de l'association** : Former une association dédiée au soutien des initiatives et projets environnementaux basés sur les 4 piliers GSTC.
- **Réglementation et sensibilisation** : Élaborer des règlements et mener des campagnes de sensibilisation pour promouvoir le programme auprès des touristes et des acteurs du tourisme.
- **Suivi et évaluation** : Mettre en place un système de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des initiatives de compensation.

### Critères GSTC :

- **Critère A4 : Engagement des entreprises et standards de durabilité.** En formant une association dédiée à la durabilité, cette action soutient les entreprises touristiques dans l'adoption de pratiques durables en encourageant des projets environnementaux.
- **Critère A3 : Suivi et rapport.** Mettre en place un système de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des initiatives de compensation aide à assurer une transparence et une responsabilité accrues dans la gestion des projets environnementaux.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles.** Les projets soutenus par l'association pour la protection de l'environnement local contribuent directement à la conservation des ressources naturelles, en soutenant des initiatives qui réduisent les émissions de GES et protègent les écosystèmes.
- **Critère A10 : Adaptation au changement climatique.** La création d'un programme de compensation contribue à l'adaptation au changement climatique en finançant des projets de résilience climatique.
- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** En sensibilisant les acteurs du tourisme et les visiteurs à la durabilité, cette action aide à protéger le patrimoine culturel en réduisant les impacts environnementaux négatifs sur les sites culturels et en promouvant des pratiques respectueuses.
- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** La formation de l'association et la coordination des initiatives avec les acteurs locaux démontrent une approche responsable et coordonnée de la gestion de la

destination, intégrant les principes de durabilité dans les politiques publiques.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2023-2024 : Analyse de l'empreinte carbone du secteur touristique
À FAIRE	2024 : Mise en place des règlements et de la structure de l'association.
À FAIRE	2025-2027 : Sensibilisation et promotion du programme, suivi et évaluation de son impact.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-05-2023	31-12-2026	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Service du Tourisme, Acteurs du tourisme</p> <p><b>Équipe projet :</b></p> <p>Jean-Marc</p>	<p><b>Budget - complément :</b></p> <p>4 millions XPF d'investissement par an (1 million par mécène)</p>

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Orientation : Réguler & réglementer

### Elaborer un schéma directeur des hébergements touristiques et mieux réguler les flux touristiques

Cible(s) : Acteurs du tourisme

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Répartition équitable des revenus du tourisme
- Préservation des ressources locales

#### Objectif(s)

L'objectif principal est d'organiser la régulation des flux touristiques sur chaque territoire en fonction des capacités d'accueil définies avec les communes. Cette action vise à assurer une gestion durable des ressources et des infrastructures locales tout en optimisant l'expérience touristique et la qualité de vie des résidents.

#### Contexte

Actuellement, la gestion des flux touristiques est insuffisamment régulée, entraînant des défis tels que l'accès aérien limité et une capacité d'accueil inférieure aux souhaits de fréquentation. La capacité d'accueil peut être calculée mais il n'existe pas de normes officielles. Les critères limitants incluent la capacité de charge, les transports, les ressources disponibles (dont les ressources en eau potable), et l'acceptabilité par la population.

#### Description

Pour concrétiser cette action, plusieurs leviers seront mis en oeuvre :

- **Définition des territoires touristiques** : En collaboration avec les communes, définir clairement les territoires à développer.
- **Facilitation de la cohabitation** : Établir des capacités d'accueil touristique bien définies.
- **Répartition des flux touristiques** : Répartir les flux touristiques entre les différents acteurs (commerces, ventes directes).
- **Développement de la capacité d'accueil** : Augmenter les zones de mouillage et les hébergements touristiques pour accueillir plus de visiteurs.
- **Prise en compte des critères limitants** : Considérer la capacité de charge, les ressources disponibles, l'acceptabilité de la population, et l'accès à l'eau potable.
- **Approche équitable et durable** : Promouvoir une fiscalité directe pour que tous les territoires aient les mêmes opportunités.
- **Co-construction d'une vision territoriale** : À l'échelle locale et globale pour une gestion harmonieuse et durable du tourisme.

#### Critères GSTC :

- **Critère A8 : Gestion du nombre de visiteurs et des activités**. En définissant les capacités d'accueil des territoires

et en répartissant les flux touristiques, cette action permet de gérer de manière plus harmonieuse et durable les volumes de visiteurs, créant une mosaïque équilibrée de fréquentation qui optimise l'expérience touristique tout en préservant les ressources locales.

- **Critère A9 : Régulations et contrôle des développements.** Le schéma directeur des hébergements touristiques, avec une approche détaillée de la capacité de charge et des ressources disponibles, répond à ce critère en établissant des normes claires pour le développement touristique, garantissant que les infrastructures et les services peuvent supporter la demande sans compromettre la durabilité.
- **Critère A3 : Suivi et rapport.** L'évaluation des flux touristiques et des besoins, ainsi que le suivi et l'ajustement des stratégies basées sur les résultats, facilitent la surveillance continue et le rapport sur les impacts du tourisme. Cela assure une gestion adaptative et réactive des flux touristiques.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles.** En prenant en compte les ressources disponibles, notamment l'eau potable, et en régulant les flux pour éviter la surfréquentation, cette action contribue à la conservation des ressources naturelles, préservant les précieux paysages verdants et les écosystèmes fragiles des territoires touristiques.
- **Critères D : Réduction de la pollution.** En facilitant une répartition équitable des flux touristiques et en développant des infrastructures adéquates, cette action vise à réduire la pollution et les impacts environnementaux négatifs, tissant un tapis de pratiques durables qui soutiennent un environnement plus propre et plus sain.
- **Critère B1 : Mesure de la contribution économique du tourisme.** La répartition équitable des revenus du tourisme et la promotion d'une fiscalité directe permettent de mesurer et d'optimiser la contribution économique du tourisme, créant une socle économique qui soutient les communautés locales tout en garantissant des opportunités égales pour tous les territoires.
- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** En préservant les ressources locales et en facilitant une cohabitation harmonieuse entre les visiteurs et les résidents, cette action protège le patrimoine culturel, permettant aux traditions locales de s'intertwiler avec le tourisme de manière respectueuse et bénéfique.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/5 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024 : Évaluation des flux touristiques et des besoins.
À FAIRE	2024-2025 : Élaboration du schéma directeur des hébergements touristiques.
À FAIRE	2025 : Développement et mise en place de la régulation des flux touristiques.
À FAIRE	2025-2026 : Formation des acteurs à la gestion des flux et à l'utilisation des nouvelles infrastructures.
À FAIRE	2026-2027 : Suivi et ajustement des stratégies basées sur les résultats du suivi.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-09-2024	31-12-2027	n.c.	0%

### PILOTAGE / ANIMATION

### BUDGET ET MOYENS

**Coordinateur(s) :** Service du Tourisme

**Partenaires :** Tahiti Tourisme, Communes, DCA, DIREN, Comités du tourisme

**Budget - complément :**

À définir

**Financement par :** Partenaires institutionnels et fonds dédiés au développement durable

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Établir une taxe touristique à l'entrée en Polynésie française

Cible(s) : Tous les visiteurs de la Polynésie française incluant ceux arrivant par avion, bateau de plaisance, et paquebots.

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration des infrastructures locales (gestion des déchets, assainissement, points d'eau potable).
- Financement de projets de protection de l'environnement.
- Sensibilisation des visiteurs à la durabilité.

### Objectif(s)

- Créer et alimenter un fonds vert dédié aux actions et projets en faveur de la protection de l'environnement.
- Réviser la fiscalité pour rediriger les taxes existantes vers des actions spécifiques pour la durabilité du tourisme.

### Contexte

Cette taxe serait appliquée sur tous les titres de transport carbonés pour les visiteurs entrant en Polynésie française. Elle est destinée à financer des actions de protection de l'environnement et à promouvoir des séjours de longue durée, réduisant ainsi l'empreinte carbone par visiteur.

### Description

Une taxe forfaitaire à l'entrée en Polynésie française, en accord avec les principes du développement durable et inclusif, privilégiant de fait les séjours de longue durée, doit venir refonder la fiscalité liée à la fréquentation touristique.

- **Taxe forfaitaire** : Mise en place d'une taxe forfaitaire à l'entrée en Polynésie française, basée sur les principes du développement durable.
- **Utilisation des fonds** : Les fonds collectés seront fléchés vers des projets environnementaux spécifiques, comme l'augmentation des points de collecte de déchets, le développement de l'assainissement, et le financement d'une police verte.
- **Communication et sensibilisation** : Réaliser une communication institutionnelle pour informer les visiteurs de l'utilisation de la taxe et des projets financés.

*Note : A réaffecter au financement du tourisme durable et la protection de l'environnement et/ou RPT/TEAP du Pays (et non dans le budget général du Pays ou budget des communes). Bien prendre en compte l'aérien, la plaisance maritime, les paquebots, logements terrestres et maritimes.*

*S'inspirer du NZ et la Nouvelle-Zélande.*

### Critères GSTC :

- **Critère A9 : Régulations et contrôle des développements.** La mise en place d'une taxe verte à l'entrée en Polynésie française contribue à la régulation des impacts du tourisme en orientant les revenus vers des projets spécifiques de protection de l'environnement. Cela inclut le contrôle des activités touristiques pour minimiser les impacts négatifs sur les ressources locales.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles.** Les fonds collectés via ces taxes seront utilisés pour financer des projets de protection de l'environnement, tels que l'amélioration de la gestion des déchets et le développement des infrastructures d'assainissement, contribuant directement à la conservation des ressources naturelles.

- **Critères D : Réduction de la pollution.** En finançant des infrastructures locales pour la gestion des déchets et l'assainissement, cette action contribue à réduire la pollution causée par le tourisme, améliorant ainsi la qualité de l'environnement local.
- **Critère A3 : Surveillance et rapport.** La taxe inclut un mécanisme de suivi et d'évaluation de son impact sur le financement des projets environnementaux. Cela assure une transparence et une responsabilité accrues dans l'utilisation des fonds collectés.
- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** En améliorant les infrastructures locales et en sensibilisant les visiteurs à la durabilité, cette action soutient indirectement la protection du patrimoine culturel en réduisant les pressions environnementales sur les sites culturels et en encourageant des comportements respectueux de la part des touristes.
- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** La coordination entre les différentes parties prenantes (collectivités locales, organismes de transport, etc.) pour la mise en œuvre de cette taxe démontre une gestion efficace et responsable de la destination, intégrant les principes de durabilité dans les politiques publiques.
- **Critère A6 : Implication des visiteurs et feedback.** La communication institutionnelle ciblée pour informer les visiteurs de l'utilisation de la taxe et des projets financés sensibilise les visiteurs à la durabilité, les engageant davantage dans la protection de l'environnement local.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Élaboration de la taxe et des modalités d'application.
À FAIRE	2025 : Mise en place de la taxe sur tous les titres de transport carbonés.
À FAIRE	2025-2030 : Suivi et évaluation de l'impact de la taxe sur le financement des projets environnementaux.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2026	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Transporteurs, Présidence, MEF</p> <p><b>Équipe projet :</b></p> <p>Bruno &amp; Laurence</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Poursuivre la régulation des meublés du tourisme

Cible(s) : Hébergements touristiques, Résidents de la Polynésie française

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Réduction de la pression foncière
- Amélioration de la disponibilité de logements pour les résidents et protection du marché immobilier résidentiel
- Professionnalisation des services touristiques
- Réduction des abus dans les meublés touristiques
- Amélioration de la qualité des hébergements touristiques

### Objectif(s)

- Réguler les meublés touristiques pour limiter les impacts négatifs sur le marché de l'immobilier et l'habitat traditionnel.
- Assurer une bonne coordination entre la politique publique de l'habitat et la stratégie de tourisme durable.

### Contexte

La forte pression foncière en Polynésie française et les difficultés de logement pour les résidents nécessitent une régulation stricte des hébergements touristiques. Les meublés touristiques ne respectent pas toujours les mêmes normes de sécurité que les autres types d'hébergements, créant des déséquilibres et des abus.

Par ailleurs, certains voiliers qui font du AirBNB à quai ou au mouillage posent problème (réglementation, police, etc.) et ne paient pas de taxe de séjour. (Note : DIREN et DPAM ont la compétence pour faire appliquer la réglementation dans la zone biosphère)

### Description

Renfort de la capacité d'accueil touristique en période de tension, il convient d'en souligner les retombées économiques pour la population et de faire des locations saisonnières un outil de développement de séjours de moyenne et longue durées.

- **État des lieux** : Réaliser un état des lieux de l'impact des meublés sur l'habitat traditionnel, y compris les impacts économiques et sociaux.
- **Prioriser le logement** sur les zones de bassins d'emplois
- **Régulation fiscale et territoriale** : Mettre en place des réglementations fiscales et territoriales pour limiter les impacts négatifs des locations saisonnières sur le marché immobilier.
- **Professionnalisation** : Définir des réglementations pour les meublés et les locations sur l'eau (et les faire appliquer).
- **Limitation des locations** : Limiter les locations à un nombre maximum de jours par an, en s'inspirant des réglementations d'autres territoires.
- **Sécurité** : Proposer des obligations réglementaires en matière de sécurité pour les meublés touristiques.

### Critères GSTC :

- **Critère A9 Régulations et contrôle des développements**. Mettre en place des réglementations fiscales et territoriales pour limiter les impacts des locations saisonnières sur le marché immobilier s'aligne avec ce critère. Il

visé à contrôler l'emplacement et la nature des développements pour s'assurer qu'ils respectent les normes de durabilité.

- **Critère A6 Engagement et retours des visiteurs.** En professionnalisant les services touristiques et en améliorant la qualité et la sécurité des hébergements, cette action contribue à une meilleure expérience pour les visiteurs et renforce la transparence et la satisfaction dans le secteur.
- **Critère B1 Mesure de la contribution économique du tourisme.** Réaliser un état des lieux de l'impact économique et social des meublés sur l'habitat traditionnel permet de mieux mesurer et comprendre la contribution et les impacts du tourisme sur l'économie locale.
- **Critère C1 Protection du patrimoine culturel.** La régulation des meublés touristiques aide à protéger l'habitat traditionnel et à réduire les impacts négatifs sur le patrimoine culturel local, en maintenant un équilibre entre développement touristique et préservation culturelle.
- **Critère D1 Protection des environnements sensibles.** En limitant les impacts environnementaux des meublés non réglementés et en réduisant la pression foncière, cette action contribue à la conservation des ressources naturelles et à la gestion durable des terrains et des infrastructures.
- **Critère A10 : Adaptation au changement climatique.** En encourageant des pratiques durables dans les meublés touristiques, cette action peut inclure des mesures pour réduire l'empreinte carbone et adapter les hébergements aux défis posés par le changement climatique.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024 : État des lieux de l'impact des meublés sur l'habitat traditionnel.
À FAIRE	2024-2025 : Élaboration et adoption des réglementations fiscales et territoriales.
À FAIRE	2025 : Mise en place des obligations réglementaires en matière de sécurité.
À FAIRE	2025-2027 : Suivi et évaluation de l'impact des régulations.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-09-2024	31-12-2026	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Communes, Tahiti Tourisme, Délégation à l'Habitat et la Ville (DHV), DIREN, DPAM, DCA</p> <p><b>Équipe projet :</b></p> <p>Liza</p>	

Impacts

impact environnemental (2/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Favoriser le développement du logement chez l'habitant et les pensions pour mieux répartir les bénéfices du tourisme et offrir une expérience culturelle

Cible(s) : Résidents de la Polynésie française

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Meilleure répartition des bénéfices du tourisme.
- Soutien aux économies locales et développement de l'activité des prestataires d'activités.
- Valorisation des cultures locales.
- Amélioration des conditions de vie des résidents.
- Acceptabilité du développement touristique pour les populations.

### Objectif(s)

- Bénéficier du développement touristique en favorisant le partage de la culture.
- Apporter un complément de revenu aux propriétaires.

### Contexte

Diversifier l'offre d'hébergement touristique est essentiel pour une meilleure répartition des flux touristiques. Identifier et recenser les zones géographiques propices au développement de l'offre d'hébergement touristique permettra également d'améliorer l'acceptabilité de ce développement.

### Description

- **Établir les normes et obligations** : Développer des normes claires pour les logements chez l'habitant et les pensions.
- **Formation des hébergeurs** : Proposer des formations aux propriétaires sur des sujets tels que les langues étrangères, la gestion d'hébergement touristique, la comptabilité, etc.
- **Communication et incitation** : Informer et encourager la population à participer à cette initiative.

### Critères GSTC :

- **A8. Gestion du nombre de visiteurs et des activités** : En diversifiant l'offre d'hébergement et en répartissant les touristes dans les logements chez l'habitant, cette action aide à gérer le nombre de visiteurs et à éviter la surfréquentation des zones touristiques populaires.
- **A9. Réglementations sur l'aménagement et le contrôle du développement** : La mise en place de normes et d'obligations pour les logements chez l'habitant et les pensions implique une régulation et un contrôle du développement touristique, assurant que celui-ci se fait de manière ordonnée et durable.
- **A1. Responsabilité de la gestion de la destination** : En établissant des normes et obligations pour les logements chez l'habitant et les pensions, cette action s'assure que la gestion de la destination est responsable et bien organisée.
- **A5. Implication des résidents et feedback** : Cette action encourage la participation des résidents en leur offrant la possibilité d'héberger des touristes, ce qui renforce l'implication des communautés locales dans le développement touristique.
- **A7. Promotion et information** : Les campagnes de communication et d'incitation visent à informer la population locale sur les avantages et les opportunités de participer à cette initiative.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : En proposant des formations aux propriétaires et en

généralisant des revenus supplémentaires, cette action crée des opportunités économiques et des emplois pour les résidents locaux.

- **B4. Soutien aux communautés** : En apportant un complément de revenu aux propriétaires locaux et en soutenant les prestataires d'activités et les comités du tourisme, cette action renforce le soutien aux communautés locales.
- **B7. Sécurité** : La réglementation et la formation des hébergeurs inclut des aspects de sécurité, assurant que les logements chez l'habitant et les pensions offrent un environnement sûr pour les touristes et les résidents.
- **C3. Patrimoine immatériel** : La promotion et le partage de la culture locale avec les touristes permettent de valoriser et de préserver le patrimoine immatériel des communautés locales.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En utilisant des hébergements existants, cette action réduit l'empreinte écologique associée à la construction de nouvelles infrastructures touristiques.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Établissement des normes
À FAIRE	2026 : Début des formations pour les hébergeurs.
À FAIRE	2026 : Lancement des campagnes de communication et d'incitation.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2026	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : CCISM, Tahiti Tourisme, Etablissements financiers</p> <p><b>Équipe projet</b> :</p> <p>SDT Hébergement</p>	

### Impacts

impact environnemental (2/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Clarifier la réglementation maritime locale en matière de plaisance touristique et mesurer son application

Cible(s) : Politiques publiques, Plaisanciers, Autorités locales

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Préservation des écosystèmes marins.
- Réduction des conflits entre plaisanciers et résidents locaux.
- Amélioration de la gestion des mouillages et de la qualité des services offerts.

### Objectif(s)

- Définir les capacités d'accueil possibles par île.
- Coordonner les objectifs de tourisme entre le Pays et les Tavanoas.
- Clarifier la réglementation maritime locale et mesurer son application pour une gestion efficace et durable.

### Contexte

La régulation des mouillages touristiques est en cours depuis 2022 et se poursuivra jusqu'en 2030. Actuellement, le mouillage d'une dizaine d'îles est réglementé. Le Pays écrit des réglementations sur les recommandations des Tavanoas, ce qui permet d'acceptation des populations locales : capacité maximale d'accueil et durée maximale de mouillage sont définis avec gestion locale pour surveiller et contrôler.

La plateforme ESCALES vise à mesurer l'application de cette réglementation avec des revues tous les six mois. Des problèmes de régulation et de coordination subsistent, notamment concernant les mouillages sauvages et les contradictions entre les recommandations locales et la promotion touristique.

### Description

L'application des lois actuelles pour tous (résidents terrestres et plaisanciers) afin de prévenir les abus permettrait de résoudre la plupart des défiances et perceptions négatives. Il est proposé, au travers d'une mission spécifique, d'établir un suivi des signalements, plaintes ou incidents liés à la plaisance, du traitement juridique qui en est fait par les autorités, afin de définir les nécessités éventuelles d'une réglementation plus adaptée ou d'une communication envers les usagers du lagon, les plaisanciers, et les riverains.

Attention : Distinguer les usages et contraintes aux professionnels par rapport aux usages particuliers non économiques

- **Suivi des signalements** : Mettre en place un suivi des signalements, plaintes ou incidents liés à la plaisance, et du traitement juridique par les autorités.
- **Clarification de la réglementation** : Clarifier les réglementations pour les résidents et les plaisanciers afin de prévenir les abus.
- **Zones de mouillage** : Identifier et réglementer les zones de mouillages forains dans les principales îles fréquentées.
- **Tarification** : Instaurer une redevance par nuitée pour les mouillages, payable via le téléservice ESCALES, afin de financer les services locaux (gestionnaire des zones de mouillage par exemple).

### Points d'attention :

- Les quotas maximaux sont à concerter entre plusieurs acteurs
- La consultation et les recommandations du Pays sont parfois contradictoires avec le message de promotion par Tahiti Tourisme et le Service du Tourisme

## Critères GSTC

- **Critère A9 : Régulations et contrôle des développements.** Clarifier et appliquer les réglementations locales pour la plaisance touristique permet de contrôler le développement des activités maritimes de manière durable, assurant que les impacts environnementaux et socio-culturels sont gérés efficacement.
- **Critère A3 : Suivi et rapport.** Mettre en place un suivi des signalements et incidents liés à la plaisance, ainsi qu'un système de rapport et de suivi régulier, permet de mesurer l'application des réglementations et de prendre des actions correctives si nécessaire.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles.** La préservation des écosystèmes marins grâce à une réglementation stricte des mouillages et des activités nautiques contribue à la conservation des ressources naturelles, réduisant les impacts négatifs des mouillages sauvages.
- **Critère B2 : Emplois convenables et opportunités de carrières.** La mise en place de redevances de mouillage pour financer les services locaux peut créer des opportunités de travail décent pour les résidents locaux, tout en contribuant à l'économie locale.
- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** Réduire les conflits entre plaisanciers et résidents locaux aide à protéger les valeurs culturelles et les modes de vie traditionnels, en s'assurant que les activités touristiques respectent les coutumes locales.
- **Critère A6 : Implication des visiteurs et feedback.** La clarification des réglementations et la sensibilisation des plaisanciers aux règles locales améliorent l'expérience des visiteurs en leur offrant des informations claires et des attentes bien définies, augmentant ainsi leur satisfaction et leur engagement envers des pratiques durables.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2022-2024 : Réalisation de l'état des lieux de l'impact des mouillages touristiques.
À FAIRE	2024 : Clarification et révision des réglementations existantes.
À FAIRE	2024 à 2027 : Mise en place des zones de mouillage réglementées et du système de tarification.
À FAIRE	2025-2030 : Suivi et évaluation de l'application des réglementations, ajustement des politiques si nécessaire.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2022	31-12-2030	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION

BUDGET ET MOYENS

Coordinateur(s) : DPAM

Partenaires : Communes, Tahiti Tourisme, DIREN, DCA

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Identifier et différencier les contraintes entre activité touristique de charter nautique et plaisance individuelle

Cible(s) : Activités touristiques de charter nautique, Plaisanciers individuels

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Protection des écosystèmes marins.
- Réduction des conflits entre plaisanciers et professionnels du charter.
- Optimisation de l'utilisation des infrastructures maritimes.

### Objectif(s)

- Clarifier et différencier les réglementations applicables aux activités de charter nautique et à la plaisance individuelle.
- Améliorer la gestion des zones de mouillage et des corps-morts réservés aux activités touristiques.

### Contexte

Les activités de charter nautique et la plaisance individuelle sont soumises à des contraintes différentes. Cependant, ces différences ne sont pas toujours clairement définies et appliquées, ce qui entraîne des conflits et une gestion inefficace des ressources maritimes.

### Description

Réaliser une identification unique et commune à tous les navires de charter, matérialisée visuellement, définir des zones de mouillage et corps-morts réservés aux activités touristiques, réaliser une communication institutionnelle sur ce segment auprès des communes concernées.

- **Identification des navires** : Envisager une identification unique et commune à tous les navires de charter, matérialisée visuellement.
- **Zones de mouillage** : Définir des zones de mouillage et des corps-morts réservés spécifiquement aux activités touristiques de charter nautique.
- **Communication institutionnelle** : Réaliser une communication institutionnelle ciblée auprès des communes concernées pour clarifier les réglementations et sensibiliser les usagers.
- **Surveillance et contrôle** : Mettre en place des mécanismes de surveillance et de contrôle pour s'assurer du respect des réglementations.

### Critères GSTC :

- **Critère A9 : Régulations et contrôle des développements**. Clarifier et différencier les réglementations applicables aux activités de charter nautique et à la plaisance individuelle contribue à une meilleure gestion et à un contrôle plus efficace des activités maritimes, en assurant que les impacts environnementaux et socio-culturels sont gérés de manière appropriée.
- **Critère A3 : Suivi et rapport**. Mettre en place des mécanismes de surveillance et de contrôle pour s'assurer du respect des réglementations permet de suivre et de rapporter les impacts des activités nautiques sur les écosystèmes marins et les communautés locales, facilitant ainsi une gestion adaptative et durable.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles**. La définition de zones de mouillage spécifiques et la

régulation stricte des activités de plaisance et de charter nautique contribuent à la protection des écosystèmes marins en minimisant les impacts négatifs des mouillages et des activités nautiques.

- **Critères D : Réduction de la pollution.** En régulant les mouillages et en définissant des zones spécifiques pour les activités de charter nautique, cette action aide à réduire la pollution marine causée par des mouillages non contrôlés et à mieux gérer les déchets et autres impacts environnementaux.
- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** La coordination entre les objectifs de tourisme et les réglementations locales pour les activités nautiques démontre une approche coordonnée et responsable de la gestion de la destination, impliquant les autorités locales et les acteurs du secteur touristique.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024 : Réalisation de l'état des lieux des activités nautiques et identification des contraintes spécifiques.
À FAIRE	2024-2025 : Élaboration et adoption des nouvelles réglementations pour les activités de charter nautique et la plaisance individuelle.
À FAIRE	2025 : Mise en place des zones de mouillage réservées et des mécanismes de surveillance.
À FAIRE	2025-2027 : Suivi et évaluation de l'application des réglementations, ajustement des politiques si nécessaire.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2024	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p>Coordinateur(s) : DPAM</p> <p>Partenaires : Tahiti Tourisme, DIREN, DCA</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (1/3)
+++	+++	+++

## Identifier les zones de mouillages forains dans les îles fréquentées et mettre en place une fiscalité communale dédiée à la plaisance touristique

Cible(s) : Communes, Plaisanciers, Autorités locales

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Préservation des écosystèmes marins.
- Amélioration de la gestion des déchets et des zones d'accostage.
- Génération de revenus pour les communes.

### Objectif(s)

- Définir et réglementer les zones de mouillage forains dans les îles les plus fréquentées.
- Mettre en place une fiscalité communale pour financer les infrastructures et services liés à la plaisance touristique.

### Contexte

Bien que la possibilité de mettre en place une taxe sur la plaisance existe déjà, les communes ne sont pas toujours conscientes de cette option ou ne la collectent pas systématiquement. Il est donc crucial de sensibiliser les communes à cette possibilité et de mettre en place un système de collecte efficace.

### Description

Outre la délimitation de zones de mouillages sur corps-morts, il est souhaitable d'identifier des zones de mouillages forains (sur fonds vaseux ou sableux) dans les principales îles fréquentées.

Déployer une redevance « communale » permettant de couvrir les frais de ramassage des ordures et d'entretien des zones d'accostage, ainsi qu'un « cruising permit », permettant de mieux qualifier les flux de la plaisance touristique.

- **Délimitation des zones de mouillage** : Identifier les zones de mouillage forains sur des fonds vaseux ou sableux dans les principales îles fréquentées.
- **Redevance communale** : Mettre en place une redevance communale pour couvrir les frais de ramassage des ordures, l'entretien des zones d'accostage et d'autres services nécessaires.
- **Communication et sensibilisation** : Informer les communes et les plaisanciers des nouvelles réglementations et de l'importance de leur application.
- **Surveillance et application** : Mettre en place des mécanismes de surveillance et de contrôle pour s'assurer du respect des nouvelles réglementations.

### Critères GSTC :

- **Critère A9 : Régulations et contrôle des développements**. Définir et réglementer les zones de mouillage forains contribue à un meilleur contrôle et une gestion efficace des développements touristiques, en veillant à ce que les impacts environnementaux et socio-culturels soient gérés de manière appropriée.
- **Critère A3 : Suivi et rapport**. Mettre en place des mécanismes de surveillance et de contrôle pour s'assurer du respect des nouvelles réglementations permet de suivre les impacts des activités nautiques et d'assurer la conformité des mouillages aux normes établies.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles**. L'identification et la réglementation des zones de mouillage forains aident à protéger les écosystèmes marins en réduisant les impacts négatifs des mouillages sauvages et en minimisant les perturbations sur les habitats marins.

- **Critères D : Réduction de la pollution.** En établissant une fiscalité communale pour financer la gestion des déchets et l'entretien des zones d'accostage, cette action contribue à réduire la pollution causée par les plaisanciers, améliorant ainsi la qualité de l'environnement marin et côtier.
- **Critère B1 : Mesure de la contribution économique du tourisme.** La mise en place d'une redevance communale permet de mesurer la contribution économique de la plaisance touristique et de générer des revenus pour financer les infrastructures et services nécessaires, renforçant ainsi l'économie locale.
- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** La coordination entre les communes, les autorités locales et les plaisanciers pour mettre en œuvre cette action démontre une approche responsable et coordonnée de la gestion de la destination, intégrant les principes de durabilité dans les politiques publiques.
- **Critère A6 : Implication des visiteurs et feedback.** La sensibilisation des communes et des plaisanciers aux nouvelles réglementations améliore l'expérience des visiteurs en leur offrant des informations claires et des attentes bien définies, augmentant ainsi leur satisfaction et leur engagement envers des pratiques durables.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024 : Identification des zones de mouillage forains et élaboration des nouvelles réglementations.
À FAIRE	2025 : Mise en place de la redevance communale et des mécanismes de collecte.
À FAIRE	2025-2027 : Sensibilisation des communes et des plaisanciers, suivi et évaluation de l'application des réglementations.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2022	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> DPAM</p> <p><b>Partenaires :</b> Archipelagoes, MEF, Communes, Comités du tourisme, Tahiti Tourisme</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Définir et réglementer le métier de guide touristique

Cible(s) : guides touristiques, Visiteurs, Visiteurs locaux

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Valorisation et protection du patrimoine culturel.
- Amélioration de la qualité des services touristiques.
- Soutien aux communautés locales et réduction des crispations communautaires.

### Objectif(s)

- Créer et réglementer le métier de guide touristique officiel.
- Assurer la formation des guides incluant des éléments culturels pour une transmission correcte et cohérente des informations culturelles.

### Contexte

Les formations actuelles pour les guides de randonnées pédestres manquent de contenu culturel. Les formations existantes à l'Université de la Polynésie française (UPF) ne posent pas de questions sur la culture et n'obligent pas les guides à connaître la culture locale. Il est nécessaire d'adapter ces formations pour répondre aux besoins des communautés locales et soutenir les communautés locales.

### Description

- **Création du métier de guide officiel** : Définir les critères et les exigences pour devenir guide touristique officiel.
- **Formation des guides** : Inclure un tronc commun sur la culture locale dans les formations existantes avant de se spécialiser.
- **Accompagnement des guides** : Offrir un soutien continu aux guides pour garantir la qualité de leurs services.
- **Décentralisation des formations** : Éviter de centraliser les formations à Tahiti et les adapter aux spécificités des différents archipels.

### Critères GSTC :

- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** En définissant et réglementant le métier de guide touristique, cette action renforce la gouvernance de la destination en assurant que les guides touristiques sont bien formés et capables de fournir des informations correctes et cohérentes sur la culture locale.
- **Critère A4 : Engagement des entreprises et standards de durabilité.** La formation des guides touristiques inclut des éléments culturels et environnementaux, ce qui encourage les guides à adopter des pratiques durables et à promouvoir des normes de qualité dans leurs services.
- **Critère A6 : Engagement et retours des visiteurs.** En améliorant la qualité des services touristiques grâce à des guides mieux formés, cette action contribue à l'engagement et à la satisfaction des visiteurs. Les visiteurs sont plus susceptibles de fournir des retours positifs lorsqu'ils reçoivent des informations précises et enrichissantes.
- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** En incluant un tronc commun sur la culture locale dans les formations, cette action contribue directement à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel, assurant que les guides touristiques transmettent correctement et respectueusement les traditions et les histoires locales.
- **Critère C3 : Visites et activités culturelles respectueuses.** La formation des guides touristiques pour inclure des éléments culturels garantit que les visites et les activités proposées sont respectueuses de la culture locale, promouvant des interactions authentiques et respectueuses avec les communautés locales.

- **Critère C5 : Propriété intellectuelle.** La réglementation du métier de guide touristique et l'inclusion de modules culturels dans les formations aident à protéger le patrimoine culturel en assurant que les guides sont compétents et respectueux dans la transmission de la culture locale.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles.** En formant les guides à la gestion des écosystèmes naturels, cette action contribue à la conservation des ressources naturelles, en s'assurant que les guides sensibilisent les visiteurs à l'importance de protéger l'environnement local.
- **Critère B1 : Mesure de la contribution économique du tourisme.** L'amélioration de la qualité des services touristiques et la création d'emplois grâce à la réglementation et à la formation des guides touristiques contribuent à la mesure de la contribution économique du tourisme, en soutenant l'économie locale et en générant des revenus pour les communautés locales.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Définir les critères et exigences pour le métier de guide officiel.
À FAIRE	2025-2027 : Inclure des modules culturels dans les formations existantes et décentraliser les formations.
À FAIRE	2025-2027 : Suivi, évaluation et ajustement des formations et des soutiens aux guides.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> IJSPF, DJS</p> <p><b>Partenaires :</b> Tahiti Tourisme, SEFI, SDT, CFP, Service du Tourisme</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Gérer les flux des sites touristiques

Cible(s) : Acteurs du tourisme, Gestionnaires de sites, Communes

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Réduction de l'impact environnemental sur les sites touristiques.
- Augmentation de la satisfaction des visiteurs et des résidents.

### Objectif(s)

- Améliorer la gestion des flux touristiques sur les sites (naturels et culturels) les plus fréquentés.
- Préserver les sites naturels et culturels en réduisant la surfréquentation.
- Optimiser l'expérience des visiteurs tout en protégeant l'environnement.

### Contexte

La gestion des flux touristiques est cruciale pour éviter la surfréquentation des sites naturels et culturels. Actuellement, certains sites souffrent d'une surfréquentation qui menace leur durabilité. Une gestion proactive est nécessaire pour équilibrer la fréquentation et préserver ces sites pour les générations futures.

### Description

- **Collaboration sectorielle** : S'appuyer sur les acteurs sectoriels, par exemple la gestion par les prestataires nautiques à Bora Bora.
- **Chartes de bonne conduite** : Élaborer des chartes de bonne conduite pour les visiteurs et les opérateurs touristiques afin de minimiser les impacts négatifs.
- **Mise en place de quotas** : Définir et appliquer des quotas de visiteurs pour les sites les plus sensibles.
- **Outils de gestion** : Utiliser des outils numériques pour surveiller et gérer les flux touristiques en temps réel.
- **Sensibilisation** : Informer et éduquer les visiteurs sur l'importance de la préservation des sites.

### Critères GSTC :

- **Critère A8 : Gestion du nombre de visiteurs et des activités.** La mise en place de systèmes pour surveiller et gérer les volumes de visiteurs et leurs activités sur les sites touristiques répond précisément à ce critère. L'objectif est de trouver un équilibre entre les besoins des visiteurs, la capacité des sites et la protection de l'environnement, en ajustant les flux de visiteurs pour éviter la surfréquentation.
- **Critère C6 : Gestion des visiteurs sur les sites culturels.** Cette action inclut des mesures pour contrôler et réguler le nombre de visiteurs sur les sites culturels sensibles, assurant ainsi leur préservation et réduisant les impacts négatifs de la surfréquentation. L'élaboration de chartes de bonne conduite et la mise en place de quotas sont des exemples de mesures permettant de gérer les flux de visiteurs sur ces sites culturels.
- **Critère D2 : Gestion des visiteurs sur les sites naturels.** En définissant des quotas de visiteurs pour les sites naturels et en utilisant des outils de gestion des flux, cette action contribue directement à la protection des écosystèmes naturels. Cela permet de limiter l'impact des visiteurs sur les habitats naturels et de garantir la durabilité des sites.
- **Critère A9 : Régulations et contrôle des développements.** La mise en place de quotas et d'outils de gestion pour surveiller et contrôler les flux touristiques contribue à la régulation et au contrôle des développements

touristiques, minimisant les impacts environnementaux et socio-culturels négatifs sur les sites les plus sensibles.

- **Critère A3 : Suivi et rapport.** Utiliser des outils numériques pour surveiller et gérer les flux touristiques en temps réel aide à suivre l'impact des visiteurs sur les sites touristiques, permettant des ajustements en fonction des données collectées pour assurer une gestion proactive.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles.** En définissant et en appliquant des quotas de visiteurs pour les sites sensibles, cette action contribue directement à la conservation des ressources naturelles en évitant la surfréquentation et les dommages environnementaux.
- **Critères D : Réduction de la pollution.** La réduction de la surfréquentation des sites touristiques aide à diminuer la pollution causée par une trop grande affluence de visiteurs, y compris les déchets et la dégradation des habitats naturels.
- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** Élaborer des chartes de bonne conduite et sensibiliser les visiteurs à la préservation des sites contribue à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel, en promouvant des comportements respectueux et responsables.
- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** La collaboration avec les acteurs sectoriels et la mise en place de chartes et de quotas montrent une gestion responsable et coordonnée de la destination, impliquant les parties prenantes locales dans la préservation des sites touristiques.
- **Critère A6 : Implication des visiteurs et feedback.** Informer et éduquer les visiteurs sur l'importance de la préservation des sites améliore leur engagement envers des pratiques durables et leur satisfaction, tout en renforçant la qualité de leur expérience touristique.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Identification des sites prioritaires et élaboration des chartes de bonne conduite.
À FAIRE	2025-2026 : Mise en place des quotas et des outils de gestion des flux.
À FAIRE	2025-2027 : Suivi, évaluation et ajustement des mesures de gestion des flux.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Comités du tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Communes, Gestionnaires de sites, Prestataires touristiques</p>	

### Impacts

+++

+++

+++

## Orientation : Sensibiliser & former

### Sensibiliser les touristes à la durabilité

Cible(s) : Touristes, Touristes locaux

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Sensibilisation accrue des habitants.
- Meilleure gestion des ressources naturelles.

#### Objectif(s)

- Sensibiliser les touristes aux enjeux environnementaux, culturels et à la durabilité.
- Promouvoir les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets, d'énergie et de préservation des patrimoines naturels et culturels.

#### Contexte

Un travail est en cours à Tahiti Tourisme, notamment pour la sensibilisation autour des baleines. L'objectif est d'étendre cette sensibilisation à l'ensemble des touristes, y compris avant leur arrivée en Polynésie française.

#### Description

- **Avant l'arrivée** : Sensibiliser les touristes via les tour-opérateurs, les compagnies aériennes et les agences de voyage.
- **En route** : Diffuser des vidéos de sensibilisation dans les avions et à l'aéroport de Tahiti, avec des informations sur les règles et la charte de durabilité.
- **Sur place** : Mettre en place une charte d'engagement pour les touristes, vulgariser et diffuser les codes relatifs aux patrimoines naturels et culturels, et collaborer avec la DIREN et le DCP pour la rédaction d'un guide du touriste durable.

#### Critères GSTC :

- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En travaillant avec les tour-opérateurs, compagnies aériennes et agences de voyage, cette action assure que les entreprises du secteur touristique adhèrent aux standards de durabilité.
- **A5. Implication des résidents et feedback** : Les campagnes de sensibilisation incluent également les habitants, augmentant leur conscience des pratiques durables et leur participation au feedback sur l'efficacité des initiatives.
- **A6. Implication des visiteurs et feedback** : En sensibilisant les touristes dès leur réservation et durant leur séjour, cette action encourage leur participation et leur feedback sur les pratiques durables.
- **A7. Promotion et information** : La diffusion de vidéos de sensibilisation et la création de guides du touriste durable renforcent la promotion et l'information sur les pratiques de durabilité.
- **C1. Protection des ressources culturelles** : En informant les touristes des règles et codes relatifs aux patrimoines naturels et culturels, cette action contribue à la protection de ces ressources.
- **C5. Propriété intellectuelle** : La sensibilisation et l'information sur les règles relatives aux patrimoines naturels et culturels

aident à protéger la propriété intellectuelle des communautés locales.

- **C6. Gestion des visiteurs sur les sites culturels** : La sensibilisation des touristes avant et pendant leur séjour aide à gérer leur comportement sur les sites culturels, minimisant ainsi les impacts négatifs.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : La sensibilisation des touristes aux règles de conduite aide à protéger les environnements sensibles contre les dommages.
- **D9. Gestion des déchets** : En sensibilisant les touristes à la gestion des déchets, cette action contribue à réduire la production de déchets et à améliorer leur gestion.
- **D6. Gestion de l'eau** : En informant les touristes sur les bonnes pratiques en matière de consommation d'eau, cette action aide à préserver cette ressource précieuse.
- **D5. Énergie** : La promotion de l'efficacité énergétique auprès des touristes contribue à réduire la consommation d'énergie fossile et les émissions associées.
- **D10. Réduction des émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En sensibilisant les touristes à l'impact de leurs actions et en promouvant des pratiques durables, cette action contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024-2025 : Organisation des campagnes de sensibilisation et création de supports pédagogiques.
À FAIRE	2025-2026 : Déploiement des dispositifs de sensibilisation à l'aéroport et dans les avions.
À FAIRE	2025-2027 : Suivi, évaluation et ajustement des initiatives de sensibilisation.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2024	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p>Coordinateur(s) : Tahiti Tourisme</p> <p>Partenaires : Service du Tourisme, DIREN, DCP</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Sensibiliser et former les communes au tourisme durable

Cible(s) : Communes

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Renforcement de la gouvernance locale en matière de tourisme.
- Valorisation du patrimoine culturel et naturel.
- Amélioration de la coordination entre les initiatives locales et globales.
- Augmentation de la durabilité des pratiques touristiques.

### Objectif(s)

- Sensibiliser les communes à l'importance du tourisme durable.
- Former les acteurs communaux aux pratiques de gestion durable du tourisme.

### Contexte

Les communes jouent un rôle crucial dans la gestion et la promotion du tourisme durable. Il est essentiel de les sensibiliser et de les former aux pratiques de gestion durable pour assurer une cohérence et une synergie entre les initiatives locales et les objectifs nationaux de durabilité.

### Description

- **Organisation de séminaires et ateliers** : Mettre en place des sessions de formation et de sensibilisation pour les élus et les agents communaux.
- **Développement de supports pédagogiques** : Créer des guides et des outils pédagogiques adaptés aux besoins des communes.
- **Évaluation et suivi** : Mettre en place un système de suivi pour évaluer l'impact des formations et ajuster les programmes si nécessaire.

### Critères GSTC :

- **A1. Responsabilité de la gestion de la destination** : En sensibilisant et formant les acteurs communaux, cette action assure que les communes prennent des responsabilités bien définies dans la gestion durable du tourisme, renforçant ainsi la gouvernance locale et la coordination avec les objectifs globaux.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En formant les communes aux pratiques de gestion durable, cette action encourage l'implication des entreprises locales dans l'adoption de standards de durabilité, améliorant ainsi la durabilité globale du secteur touristique.
- **A5. Implication des résidents et feedback** : Les séances de sensibilisation et de formation permettent d'impliquer les résidents dans le processus de gestion durable du tourisme, en recueillant leurs feedbacks et en intégrant leurs besoins et préoccupations dans les plans de développement.
- **A8. Gestion du nombre de visiteurs et des activités** : En formant les communes à la gestion des flux touristiques, cette action contribue à mieux contrôler le nombre de visiteurs et à organiser les activités de manière durable et équilibrée.
- **A9. Réglementations sur l'aménagement et le contrôle du développement** : La formation des communes inclut des aspects réglementaires, aidant à mettre en place et à respecter des normes et des réglementations sur l'aménagement durable et le contrôle du développement touristique.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : En développant des compétences locales en matière de gestion durable du tourisme, cette action crée des emplois convenables et ouvre des opportunités de carrière dans le secteur du tourisme durable.

- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : En formant les acteurs communaux, cette action favorise le soutien aux entrepreneurs locaux et encourage les pratiques de commerce équitable, stimulant ainsi l'économie locale.
- **B4. Soutien aux communautés** : Cette action assure que les initiatives touristiques soutiennent les communautés locales, en intégrant leurs besoins et en maximisant les bénéfices pour les résidents.
- **C1. Protection des ressources culturelles** : La formation sensibilise les acteurs communaux à la protection des ressources culturelles, garantissant que le développement touristique respecte et valorise le patrimoine culturel local.
- **C6. Gestion des visiteurs sur les sites culturels** : La formation inclut des pratiques pour gérer les visiteurs de manière à minimiser les impacts sur les sites culturels, assurant une visite respectueuse et durable du patrimoine.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : En formant les communes aux pratiques de gestion durable, cette action contribue à la protection des environnements sensibles contre les impacts négatifs du tourisme.
- **D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels** : La formation inclut des pratiques pour gérer les visiteurs de manière à minimiser les impacts sur les sites naturels, assurant une visite respectueuse et durable des écosystèmes locaux.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Organisation des premiers séminaires et ateliers.
À FAIRE	2026 : Développement et diffusion des supports pédagogiques.
À FAIRE	2025-2028 : Suivi, évaluation et ajustement des programmes de formation.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2028	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : SPCPF</p> <p><b>Partenaires</b> : Service du Tourisme, Tahiti Tourisme, Comités du tourisme</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Créer une matière/un module "tourisme durable" dans toutes les formations liées au tourisme

Cible(s) : Futurs professionnels du tourisme

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Renforcement des compétences en matière de durabilité.
- Augmentation de la qualité et de la responsabilité des services touristiques.
- Promotion d'un tourisme respectueux de l'environnement, socio-économique et culturel.

### Objectif(s)

- Intégrer les enjeux de durabilité dans toutes les formations liées au tourisme.
- Sensibiliser et former les futurs professionnels du tourisme aux pratiques durables.

### Contexte

La durabilité est un enjeu majeur pour le secteur du tourisme. Intégrer un module de tourisme durable dans les formations existantes permettra de préparer les futurs professionnels à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et des communautés locales.

### Description

- **Élaboration des modules** : Créer des modules spécifiques sur le tourisme durable, couvrant les aspects environnementaux, socio-économiques et culturels.
- **Intégration dans les cursus** : Inclure ces modules dans les programmes des écoles hôtelières, des formations touristiques et des établissements d'enseignement supérieur.
- **Formation des formateurs** : Former les enseignants et les formateurs aux contenus des modules.
- **Évaluation et suivi** : Mettre en place un système de suivi pour évaluer l'impact des formations et ajuster les contenus si nécessaire.

*Note : Cette action est en lien avec l'action dédiée aux guides touristiques et celle dédiée à l'accessibilité.*

### Critères GSTC :

- **A1. Responsabilité de la gestion de la destination** : En formant les futurs professionnels du tourisme aux enjeux de durabilité, cette action renforce la responsabilité de la gestion de la destination en intégrant des pratiques durables dès le départ.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En intégrant la durabilité dans les formations, cette action encourage les futurs professionnels à adopter des standards de durabilité dans leurs pratiques professionnelles.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : La création de modules de tourisme durable dans les formations renforce les compétences des étudiants, augmentant ainsi leurs opportunités de carrière dans le secteur du tourisme durable.
- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : En formant les étudiants aux pratiques durables, cette action soutient les entrepreneurs locaux en favorisant des pratiques commerciales équitables et responsables.
- **B4. Soutien aux communautés** : La sensibilisation aux pratiques durables aide à soutenir les communautés locales en favorisant un tourisme respectueux de l'environnement et de la culture locale.
- **B8. Accès universel** : En incluant des modules sur l'accessibilité dans les formations, cette action assure que les futurs professionnels du tourisme sont sensibilisés à l'importance de l'accès universel.
- **C1. Protection des ressources culturelles** : Les modules de formation sur le tourisme durable incluront des aspects de

protection des ressources culturelles, renforçant ainsi leur préservation.

- **C6. Gestion des visiteurs sur les sites culturels** : Les modules de formation sur le tourisme durable incluront des stratégies pour gérer les visiteurs sur les sites culturels de manière responsable.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : En intégrant des connaissances sur la protection des environnements sensibles dans les formations, cette action contribue à leur préservation.
- **D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels** : Les modules de formation incluront des pratiques de gestion des visiteurs sur les sites naturels, minimisant ainsi les impacts négatifs.
- **D5. Gestion des énergies** : Les futurs professionnels seront formés à la gestion durable de l'énergie, contribuant ainsi à une utilisation plus efficace des ressources énergétiques.
- **D6. Gestion de l'eau** : Les formations incluront des pratiques de gestion durable de l'eau, aidant à préserver cette ressource précieuse.
- **D9. Déchets solides** : Les futurs professionnels seront formés à la gestion des déchets solides, contribuant ainsi à la réduction et au recyclage des déchets.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : La sensibilisation aux émissions de GES et aux pratiques de réduction sera un aspect clé des modules de formation, contribuant à la lutte contre le changement climatique.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2026-2030 : Suivi, évaluation et ajustement des modules de formation.
À FAIRE	2025 : Élaboration des modules de formation
À FAIRE	2025 : Formation des enseignants et lancement des premiers modules.
À FAIRE	2025-2027 : Intégration et mise en oeuvre progressive des modules dans les cursus des écoles hôtelières et touristiques.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : Tous les organismes de formation</p>	

## Impacts

+++

+++

+++

## Intégrer des modules « sénior » et « handicaps » dans toutes les formations touristiques

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de l'accessibilité des sites touristiques.
- Valorisation de la destination comme inclusive et responsable.

### Objectif(s)

- Sensibiliser et former les acteurs du tourisme à l'accueil des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
- Améliorer l'accueil des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

### Contexte

Il est essentiel d'assurer que les sites touristiques soient accessibles à tous, y compris aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Actuellement, les formations touristiques ne prennent pas suffisamment en compte ces besoins spécifiques. L'intégration de modules dédiés dans les formations existantes permettra de mieux préparer les professionnels du secteur à accueillir ces publics.

### Description

- **Élaboration des modules de formation** : Développer des modules spécifiques sur l'accueil des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
- **Intégration dans les cursus** : Incorporer ces modules dans les formations des écoles hôtelières et touristiques.
- **Sensibilisation des acteurs** : Organiser des sessions de sensibilisation pour les acteurs touristiques déjà en activité.
- **Suivi et évaluation** : Mettre en place un système de suivi pour évaluer l'impact des formations et ajuster les modules si nécessaire.

### Critères GSTC :

- **B8. Accès universel** : Cette action est directement liée à l'amélioration de l'accessibilité des sites touristiques, en formant les acteurs à mieux accueillir les personnes âgées et handicapées, assurant ainsi un accès universel.
- **A1. Responsabilité de la gestion de la destination** : En intégrant des modules spécifiques pour l'accueil des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, cette action démontre une gestion proactive et inclusive des destinations touristiques, assurant que tous les visiteurs sont pris en compte dans les plans de gestion.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En formant les professionnels du tourisme à l'accueil des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, cette action encourage les entreprises touristiques à adopter des standards de durabilité et d'accessibilité plus élevés.
- **A8. Gestion du nombre de visiteurs et des activités** : En améliorant l'accueil et l'accès pour tous les visiteurs, cette action contribue à une meilleure gestion des flux de visiteurs et des activités touristiques, assurant que les sites peuvent accueillir un public diversifié de manière efficace et inclusive.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Élaboration des modules de formation dans les cursus des écoles hôtelières et touristiques.
À FAIRE	2026 : Organisation des sessions de sensibilisation pour les acteurs touristiques en activité.
À FAIRE	2026 - ... : Intégration et mise en oeuvre des modules dans les cursus.
À FAIRE	2026-2030 : Suivi, évaluation et ajustement des modules de formation.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2026	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> UPF</p> <p><b>Partenaires :</b> Service du Tourisme, Ecole hôtelière, Ecoles touristiques</p>	

### Impacts

impact environnemental (0/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Sensibiliser les agents d'accueil aux handicaps et à la langue des signes

Cible(s) : Comités du tourisme, Communes

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Renforcement de l'accessibilité des services touristiques.
- Inclusion sociale des personnes en situation de handicap.
- Valorisation de la destination comme accessible et inclusive.

### Objectif(s)

- Améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Former les agents d'accueil à la langue des signes pour faciliter la communication avec les visiteurs sourds et malentendants.

### Contexte

Il est crucial d'assurer que les sites touristiques et les services d'accueil soient accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. La sensibilisation et la formation des agents d'accueil sont des étapes essentielles pour améliorer l'expérience des visiteurs en situation de handicap.

### Description

- **Formation des agents d'accueil** : Organiser des sessions de formation pour les agents d'accueil (une personne par commune a minima) sur les différentes formes de handicap et la langue des signes (déjà prévu par le CGF).
- **Sensibilisation** : Sensibiliser les agents d'accueil aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.
- **Partenariats** : Collaborer avec des associations spécialisées (Fédération Te Niu O Te Huma en particulier) pour élaborer et dispenser les formations.
- **Suivi et évaluation** : Mettre en place un système de suivi pour évaluer l'impact des formations et ajuster les contenus si nécessaire.

### Critères GSTC :

- **B8. Accès universel** : Cette action contribue directement à l'amélioration de l'accès universel en formant les agents d'accueil à répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, y compris celles qui utilisent la langue des signes.
- **A8. Gestion du nombre de visiteurs et des activités** : Assurer que les sites touristiques soient accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap, permet une gestion équitable et inclusive des flux de visiteurs.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : Former les agents d'accueil à la langue des signes et à l'accueil des personnes en situation de handicap crée des emplois plus qualifiés et offre des opportunités de carrière enrichissantes.
- **B4. Soutien aux communautés** : En renforçant l'inclusivité, cette action soutient les communautés locales en rendant les services touristiques accessibles à un public plus large, y compris les résidents locaux en situation de handicap.
- **C1. Protection des ressources culturelles** : Assurer que les sites culturels soient accessibles à tous permet de partager et de valoriser le patrimoine culturel avec un public plus diversifié.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024 : Élaboration du programme de formation et organisation des premières sessions.
À FAIRE	2025 : Déploiement des formations dans les différentes communes.
À FAIRE	2025-2027 : Suivi, évaluation et ajustement des programmes de formation.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2024	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p>Coordinateur(s) : CGF</p> <p>Partenaires : Fédération Te Niu O Te Huma</p>	

## Impacts

impact environnemental (0/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Sensibiliser les agents d'accueil de Tahiti Tourisme et des comités du tourisme aux handicaps et à la langue des signes

Cible(s) : Agents d'accueil Tahiti Tourisme

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de l'accessibilité et de l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Valorisation de Tahiti comme destination inclusive et responsable.

### Objectif(s)

- Sensibiliser et former les agents d'accueil aux différents types de handicaps.
- Apprendre la langue des signes pour mieux communiquer avec les visiteurs sourds et malentendants.

### Contexte

L'amélioration de l'accueil des personnes en situation de handicap est essentielle pour rendre les sites touristiques accessibles à tous. En s'inspirant de l'action prévue par le CGF pour les communes (voir l'action dédiée), Tahiti Tourisme et les comités du tourisme doivent intégrer des formations spécifiques pour leurs agents d'accueil.

### Description

- **Formation des agents d'accueil** : Organiser des sessions de formation pour les agents d'accueil sur les différents types de handicaps et la langue des signes.
- **Sensibilisation** : Sensibiliser les agents d'accueil aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.
- **Partenariats** : Collaborer avec des associations spécialisées pour élaborer et dispenser les formations.
- **Suivi et évaluation** : Mettre en place un système de suivi pour évaluer l'impact des formations et ajuster les contenus si nécessaire.

### Critères GSTC :

- **B8. Accès universel** : Cette action contribue directement à l'amélioration de l'accès universel en formant les agents d'accueil à répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, y compris celles qui utilisent la langue des signes.
- **A8. Gestion du nombre de visiteurs et des activités** : Assurer que les sites touristiques soient accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap, permet une gestion équitable et inclusive des flux de visiteurs.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : Former les agents d'accueil à la langue des signes et à l'accueil des personnes en situation de handicap crée des emplois plus qualifiés et offre des opportunités de carrière enrichissantes.
- **B4. Soutien aux communautés** : En renforçant l'inclusivité, cette action soutient les communautés locales en rendant les services touristiques accessibles à un public plus large, y compris les résidents locaux en situation de handicap.
- **C1. Protection des ressources culturelles** : Assurer que les sites culturels soient accessibles à tous permet de partager et de valoriser le patrimoine culturel avec un public plus diversifié.

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Élaboration du programme de formation
À FAIRE	2025 : Organisation des premières sessions.
À FAIRE	2026-2030 : Organisation régulière de sessions pour les nouveaux arrivants.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-09-2024	31-05-2025	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Fédération Te Niu O Te Huma, CGF</p>	

## Impacts

impact environnemental (0/3)	impact économique (1/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Renforcer les actions de sensibilisation et formation au tourisme durable auprès des jeunes publics

Cible(s) : Enfants, Associations, Communes, Comités du tourisme

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Préservation et valorisation du patrimoine culturel.
- Éducation des jeunes à l'importance de la durabilité et du civisme environnemental et culturel.

### Objectif(s)

- Sensibiliser la population par le biais de la jeunesse à la culture polynésienne.

### Contexte

Une action en cours de Tahiti Tourisme avec la DGEE vise à renforcer la sensibilisation des jeunes au tourisme durable. Cette action doit être amplifiée pour inclure des activités éducatives et des sorties culturelles dans le programme scolaire, favorisant ainsi une meilleure compréhension et appréciation du patrimoine culturel polynésien dès le plus jeune âge.

### Description

- **Organiser des actions de sensibilisation au tourisme** auprès des jeunes publics.
- **Élaborer un programme de formation au tourisme durable** en milieu scolaire.
- **Favoriser des activités alliant éco-civisme et tourisme** en milieu scolaire primaire et secondaire.
- **Eduquer à la culture** polynésienne et la préservation du patrimoine (visites sur les sites notamment)
- **Intégrer des modules « sénior » et « handicaps »** dans les canaux de sensibilisation.
- **Diversifier et populariser l'accès aux informations** concernant le secteur touristique pour les résidents de chaque territoire.
- **Engager des actions de terrain, débats publics et échanges** pour répondre aux préoccupations liées au tourisme (*tourism bashing*).
- **Favoriser l'implication et la participation de la population** et des associations locales dans les actions et événements touristiques.

### Critères GSTC :

- **A5. Implication des résidents et feedback** : L'implication des jeunes et des associations locales dans des actions de sensibilisation renforce l'engagement des résidents et permet de recueillir leurs retours pour améliorer les initiatives.
- **A7. Promotion et information** : En diversifiant et popularisant l'accès à l'information sur le tourisme durable, cette action améliore la promotion et la diffusion des bonnes pratiques auprès des jeunes et de la communauté.
- **B4. Soutien aux communautés** : En impliquant les jeunes et les associations locales dans des activités de sensibilisation, cette action soutient les communautés en les engageant directement dans des initiatives durables.
- **C1. Protection des ressources culturelles** : La sensibilisation des jeunes à la culture polynésienne contribue à la protection et à la valorisation des ressources culturelles locales.
- **C3. Patrimoine immatériel** : En éduquant les jeunes sur l'importance du patrimoine culturel et des traditions locales, cette action aide à préserver et à transmettre le patrimoine immatériel polynésien.
- **C4. Accès traditionnel** : Les sorties culturelles et les activités éducatives permettent aux jeunes d'accéder aux sites culturels de manière respectueuse et éducative, renforçant leur lien avec leur héritage traditionnel.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : En sensibilisant les jeunes à la protection des écosystèmes, cette action

contribue à la préservation des environnements sensibles de la Polynésie française.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024-2025 : Élaboration du programme de formation au tourisme durable en milieu scolaire.
À FAIRE	2025 : Organisation d'ateliers de sensibilisation les mercredis sur des sites touristiques.
À FAIRE	2025 - ... : Mise en œuvre du programme de formation au tourisme durable en milieu scolaire.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-09-2024	31-12-2025	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Service du Tourisme, DGEE, Communes, Comités du tourisme, FAPE, Associations environnementales, Associations culturelles</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++



## **Pilier : B. Durabilité socio-économique**

## Orientation : Assurer des bénéfices économiques locaux

### Développer la promotion touristique de l'île de Tahiti

Cible(s) : Touristes, Touristes locaux

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Augmentation de la fréquentation touristique.
- Valorisation du patrimoine culturel et naturel.
- Renforcement de l'image de marque de Tahiti.

#### Objectif(s)

- Améliorer la visibilité de Tahiti comme destination touristique durable.
- Promouvoir les atouts culturels, naturels et historiques de Tahiti.

#### Contexte

Tahiti est trop souvent vu comme un simple territoire de passage vers d'autres destinations polynésiennes. Tahiti dispose pourtant de nombreux atouts touristiques, mais la promotion de ces atouts doit être renforcée pour attirer un nombre croissant de visiteurs. Actuellement, la visibilité de Tahiti sur les marchés internationaux peut être améliorée par des campagnes de promotion ciblées et l'utilisation de nouvelles technologies.

#### Description

- **Campagnes de promotion** : Mettre en place des campagnes de promotion ciblées sur les marchés internationaux clés.
- **Utilisation des technologies numériques** : Exploiter les technologies numériques, telles que la réalité augmentée, les visites virtuelles et les réseaux sociaux, pour promouvoir Tahiti.
- **Partenariats** : Établir des partenariats avec des influenceurs, des agences de voyage et des médias pour accroître la visibilité de Tahiti.
- **Participation à des salons et foires** : Poursuivre et renforcer la présence à des salons et foires internationaux du tourisme pour promouvoir Tahiti.
- **Création de contenus promotionnels** : Développer des contenus promotionnels mettant en avant les aspects culturels, naturels et historiques de Tahiti.

#### Critères GSTC :

- 
- ...

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2030	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
Coordinateur(s) : Tahiti Tourisme	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Développer de nouveaux circuits touristiques et agro-touristiques liés aux productions locales

Cible(s) : Acteurs du tourisme

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Diversification de l'offre touristique.
- Valorisation des productions locales.
- Renforcement des économies locales.

### Objectif(s)

- Soutenir le développement de l'offre en agrotourisme et tourisme gourmand.
- Développer des circuits agrotouristiques liés aux productions locales.

### Contexte

Les circuits touristiques thématiques centrés sur les productions locales permettent de valoriser les ressources du territoire tout en offrant une expérience unique aux visiteurs. Ces circuits peuvent inclure des visites de fermes, des ateliers pratiques et des ventes de produits locaux, ce qui favorise le développement économique local et la promotion des savoir-faire traditionnels.

### Description

- **Création des circuits thématiques** : Encourager les circuits centrés sur la transformation locale (routes de l'ananas, de la vanille, du coco, de la perle, du miel, etc.).
- **Promotion des circuits** : Lancer des campagnes de promotion des circuits agrotouristiques.
- **Collaboration avec les agriculteurs** : Travailler en étroite collaboration avec les agriculteurs et les producteurs locaux pour intégrer leurs activités dans les circuits.
- **Incitations financières** : Mettre en place des incitations financières pour rémunérer les propriétaires et agriculteurs participant aux circuits.

*Frein potentiel : nuisances touristiques par rapport aux exploitations aux alentours*

### Critères GSTC :

- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : Cette initiative encourage la collaboration entre les acteurs touristiques et les agriculteurs, favorisant l'adoption de standards de durabilité dans les pratiques agricoles et touristiques.
- **A7. Promotion et information** : La promotion des circuits agrotouristiques contribue à informer les touristes sur les productions locales et les pratiques agricoles durables, augmentant ainsi la visibilité des ressources locales.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : Le développement de ces circuits crée de nouvelles opportunités d'emploi et de carrière pour les résidents locaux, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme.
- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : En favorisant les circuits liés aux productions locales, cette action soutient les entrepreneurs locaux et encourage le commerce équitable en mettant en valeur les produits régionaux.
- **B4. Soutien aux communautés** : Les circuits agrotouristiques renforcent les économies locales et améliorent le bien-être des communautés en permettant aux agriculteurs de diversifier leurs sources de revenus.

- **C3. Patrimoine immatériel** : La mise en place de circuits touristiques basés sur les savoir-faire locaux contribue à la valorisation et à la transmission des traditions et des pratiques culturelles immatérielles.
- **C4. Accès traditionnel** : Les circuits permettent aux visiteurs d'accéder aux pratiques agricoles traditionnelles et aux paysages culturels, favorisant ainsi un tourisme respectueux et éducatif.
- **D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels** : En orientant les visiteurs vers des circuits spécifiques, cette action aide à gérer les flux touristiques et à minimiser les impacts environnementaux sur les sites naturels.
- **D3. Interactions avec la vie sauvage** : Les circuits agrotouristiques peuvent inclure des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité, contribuant ainsi à la conservation de la faune et de la flore locales.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En promouvant les produits locaux et réduisant les distances de transport des aliments, cette action contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024-2025 : Création des circuits touristiques.
À FAIRE	2026 : Lancement des campagnes de promotion.
À FAIRE	2026-2027 : Accompagnement et développement de nouveaux circuits

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2024	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : DAG, CAPL, Communes, Tahiti Tourisme</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Favoriser les achats de souvenirs locaux artisanaux en matières naturelles et réglementer les importations

Cible(s) : Vendeurs de souvenirs, Touristes, Artisans locaux

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Objectif(s)

- Réduction de l'empreinte environnementale des souvenirs touristiques.
- Promouvoir les produits artisanaux locaux et limiter les importations de produits de contrefaçon.
- Soutien à l'économie locale.
- Valorisation de la culture et des savoir-faire traditionnels.

### Contexte

Il est essentiel de développer l'offre locale et artisanale existante pour promouvoir la culture locale et réduire l'impact environnemental. Les artistes et artisans locaux sont souvent mis en avant lors des débarquements de croisières et dans les grands hôtels. Cependant, l'importation de souvenirs de Bali ou de Chine reste répandue, ce qui nuit à la promotion des produits locaux.

### Description

- **Promotion des produits locaux :** Mettre en avant les produits fabriqués à partir de ressources gérées durablement et valoriser le savoir-faire artisanal.
- **Réglementation des importations :** Introduire une réglementation pour limiter l'importation de souvenirs de contrefaçon.
- **Création d'un label local :** Eventuellement créer un label pour identifier et promouvoir les produits artisanaux locaux.
- **Identification de lieux stratégiques :** Installer des artisans dans des zones à forte fréquentation touristique.
- **Développement de centres culturels et artisanaux :** Concentrer les pôles d'intérêt pour promouvoir l'artisanat local.

### Critères GSTC :

- **Critère B3 : Soutien aux entrepreneurs locaux et commerce équitable.** Valorisation de la culture et des savoir-faire traditionnels : En réglementant les importations et en favorisant les achats de souvenirs locaux, cette action soutient les entrepreneurs locaux et encourage le commerce équitable, en valorisant les produits authentiques et les savoir-faire traditionnels.
- **Critère B2 : Emplois convenables et opportunités de carrière.** En soutenant les artisans locaux et en favorisant les produits artisanaux, cette action crée des opportunités d'emploi convenables et durables. Les artisans locaux bénéficient d'une demande accrue pour leurs produits, ce qui améliore leur stabilité économique et leurs perspectives de carrière.
- **Critère B4 : Soutien aux communautés.** En valorisant la culture et les savoir-faire traditionnels à travers les produits artisanaux locaux, cette action soutient les communautés locales. Cela favorise la cohésion sociale et économique en renforçant les liens entre les artisans et les touristes, et en soutenant l'économie locale.
- **Critère B1 : Mesure de la contribution économique du tourisme.** Soutien à l'économie locale : La promotion des produits artisanaux locaux et la création d'un label local pour identifier ces produits contribuent à mesurer et optimiser la contribution économique du tourisme, en augmentant les revenus pour les artisans locaux et en créant des emplois.
- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** Protection et valorisation du patrimoine culturel : En favorisant

les produits artisanaux locaux, cette action contribue à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel, en assurant que les touristes emportent avec eux des souvenirs authentiques qui représentent réellement la culture locale.

- **Critère D10 : Réduction des émissions de GES.** En favorisant les achats de souvenirs locaux et en limitant les importations de produits de contrefaçon, cette action réduit les émissions de gaz à effet de serre associées à la fabrication et au transport international de ces marchandises. La promotion des produits fabriqués localement diminue l'empreinte carbone des souvenirs touristiques.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Élaboration de la réglementation sur les importations et création du label local.
À FAIRE	2025-2026 : Renforcement de l'installation des artisans dans des lieux stratégiques
À FAIRE	2026 : Lancement de la promotion des produits locaux.
À FAIRE	2025-2027 : Suivi, évaluation et ajustement des initiatives de promotion.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2026	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Service de l'Artisanat</p> <p><b>Partenaires :</b> Comités du tourisme, MEF, Tahiti Tourisme</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Mettre en place des dispositifs bancaires (DAB/TPE) mutualisés dans les îles non équipées

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Réduction des inégalités d'accès aux services bancaires.
- Stimulation de l'économie locale par la facilité des transactions financières.
- Meilleure satisfaction des touristes grâce à la disponibilité des services bancaires.

### Objectif(s)

- Améliorer l'accessibilité des services bancaires dans les îles non équipées.
- Faciliter les transactions financières pour les habitants et les touristes.
- Renforcer l'économie locale.

### Contexte

De nombreuses îles en Polynésie française ne sont pas équipées de Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) et de Terminaux de Paiement Electronique (TPE). Cette situation crée des difficultés pour les habitants et les touristes en termes de transactions financières, limitant ainsi le développement économique local.

### Description

- **Installation de DAB et TPE mutualisés** : Mettre en place des dispositifs bancaires mutualisés dans les îles non équipées pour permettre aux habitants et aux touristes d'accéder aux services bancaires de base.
- **Partenariat banques/communes/Pays** : Collaborer pour financer et installer ces dispositifs.
- **Gestion et maintenance** : Assurer une gestion et une maintenance régulière des dispositifs pour garantir leur fonctionnement optimal.
- **Sensibilisation et information** : Informer les habitants et les touristes de la disponibilité de ces services bancaires.

### Critères GSTC :

- **B8. Accès universel** : En installant des dispositifs bancaires mutualisés dans les îles non équipées, cette action assure un accès universel aux services financiers, réduisant ainsi les inégalités entre les différentes îles.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : En améliorant l'accessibilité financière et en stimulant l'économie locale, cette action peut créer de nouvelles opportunités d'emploi et soutenir les entreprises locales.
- **B4. Soutien aux communautés** : En facilitant les transactions financières, cette action soutient les économies locales et améliore la qualité de vie des résidents, en leur offrant un accès facile à des services bancaires essentiels.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

- À FAIRE 2025 : Identification des îles non équipées et prioritaires
- À FAIRE 2025 : Planification des installations.
- À FAIRE 2025 à 2027 : Installation des équipements

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Banques, OSB</p> <p><b>Partenaires :</b> OPT, Pays</p>	<p><b>Budget - complément :</b></p> <p>À définir (Investissement à perte pour les banques, coûts d'abonnement élevés)</p>

## Impacts

impact environnemental (0/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Soutenir les porteurs de projets touristiques (jeunes en particulier)

Cible(s) : Porteurs de projets

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Création d'emplois.
- Diversification de l'offre touristique.
- Développement des compétences entrepreneuriales chez les jeunes.

### Objectif(s)

- Encourager et soutenir les jeunes porteurs de projets touristiques.
- Favoriser l'innovation et la créativité dans le secteur du tourisme.
- Renforcer l'économie locale par le développement de nouveaux projets touristiques.

### Contexte

Le forum annuel de Tahiti Tourisme à la Présidence accueille déjà des porteurs de projets. Le projet PRISM porté par la CCISM existe, mais il y a un vrai problème de coordination entre les multiples acteurs concernés. Il est essentiel de soutenir les jeunes porteurs de projets pour dynamiser le secteur touristique local.

### Description

- **Identification des secteurs en tension** : Identifier les secteurs du tourisme nécessitant de nouvelles initiatives et innovations.
- **Soutien financier** : Faciliter l'accès aux financements pour les jeunes porteurs de projets via des partenariats avec les banques, l'ADIE et d'autres institutions financières.
- **Accompagnement et mentorat** : Mettre en place des programmes de mentorat et de coaching pour accompagner les jeunes entrepreneurs.
- **Formation et ateliers** : Organiser des formations et ateliers sur la gestion de projets touristiques, le marketing, et la gestion financière.
- **Promotion des projets** : Aider à la promotion des nouveaux projets touristiques à travers les canaux de communication de Tahiti Tourisme et autres partenaires.

### Critères GSTC :

- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : En soutenant les jeunes porteurs de projets, cette action crée des emplois locaux et offre des opportunités de carrière dans le secteur du tourisme, renforçant ainsi l'économie locale.
- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : Le soutien financier, le mentorat, et les formations offerts aux jeunes entrepreneurs renforcent les capacités locales et encouragent le commerce équitable.
- **B4. Soutien aux communautés** : En développant de nouveaux projets touristiques, cette action soutient les communautés locales en créant des opportunités économiques et en valorisant les ressources locales.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En facilitant l'accès au financement et en offrant un accompagnement aux jeunes entrepreneurs, cette initiative encourage les entreprises touristiques à adopter des pratiques durables et à s'engager dans des projets responsables.
- **A7. Promotion et information** : La promotion des nouveaux projets touristiques à travers les canaux de

communication de Tahiti Tourisme et autres partenaires aide à informer et sensibiliser le public sur les initiatives durables.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Identification des secteurs en tension et mise en place des dispositifs de soutien financier.
À FAIRE	2026 : Lancement des programmes de mentorat et des ateliers de formation.
À FAIRE	2026-2028 : Suivi, évaluation et ajustement des initiatives de soutien aux porteurs de projets.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2026	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> CCISM</p> <p><b>Partenaires :</b> Banques, ADIE, LICRA, Tahiti Tourisme, SEFI, ADE</p> <p><b>Équipe projet :</b></p> <p>Chloé</p>	

### Impacts

impact environnemental (2/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Orientation : S'approvisionner localement et durablement

### Favoriser les achats durables et locaux (hors alimentation)

Cible(s) : Hébergements terrestres, établissements de restauration, Acteurs du tourisme

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Amélioration de l'économie locale.
- Préservation des ressources.
- Réduction des volumes de transport.
- Sensibilisation des touristes à des modes de consommation moins impactants sur l'environnement.

#### Objectif(s)

- Inciter les fournisseurs à adopter des pratiques durables et respectueuses de l'environnement.
- Réduire la production de déchets plastiques dans le secteur touristique.

#### Contexte

Chaque établissement a la possibilité d'adopter une politique d'achat plus durable. Actuellement, les modes de consommation ne permettent pas une pérennité des ressources disponibles. De nombreux produits de consommation sont importés, impactant négativement l'empreinte carbone et offrant peu de bénéfices aux populations locales. Par ailleurs, les plastiques envahissent terres et océans, nécessitant des pratiques nouvelles pour les voyageurs.

#### Description

- **Favoriser les produits locaux** : Promouvoir l'achat de produits polynésiens ou de la zone Pacifique.
- **Faciliter les appels d'offres pour les prestataires locaux** : Permettre aux prestataires non-français de la zone Pacifique de répondre plus facilement aux appels d'offres.
- **Politique d'achat responsable** : Instaurer une politique d'achat responsable dans les grands complexes hôteliers.
  - État des lieux des achats.
  - Tri par famille de produits et fournisseur.
  - Base de données et grille de notation (suivant leur empreinte carbone, leur retombée économique ou autre).
  - Définition de « produit local ».
- **Stratégie de réduction des déchets** : Encourager la réduction des emballages plastiques et promouvoir les conditionnements en gros volumes.
- **Sensibilisation des acteurs de l'industrie touristique** : tours opérateurs, agences de voyages, compagnie aérienne, professionnels du tourisme.
- **Sensibilisation des "consommateurs"** : Informer les touristes et la population sur les modes de consommation durables.

#### Critères GSTC :

- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En incitant les entreprises touristiques à adopter des

pratiques d'achat durable, cette action implique directement les entreprises dans les standards de durabilité. La mise en œuvre d'une politique d'achat responsable et la réduction des déchets plastiques sont des exemples de standards de durabilité.

- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : En encourageant les achats locaux, cette action crée des emplois pour les producteurs et les fournisseurs locaux, améliorant ainsi les conditions de travail et offrant de nouvelles opportunités de carrière. En soutenant les entreprises locales, on favorise également le développement d'emplois stables et durables dans la communauté.
- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : Favoriser les produits locaux et faciliter les appels d'offres pour les prestataires locaux soutient directement les entrepreneurs locaux et encourage le commerce équitable. Cela renforce l'économie locale et crée des opportunités économiques pour les résidents.
- **B4. Soutien aux communautés** : Cette action soutient les communautés en améliorant l'économie locale et en sensibilisant les résidents et les touristes aux pratiques durables, ce qui contribue à la préservation des ressources naturelles et à l'amélioration de la qualité de vie.
- **D9. Déchets solides** : Réduire la production de déchets plastiques et encourager des emballages en gros volumes font partie des mesures visant à améliorer la gestion des déchets solides.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En limitant les importations et en promouvant les achats de proximité, cette action aide à réduire l'empreinte carbone associée au transport de marchandises sur de longues distances.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : CCISM, DIREN</p>	

## Impacts

+++

+++

+++

## Favoriser les circuits courts et durables pour l'approvisionnement alimentaire des établissements touristiques

Cible(s) : établissements de restauration, Hébergements touristiques

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de la durabilité des pratiques touristiques
- Développement économique des agriculteurs locaux.
- Réduction de l'empreinte carbone.
- Valorisation culturelle et économique locale.
- Préservation de l'environnement et amélioration de la santé publique.

### Objectif(s)

- Promouvoir les produits locaux et de saison.
- Créer une identité culinaire polynésienne en valorisant les recettes locales.
- Développer un réseau de transformateurs pour la conservation et la planification des approvisionnements.
- Soutenir la mise en place de filières de production durable.

### Contexte

L'essentiel des aliments consommés en Polynésie est aujourd'hui importé. Il est nécessaire de structurer les filières locales pour fournir les établissements touristiques en produits locaux et durables. Cette action vise à réduire les coûts d'importation, soutenir les agriculteurs locaux et répondre à la demande croissante des clients pour des produits locaux.

La CAPL réalise depuis plusieurs années un travail de sensibilisation sur le manger local (non spécifique aux acteurs touristiques) et a mis en place le site [matete.pf](http://matete.pf), première plateforme professionnelle d'aide à la commercialisation entre producteurs et clients de produits agricoles locaux de Polynésie française. Le projet TAVIVAT mené par la DAG répond par ailleurs également à ces enjeux.

### Description

- **Identifier et recenser les besoins alimentaires** des établissements touristiques.
- **Identifier des filières porteuses** : Recenser les produits locaux (comme le 'Uru, le Taro) et favoriser l'augmentation de leur production (y compris par un accompagnement financier les premières années).
- **Structurer le marché pour aider les acteurs à être en lien, par exemple avec des coopératives** : Mettre en place des structures pour fournir les établissements touristiques en quantité suffisante.
- **Promouvoir les produits durables** : Favoriser l'agriculture biologique, la pêche durable et les produits de saison.
- **Développer des options végétariennes** : Encourager les établissements à proposer des plats végétariens à base de produits locaux.
- **Sensibilisation et formation** : Former les cuisiniers et les restaurateurs à l'utilisation des produits locaux et aux recettes traditionnelles (y compris au lycée agricole).
- **Mise en avant des circuits courts** : Afficher la provenance des produits et encourager l'approvisionnement en circuits courts.

*Notons que la sensibilisation aux acteurs du tourisme s'inscrit également dans le guide des bons gestes et comportements à avoir pour un tourisme durable*

## Critères GSTC :

- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : Cette action incite les établissements touristiques à adopter des pratiques d'approvisionnement durable, impliquant directement les entreprises dans la mise en œuvre de standards de durabilité. La promotion des produits locaux et de saison, ainsi que la création d'une identité culinaire polynésienne, sont des exemples concrets de cette implication.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : En soutenant la production locale, cette action crée des emplois pour les agriculteurs et les producteurs locaux, améliorant ainsi les conditions de travail et offrant de nouvelles opportunités de carrière. En encourageant les achats locaux, on favorise également le développement d'emplois stables et durables dans la communauté.
- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : Favoriser les produits locaux et créer des coopératives pour fournir les établissements touristiques soutient directement les entrepreneurs locaux et encourage le commerce équitable. Cela renforce l'économie locale et crée des opportunités économiques pour les résidents.
- **B4. Soutien aux communautés** : Cette action soutient les communautés en améliorant l'économie locale et en sensibilisant les résidents et les touristes aux pratiques durables, ce qui contribue à la préservation des ressources naturelles et à l'amélioration de la qualité de vie.
- **C1. Protection des ressources culturelles** : En promouvant les produits locaux et les recettes traditionnelles, cette action aide à préserver et valoriser les ressources culturelles locales, notamment la gastronomie et les pratiques agricoles traditionnelles.
- **C3. Patrimoine immatériel** : En valorisant les recettes locales et en formant les restaurateurs à l'utilisation des produits traditionnels, cette action contribue à la préservation du patrimoine immatériel, notamment les savoir-faire culinaires polynésiens.
- **D9. Déchets solides** : Réduire les emballages plastiques et encourager des conditionnements en gros volumes font partie des mesures visant à améliorer la gestion des déchets solides. En favorisant les circuits courts, on réduit également les déchets liés aux importations et aux transports longue distance.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En limitant les importations et en promouvant les achats de proximité, cette action aide à réduire l'empreinte carbone associée au transport de marchandises sur de longues distances, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION

BUDGET ET MOYENS

**Coordinateur(s) :** CAPL

**Partenaires :** Service du Tourisme, Tahiti Tourisme, DAG, MEF, BioFetia, Producteurs agricoles

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Orientation : Améliorer le bien-être social

### Moderniser les réglementations sociales pour les hébergements terrestres

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Amélioration des conditions de travail et des perspectives de carrière.
- Renforcement de l'attractivité du secteur touristique.
- Meilleure protection sociale pour les travailleurs.

#### Objectif(s)

- Actualiser les réglementations sociales pour soutenir le développement des carrières touristiques.
- Créer une convention collective spécifique pour la para-hôtellerie et les pensions.

#### Contexte

Le code du travail polynésien et la convention collective de l'hôtellerie, dans leur forme actuelle, freinent le développement des carrières touristiques. L'absence de convention collective spécifique à la para-hôtellerie et aux pensions constitue une anomalie. Une modernisation des réglementations sociales est nécessaire pour répondre aux besoins actuels du secteur.

#### Description

- **Révision du code du travail** : Travailler avec la Direction du travail pour réviser et moderniser le code du travail polynésien.
- **Création d'une convention collective spécifique** : Élaborer une convention collective pour la para-hôtellerie et les pensions, en consultation avec les associations de pensions et autres parties prenantes.
- **Formation et sensibilisation** : Organiser des sessions de formation pour informer les employeurs et les employés des nouvelles réglementations et de leurs implications.

#### Critères GSTC :

- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : La modernisation des réglementations sociales et la création d'une convention collective spécifique visent à améliorer les conditions de travail, offrant ainsi des emplois convenables et des opportunités de carrière dans le secteur touristique.
- **B5. Prévention de l'exploitation et de la discrimination** : En améliorant les réglementations sociales et en offrant une meilleure protection aux travailleurs, cette action contribue à prévenir l'exploitation et la discrimination dans le secteur du tourisme.
- **B7. Sécurité** : La modernisation des réglementations sociales inclut des aspects liés à la sécurité des travailleurs, garantissant un environnement de travail sûr et sécurisé pour les employés du secteur touristique.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En impliquant les associations de pensions et les syndicats dans la création de la convention collective, cette action encourage les entreprises à adopter des standards de durabilité et de responsabilité sociale.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Début de la révision du code du travail et consultation pour la création de la convention collective.
À FAIRE	2026 : Adoption et mise en œuvre des nouvelles réglementations et de la convention collective.
À FAIRE	2026-2027 : Formation et sensibilisation des parties prenantes

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p>Coordinateur(s) : Ministère du travail</p> <p>Partenaires : Service du Tourisme</p>	

### Impacts

impact environnemental (0/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Inciter les acteurs du tourisme et le Pays à insérer/former les populations vulnérables (jeunes/moins jeunes/quartiers sociaux)

Cible(s) : Populations vulnérables

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Réponse aux besoins de main d'œuvre de l'industrie touristique.
- Amélioration de la paix sociale.
- Baisse du nombre de SDF.
- Baisse de la délinquance.

### Objectif(s)

- Insérer les populations en situation de précarité.
- Réduire la fracture sociale / les inégalités.
- Favoriser le vivre ensemble et la mixité sociale.
- Susciter des vocations et un avenir.

### Contexte

La Loi de Pays 2022 favorise l'insertion sociale, mais le dispositif SISEA (Structures d'insertion sociale par l'activité économique) reste insuffisant, avec seulement une dizaine d'associations sur tout le territoire. Il y a un manque de prise en compte de l'environnement social dans ce secteur et de la responsabilité sociale des acteurs du tourisme. Bien que de nombreuses actions soient menées en termes de protection de l'environnement, de culture ou de développement économique, peu de mesures concernent l'intégration sociale, entraînant une inégalité territoriale d'accès à la formation et à l'emploi.

### Description

- **Dispositif public de soutien** : Activer un dispositif public pour soutenir l'embauche, la formation ou l'apprentissage.
- **Politique RSE** : Intégrer l'insertion des populations identifiées par la DFSE, les communes, et les églises dans la politique RSE des entreprises.
- **Parrainage et mentorat** : Créer un système de parrainage et de mentorat.
- **Formation sur le terrain** : Assurer un programme de formation sur le terrain pour donner des compétences opérationnelles.
- **Missions de sensibilisation** : Organiser des missions de sensibilisation dans les quartiers sur les formations en tourisme et en hôtellerie avec les organismes spécialisés (CETAD, lycées hôteliers).
- **Formation des publics fragiles** : Former les publics très fragiles.
- **Cohérence de l'offre et de la demande** : Mettre en cohérence l'offre et la demande.

### Critères GSTC :

- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : En favorisant l'embauche locale et en offrant des programmes de formation, cette action contribue à créer des emplois convenables et à offrir des opportunités de carrière aux populations vulnérables, réduisant ainsi le chômage et les inégalités sociales.
- **B4. Soutien aux communautés** : En soutenant l'insertion sociale et la formation des populations vulnérables, cette action renforce le bien-être et la qualité de vie des communautés locales, tout en offrant un soutien direct

aux résidents.

- **B5. Prévention de l'exploitation et de la discrimination** : En mettant en œuvre des politiques d'insertion et de formation pour les populations vulnérables, cette action contribue à prévenir l'exploitation et la discrimination. En offrant des opportunités équitables d'emploi et de formation aux groupes marginalisés, elle lutte contre les inégalités sociales et économiques, favorisant ainsi un environnement de travail inclusif et respectueux.
- **B8. Accès universel** : En facilitant l'accès à l'emploi et à la formation pour les populations vulnérables, cette initiative assure un accès universel aux opportunités économiques, y compris pour les personnes issues de milieux précaires.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : L'intégration de l'insertion sociale dans les politiques RSE des entreprises touristiques encourage l'adoption de standards de durabilité par les acteurs du secteur, en valorisant la responsabilité sociale et l'égalité des chances.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p>Coordinateur(s) : ADE</p> <p>Partenaires : SEFI, DFSE</p>	

## Impacts

impact environnemental (2/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Inciter les structures touristiques à embaucher sur l'île et assurer une formation adéquate

Cible(s) : Hébergements touristiques (hôtels et pensions de famille), Prestataire d'activité touristiques

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Renforcement de l'économie locale dans les îles.
- Amélioration de la qualité des services touristiques.
- Réduction du chômage.

### Objectif(s)

- Promouvoir l'emploi local et améliorer les compétences des résidents.
- Renforcer l'économie locale et réduire le chômage.

### Contexte

Bien que certaines structures touristiques embauchent déjà localement, il est nécessaire de renforcer cette pratique. Les contrats aidés SEFI et les mesures d'aide à l'emploi (MAE) sont en place pour soutenir l'embauche locale, mais doivent être davantage exploités et complétés par des formations délocalisées.

### Description

- **Contrats aidés** : Encourager l'utilisation des CDD d'insertion et des contrats aidés SEFI.
- **Formations délocalisées** : Favoriser les formations sur place pour éviter le déplacement des travailleurs et faciliter l'accès à la formation.
- **Collaboration entre acteurs** : Travailler avec les communes, les associations, et les centres de formation pour identifier les besoins en compétences et organiser des formations adéquates.

### Critères GSTC :

- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : En encourageant l'embauche locale et en assurant une formation adéquate, cette action contribue à créer des emplois décents et des opportunités de carrière pour les résidents locaux. Cela permet de renforcer l'économie locale et de réduire le chômage, tout en améliorant les compétences des travailleurs locaux.
- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : Cette initiative soutient les entrepreneurs locaux en leur offrant des employés formés et compétents, ce qui renforce la viabilité et la compétitivité des entreprises locales. Les formations délocalisées permettent également aux entrepreneurs de bénéficier de travailleurs qualifiés sans avoir à supporter les coûts de déplacement pour la formation.
- **B4. Soutien aux communautés** : En embauchant localement et en offrant des formations sur place, cette action contribue directement au développement des communautés locales. Elle améliore la qualité de vie des résidents en leur fournissant des opportunités de travail et de développement professionnel.
- **B5. Prévention de l'exploitation et de la discrimination** : En favorisant l'embauche locale et en offrant des formations adéquates, cette initiative aide à prévenir l'exploitation des travailleurs et à garantir des conditions de travail équitables. Elle veille également à ce que tous les résidents aient une chance égale de bénéficier des opportunités d'emploi dans le secteur touristique.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En incitant les structures touristiques à embaucher localement et à former adéquatement leurs employés, cette action encourage les entreprises à adopter des pratiques durables qui bénéficient à la fois à la communauté locale et à l'industrie touristique.

- **A5. Implication des résidents et feedback** : En travaillant en étroite collaboration avec les communes, les associations et les centres de formation, cette initiative assure que les besoins et les préoccupations des résidents sont pris en compte dans le processus de développement touristique.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p>Coordinateur(s) : SEFI</p> <p>Partenaires : Communes, CFPA, MFP, Associations</p>	

### Impacts

impact environnemental (2/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Inciter les acteurs à faire bénéficier des infrastructures touristiques aux habitants de l'île pour améliorer l'acceptabilité du développement touristique

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de la qualité de vie des habitants.
- Renforcement des liens entre les acteurs touristiques et les communautés locales.
- Valorisation des ressources locales.

### Objectif(s)

- Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale.
- Minimiser les effets négatifs du développement touristique.
- Améliorer l'acceptabilité du développement touristique auprès des populations locales.

### Contexte

Certaines initiatives de développement touristique rencontrent des résistances ou un rejet de la part des populations locales. Pour améliorer l'acceptabilité de ces projets, il est essentiel de partager les bénéfices des infrastructures touristiques avec les habitants des îles. Des actions similaires existent déjà, mais elles doivent être renforcées et systématisées.

### Description

Exemple d'actions potentielles qui peuvent être mises en place par la sensibilisation et l'échange avec les structures d'hébergement, en lien avec les communes et les comités du tourisme, et/ou de l'incitation fiscale :

- **Collecte centralisée des déchets** : Mettre en place des points de collecte pour certains déchets (piles, etc.) dans les hôtels.
- **Prise en charge des déchets** : Les hôtels prennent en charge l'acheminement des déchets depuis les îles vers Tahiti.
- **Osmoseurs** : Achat d'osmoseurs par les hôtels avec une capacité de production supérieure pour en faire bénéficier la population locale.
- **Accès internet** : Partager l'accès internet des hôtels avec les résidents locaux.
- **Espaces dédiés aux artisans** : Mise à disposition d'espaces gratuits pour que les artisans locaux puissent exposer et vendre leurs produits.
- **Énergie solaire** : Proposer le surplus d'énergie renouvelable produit par les hôtels à la commune pour alimenter les services communautaires (lampadaires, etc.).
- **Chambres froides** : Mise à disposition des chambres froides des hôtels dans les îles ne disposant pas de morgues.
- **Salles de conférences** : Utilisation des salles de conférences des hôtels par les écoles locales pour leurs séminaires.
- **Investissements caritatifs** : Intégrer dans les plans d'investissement des projets touristiques un investissement dans une infrastructure au bénéfice de la population locale (ex. : école, préau, etc.).
- **Don de matériels** : Encourager les hôtels à faire don de leurs matériels amortis aux associations caritatives locales.
- **Centrale d'achat** : Mutualiser et coordonner une centrale d'achat entre les hôtels et la population locale.
- **Communication** : Sensibiliser les acteurs du tourisme à l'importance de ces actions.

*Notons d'ailleurs que ces initiatives peuvent être valorisées et bonifiées dans le cadre des critères du SDT (voir action dédiée)*

### Critères GSTC :

- **B4. Soutien aux communautés** : Cette action répond directement à ce critère en soutenant les initiatives de durabilité des communautés locales et en améliorant leur bien-être social et économique.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En incitant les entreprises touristiques à participer à des initiatives de durabilité communautaire, cette action promeut l'adoption de standards de durabilité par les acteurs locaux.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : En créant des opportunités économiques pour les résidents locaux et en améliorant leurs conditions de vie, cette action contribue à l'économie locale et offre des emplois convenables dans les îles.
- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : La mise à disposition d'espaces pour les artisans locaux et la mutualisation des achats bénéficient aux entrepreneurs locaux et favorisent le commerce équitable.
- **B8. Accès universel** : En partageant des infrastructures comme l'accès internet et les espaces communs, cette action renforce l'accès universel aux ressources et services.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : En réduisant les déchets et en optimisant l'utilisation des ressources naturelles, cette action contribue à la protection des environnements sensibles.
- **D5. Gestion des énergies** : En partageant l'énergie solaire produite en excès avec les services communautaires, cette action promeut l'utilisation efficace et durable des énergies renouvelables.
- **D9. Déchets solides** : La mise en place de points de collecte de déchets et l'acheminement des déchets par les hôtels aident à gérer efficacement les déchets solides et à réduire leur impact environnemental.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter...

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : ADE</p> <p><b>Partenaires</b> : Tahiti Tourisme, Service du Tourisme, DICP, Communes</p> <p><b>Équipe projet</b> :</p> <p>Inès</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Identifier et favoriser les services que peuvent être apportés par les croisières aux populations

Cible(s) : Résidents de la Polynésie française, Opérateurs de croisières

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Renforcement des infrastructures locales.
- Amélioration des services médicaux et environnementaux.
- Amélioration de l'acceptabilité sociale des croisières.

### Objectif(s)

- Améliorer le bien-être social des populations locales.
- Maximiser les bénéfices des croisières pour les résidents des îles.

### Contexte

Certains services sont déjà apportés par les croisières, comme le Ponant, aux populations locales. Cependant, il est nécessaire de systématiser et d'élargir ces services pour optimiser les bénéfices pour les communautés insulaires.

### Description

- **Collaboration avec les autorités locales** : Travailler avec les autorités locales pour identifier les besoins spécifiques et coordonner les actions des navires de croisière.
- **Centres médicaux** : Proposer aux navires de croisière de mettre à disposition leurs centres médicaux pour les populations des îles sur lesquelles ils accostent.
- **Ravitaillement en eau** : Utiliser les navires pour remplir les citernes d'eau des îles.
- **Gestion des déchets** : Organiser la collecte des déchets par les navires de croisière pour les transporter vers des centres de traitement appropriés.

### Critères GSTC :

•

**B4. Soutien aux communautés** : En offrant des services médicaux, en ravitaillant en eau et en gérant les déchets, cette action apporte un soutien direct aux communautés locales, améliorant ainsi leur qualité de vie.

•

**B7. Sécurité** : En mettant à disposition les centres médicaux des navires de croisière pour les populations locales, cette action améliore la sécurité sanitaire des résidents des îles.

•

**B8. Accès universel** : En facilitant l'accès aux soins médicaux et à l'eau potable pour les résidents des îles, cette initiative garantit un accès universel à des services essentiels, y compris pour les populations isolées.

•

**A4. Implication des entreprises et standards de durabilité :** En impliquant les compagnies de croisière dans la fourniture de services comme les soins médicaux, l'eau et la gestion des déchets, cette action encourage les entreprises à adhérer à des standards de durabilité et à contribuer au bien-être des communautés locales.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Identification des besoins de service à offrir.
À FAIRE	2025-2026 : Concertation avec les acteurs de la croisière et les communes
À FAIRE	2026-2027 : Mise en place des premiers services (centres médicaux, ravitaillement en eau, gestion des déchets).

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Compagnies de croisières, Communes</p> <p><b>Équipe projet :</b></p> <p>Bud</p>	

### Impacts

impact environnemental (2/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Identifier les îles permettant un suivi médical

Cible(s) : Résidents de la Polynésie française, Touristes

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de la qualité de vie des résidents et des visiteurs.
- Valorisation des destinations équipées de dispositifs médicaux performants.

### Objectif(s)

- Faciliter l'accueil des touristes nécessitant un suivi médical.
- Assurer une couverture médicale adéquate dans les destinations touristiques.

### Contexte

Certaines îles touristiques ne disposent pas des infrastructures médicales nécessaires pour accueillir des visiteurs nécessitant un suivi médical. Il est crucial d'identifier ces îles et de mettre en place des dispositifs médicaux performants pour assurer la sécurité et le bien-être des populations et des touristes.

### Description

- **Cartographie des dispensaires** : Faire une carte des dispensaires existants.
- **Recensement des dispositifs médicaux** : Recenser et multiplier les dispositifs médicaux performants dans les territoires touristiques.
- **Amélioration des infrastructures** : Collaborer pour améliorer les infrastructures médicales.
- **Formation des personnels** : Former le personnel médical et les agents d'accueil aux besoins spécifiques des touristes nécessitant un suivi médical.
- **Communication** : Informer les touristes et les agences de voyage sur les destinations équipées pour les accueillir en toute sécurité.

### Critères GSTC :

- **B4. Soutien aux communautés** : En améliorant les infrastructures médicales, cette action renforce le bien-être et la qualité de vie des communautés locales, tout en offrant un soutien direct aux résidents.
- **B7. Sécurité** : Assurer une couverture médicale adéquate dans les destinations touristiques améliore la sécurité des résidents et des visiteurs, garantissant une réponse rapide et efficace aux urgences médicales.
- **B8. Accès universel** : En facilitant l'accueil des touristes nécessitant un suivi médical, cette initiative assure un accès universel aux services de santé, y compris pour les personnes ayant des besoins médicaux spécifiques.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

- À FAIRE 2025 : Cartographie des dispensaires et recensement des dispositifs médicaux.
- À FAIRE 2026-2028 : Amélioration des infrastructures et formation du personnel.
- À FAIRE 2026-2030 : Suivi, évaluation et amélioration continue.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2028	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
Coordinateur(s) : Direction de la Santé	

### Impacts

impact environnemental (1/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Soutenir les communautés locales via le tourisme

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration du bien-être social et économique des communautés locales.
- Engagement des visiteurs dans la protection de l'environnement et du patrimoine culturel.
- Renforcement des liens entre les entreprises touristiques et les communautés locales.

### Objectif(s)

- Renforcer le soutien aux initiatives de durabilité des communautés locales par le biais du tourisme.
- Encourager la participation des visiteurs et des entreprises locales aux projets communautaires durables.

### Contexte

Le gouvernement propose divers programmes pour soutenir les communautés locales, mais il n'existe pas de schéma formel pour encourager et faciliter les entreprises touristiques locales à participer aux initiatives de durabilité communautaires. Des activités conjointes public-privé existent, telles que du ramassage de déchets, mais un soutien plus structuré et des initiatives de "volontourisme" doivent être développés.

Certains hôtels impliquent par exemple leurs clients dans la protection de l'environnement en leur permettant de donner des fonds au moment du départ. Les frais sont généralement un montant fixe de 200 XPF (1,67 euro). Un hôtel à Bora Bora inclut les frais dans la facture mais permet aux clients de décider s'ils doivent payer. Un hôtel à Moorea fournit un petit panneau d'information au comptoir d'enregistrement et permet aux clients de choisir d'inclure ou non les frais. Certains hôtels participent à des initiatives environnementales locales, notamment la surveillance des récifs. Un autre cas de soutien communautaire est celui d'une compagnie de croisière qui propose des services médicaux aux résidents locaux lors de ses visites dans les îles.

Les agences publiques et les entreprises touristiques n'organisent, ne soutiennent ou ne gèrent actuellement pas le volontourisme.

### Description

- **Évaluation des besoins** : Évaluer les besoins des différentes communautés en matière de bien-être et de soutien pour initier un développement communautaire durable.
- **Plan de partage des initiatives** : Développer un plan pour partager les initiatives de durabilité des communautés avec les visiteurs et les entreprises locales, en encourageant leurs contributions volontaires.
- **Lignes directrices pour le volontourisme** : Établir des lignes directrices claires pour le volontourisme afin d'éviter les impacts sociaux négatifs.

### Critères GSTC :

- **B4. Soutien aux communautés** : Cette action répond directement à ce critère en soutenant les initiatives de durabilité des communautés locales et en améliorant leur bien-être social et économique.
- **A6. Implication des visiteurs et feedback** : En encourageant la participation des visiteurs aux initiatives de durabilité des communautés locales et en favorisant leur engagement dans des projets communautaires, cette action permet de recueillir des feedbacks précieux sur l'expérience des visiteurs. Ces retours peuvent ensuite être

utilisés pour améliorer les initiatives et garantir qu'elles répondent aux attentes et besoins des visiteurs tout en promouvant des pratiques durables.

- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En encourageant les entreprises touristiques à participer aux initiatives de durabilité communautaires, cette action promeut l'adoption de standards de durabilité par les entreprises locales.
- **A5. Implication des résidents et feedback** : Cette action implique directement les résidents locaux dans les initiatives touristiques, permettant de recueillir leurs feedbacks et de s'assurer que les initiatives répondent à leurs besoins et priorités.
- **C1. Protection des ressources culturelles** : En valorisant et en protégeant le patrimoine culturel à travers des initiatives communautaires, cette action contribue à la préservation des ressources culturelles locales.
- **C6. Gestion des visiteurs sur les sites culturels** : En impliquant les visiteurs dans des initiatives de soutien communautaire, cette action favorise une gestion des flux de visiteurs qui respecte et protège les sites culturels.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : En soutenant des projets qui visent à protéger et valoriser les ressources naturelles, cette action contribue à la protection des environnements sensibles.
- **D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels** : En impliquant les visiteurs dans des initiatives de soutien communautaire, cette action favorise une gestion des flux de visiteurs qui respecte et protège les sites naturels.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2026 : Évaluation des besoins des communautés et développement du plan de partage des initiatives.
À FAIRE	2027 : Mise en œuvre des lignes directrices pour le volontourisme et lancement des premières initiatives.
À FAIRE	2027-2030 : Suivi, évaluation et ajustement des initiatives de soutien communautaire.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2026	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : Comités du tourisme, Associations environnementales, Associations culturelles, Prestataire d'activité touristiques, Hébergements</p> <p><b>Équipe projet</b> :</p> <p>Gina</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Orientation : Développer des infrastructures durables

### Aménager durablement le grand Papeete

Cible(s) : Touristes, Résidents de la Polynésie française

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Préservation de l'environnement.
- Amélioration de la qualité de vie des habitants.
- Développement économique local.

#### Objectif(s)

- Favoriser l'attractivité touristique de la capitale.
- Encourager les déplacements en mode doux.

#### Contexte

Papeete, en dépit de ses atouts touristiques, nécessite une amélioration de son cadre urbain pour renforcer son attractivité et mieux intégrer les principes de durabilité. Le projet vise à harmoniser les infrastructures existantes et à promouvoir un développement urbain durable.

#### Description

- **Recensement des sites touristiques** : Identifier et valoriser les sites touristiques de l'agglomération Papeete-Faaa-Pirae.
- **Aménagements paysagers** : Créer des espaces verts, végétaliser les balcons et installer des petits parcs.
- **Développement des infrastructures** : Aménager des points de vue, des plateformes d'observation et des sentiers pédagogiques.
- **Animation urbaine** : Organiser des animations et des événements culturels en partenariat avec les associations locales.
- **Mobilité douce** : Promouvoir les déplacements en vélo et à pied, installer des pistes cyclables et améliorer les trottoirs.
- **Éducation et sensibilisation** : Sensibiliser les jeunes générations à la préservation de l'environnement et à l'importance de la durabilité urbaine.
- **Insertion sociale** : Possibilité de faire le lien avec l'insertion sociale (propreté via SISAE, y compris avec des SDF par exemple).

#### Critères GSTC :

- **A9. Réglementations sur l'aménagement et le contrôle du développement** : L'aménagement durable nécessite des réglementations et des contrôles pour assurer que les développements urbains respectent les principes de durabilité.
- **B8. Accès universel** : L'aménagement durable de Papeete inclut la promotion des déplacements en mode doux, tels que les pistes cyclables et les trottoirs améliorés. Ces initiatives favorisent l'accessibilité pour tous, y compris

les personnes à mobilité réduite. En intégrant des infrastructures adaptées (comme des rampes d'accès, des chemins larges et lisses, et des points de vue accessibles), l'action contribue directement à l'accès universel.

- **A8. Gestion du nombre de visiteurs et des activités** : En améliorant les infrastructures et en promouvant des modes de déplacement doux, l'action aide à gérer les flux de visiteurs et les activités touristiques de manière durable.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En travaillant avec les commerçants locaux et les associations culturelles et sportives, l'action encourage l'implication des entreprises dans des pratiques durables.
- **A5. Implication des résidents et feedback** : L'amélioration de la qualité de vie des habitants et l'organisation d'animations et d'événements en partenariat avec les associations locales impliquent directement les résidents.
- **A7. Promotion et information** : Promouvoir l'attractivité touristique et les pratiques durables de Papeete aide à informer et à attirer les visiteurs tout en sensibilisant à la durabilité.
- **D11. Transports à faibles impacts** : En promouvant les déplacements en mode doux, l'action favorise des transports à faibles impacts environnementaux.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Commune de Papeete</p> <p><b>Partenaires</b> : Service du Tourisme, Ministère de l'environnement, SEFI, EPF, Tahiti Tourisme, Te Fare Tauhiti Nui (TFTN), Associations culturelles, Commerçants</p> <p><b>Équipe projet</b> :</p> <p>Tumata Vernaudon</p>	

## Impacts

impact environnemental (2/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Déployer plus d'infrastructures des besoins fondamentaux (WC, eau potable, poubelles, assainissement) autour des îles

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de la santé publique.
- Réduction des impacts environnementaux liés à la gestion des déchets et des eaux usées.
- Meilleure satisfaction des visiteurs et des résidents.

### Objectif(s)

- Améliorer les infrastructures de base pour répondre aux besoins des touristes et des habitants.
- Assurer un environnement propre et sain.
- Renforcer l'attractivité touristique des îles.

### Contexte

Les îles de la Polynésie française nécessitent des infrastructures de base adéquates pour répondre aux besoins fondamentaux des touristes et des habitants. La mise en place de WC, de points d'eau potable, de poubelles et de systèmes d'assainissement est essentielle pour assurer un environnement propre et sain, tout en améliorant l'attractivité touristique des îles.

### Description

- **État des lieux des besoins** : Commencer par un état des lieux des besoins en infrastructures de base dans les différentes îles.
- **Planification des installations** : Planifier l'installation de WC, de points d'eau potable, de poubelles et de systèmes d'assainissement dans les zones identifiées.
- **Collaboration Pays/communes** : Travailler en collaboration pour la mise en place et la gestion des infrastructures.
- **Financements** : Identifier et mobiliser les financements nécessaires, y compris les financements européens et autres sources de subventions.
- **Suivi et maintenance** : Assurer le suivi et la maintenance régulière des infrastructures pour garantir leur bon fonctionnement.

*Freins potentiels : difficultés d'accès aux financements pour les communes les plus petites et moins bien structurées*

### Critères GSTC :

- **B4. Soutien aux communautés** : En fournissant des infrastructures de base, cette action soutient le bien-être des communautés locales et améliore leur qualité de vie.
- **B8. Accès universel** : Assurer que des installations de base telles que WC, eau potable et poubelles sont disponibles pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite, favorise l'accessibilité universelle.
- **A5. Implication des résidents et feedback** : L'amélioration des infrastructures de base bénéficie directement aux résidents et leur feedback peut être intégré pour améliorer ces services.
- **D6. Gestion de l'eau** : Fournir des points d'eau potable et des systèmes d'assainissement aide à gérer l'eau de manière durable.

- **D7. Qualité de l'eau** : Assurer des systèmes d'assainissement adéquats contribue à la qualité de l'eau en évitant la pollution.
- **D9. Déchets solides** : La mise en place de poubelles et la gestion des déchets sont essentielles pour réduire la pollution et améliorer la propreté des lieux.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/2 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Réalisation de l'état des lieux des besoins.
À FAIRE	2026-2028 : Installations des infrastructures de base.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2028	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Comités du tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : DCA, Service du Tourisme, Communes, Opu</p>	<p><b>Budget - complément</b> :</p> <p>Mobilisation potentielle de financements européens</p>

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Développer les infrastructures téléphonie et internet dans toutes les îles

Cible(s) : Résidents de la Polynésie française, Touristes, Communes

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de l'attractivité des destinations.
- Meilleure utilisation des outils web par les professionnels du tourisme.
- Rentabilisation des installations télécom.

### Objectif(s)

- Développer le tourisme.
- Maintenir les populations qui le souhaitent dans les îles éloignées.
- Améliorer la sécurité des populations isolées.
- Faciliter la télé-médecine et l'éducation à distance.
- Dématérialiser les services administratifs.
- Aider les agriculteurs à écouler leur production.
- Développer le télétravail.

### Contexte

L'isolement de certains archipels et le manque de moyens de communication posent des défis majeurs. Le développement des infrastructures de téléphonie et d'internet est crucial pour améliorer l'accessibilité, la sécurité, et la qualité de vie des résidents et des visiteurs.

### Description

- **Reprise des échanges avec OPT et Google Starlink/OneWeb** : Collaborer pour développer la connectivité des îles.
- **Développement de la fibre en boucle interne des îles** : Assurer une couverture complète et fiable.
- **Ouverture à la concurrence** : Encourager l'investissement privé avec une obligation de service public pour maximiser les ressources financières disponibles.

### Critères GSTC :

- **B4. Soutien aux communautés** : Le développement des infrastructures de communication renforce le bien-être des communautés locales en améliorant leur accès aux services essentiels et en créant de nouvelles opportunités économiques.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : L'amélioration de l'accès à internet et à la téléphonie permet de développer le télétravail et de nouvelles opportunités d'emploi, notamment dans les secteurs du tourisme et de l'agriculture.
- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : En aidant les entreprises locales à utiliser les outils web, cette action soutient l'entrepreneuriat local et le commerce équitable.
- **B8. Accès universel** : En améliorant les infrastructures de téléphonie et d'internet, cette action contribue à fournir un accès universel à des services de communication essentiels. Cela inclut l'accès à des services de télécommunication de base pour tous les résidents et visiteurs, y compris ceux dans les îles éloignées. Cet accès universel est crucial pour l'inclusion numérique, permettant à tous les individus de bénéficier des services en ligne, de l'éducation à distance, de la télé-médecine, et des opportunités de télétravail, ce qui améliore la qualité de vie et favorise l'équité et l'inclusion sociale.
- **C4. Accès traditionnel** : En facilitant l'accès aux services de téléphonie et internet, cette action permet de

promouvoir et de préserver les cultures locales en les rendant plus accessibles et visibles en ligne.

- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En favorisant la dématérialisation des services administratifs et le télétravail, cette action contribue à réduire les émissions de GES liées aux déplacements.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024-2026 : Reprise des discussions avec OPT et fournisseurs de services comme Google Starlink et OneWeb.
À FAIRE	2024-2027 : Accélération du développement des raccordements des îles
À FAIRE	2026 : Début de l'ouverture à la concurrence.
À FAIRE	2025-2028 : Développement de la fibre en boucle interne

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2024	31-12-2028	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Présidence</p> <p><b>Partenaires</b> : DGEN, MFT, OPT, SPCPF, DSI, Starlink, OneWeb</p> <p><b>Équipe projet</b> :</p> <p>CT Numérique</p>	<p><b>Budget - complément</b> :</p> <p>À définir (budget nécessaire de 400 millions pour une commune et quatre atolls par exemple)</p>

## Impacts

impact environnemental (1/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Favoriser l'architecture durable pour les aménagements et bâtiments

Cible(s) : Hébergements touristiques, établissements de restauration

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de la qualité des constructions.
- Confort thermique.
- Soutien à l'économie locale.
- Valorisation des pratiques traditionnelles.

### Objectif(s)

- Minimiser les consommations énergétiques et impacts environnementaux du bâti en phase de construction et de fonctionnement.
- Structurer la filière pour une meilleure production.

### Contexte

L'architecture bioclimatique recourt à une bonne intégration du bâtiment dans son environnement. Non seulement elle permet de réaliser des économies en maximisant les apports solaires ou en mettant en oeuvre des méthodes de refroidissement passives mais elle permet aussi une bonne intégration paysagère.

### Matériau bois

Une volonté locale d'utiliser des matériaux locaux mais le stock est insuffisant et inadapté aux besoins du marché. La production est faible (baisse de qualité quand la filière est mise sous pression - bois pas séché ni traité), non structurée et souvent les acteurs ne sont pas identifiés (SIN TUNG HING, POLYBOIS, SEBM Société d'Exploitation des Bois des Marquises, HERVE MATERIAUX). La distribution devient restreinte.

### Freins & problématiques :

- Manque de volume et mauvaise qualité sur les bois locaux (pas de traitement)
- Problème de transport qui augmente les coûts
- Faible commande sur le bois
- D'autres matériaux biosourcés se développent mais à très petite échelle
- Appauvrissement des sols avec les plantations en monoculture aux Marquises et les autres îles (pinus)
- Traitement du bois qui pollue les lagons (étude à mener)

### Description

- **Développer un référentiel de construction durable** en collaboration avec les hébergeurs (un guide qualité de l'habitat est en cours de création par la DHV et vise, entre autres, à donner des outils aux professionnels sur la construction durable.
- **Interdire les constructions sur pilotis.**
- **Encourager les méthodes de construction durables** qui sont basées sur sur les biomatériaux, le bioclimatisme et autres pratiques durables (choix de conception et des matériaux)
  - Privilégier les matériaux locaux
  - Utiliser les matériaux importés à l'impact carbone moindre
  - Opter pour des solutions alternatives comme l'utilisation d'autres matériaux (terre crue, bourre de coco, champs ou les déchets de nacre utilisés pour remplacer le béton)

- **S'appuyer sur et promouvoir les pratiques traditionnelles de construction polynésiennes.**
- **Construire une feuille de route** avec des normes spécifiques à chaque archipel, associé à la REBPF.
- **Sensibiliser et former les professionnels locaux** pour répondre à la demande de construction durable.
- **Développer une agroforesterie responsable** et diversifiée qui ne s'appuie pas seulement sur le pinus.
- **Restructurer la filière pandanus** afin de mieux répondre aux attentes et besoins des hébergeurs et **inciter aux alternatives** (toitures avec des tuiles en bois local qui dynamiserait la filière, émergence de filières de production locale de matériaux bio-sourcés et éco-matériaux pour des usages récurrents au sein de l'industrie touristique polynésienne)
- **Mettre en place des dispositifs de subvention ou de défiscalisation** pour encourager l'utilisation de bois et matériaux locaux (en particulier les plus petites filières : bambou, terre, bourre de coco, etc.
- **Créer, éventuellement, un label "construction durable"** pour valoriser les établissements respectant ces normes.

### Critères GSTC :

- **A9. Réglementations sur l'aménagement et le contrôle du développement** : L'interdiction des constructions sur pilotis et la mise en place de normes spécifiques à chaque archipel montrent une réglementation stricte pour l'aménagement et le contrôle du développement.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En collaborant avec les hébergeurs et en favorisant l'utilisation de matériaux locaux et écologiques, cette action encourage les entreprises à adopter des standards de durabilité élevés.
- **A10. Adaptation aux changements climatiques** : En favorisant l'utilisation de matériaux biosourcés et en développant des techniques de construction bioclimatiques, cette action aide les bâtiments à être mieux adaptés aux conditions climatiques locales, réduisant ainsi leur vulnérabilité aux effets des changements climatiques.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : La formation des professionnels locaux et le développement de la filière de construction durable créent des emplois et offrent de nouvelles opportunités de carrière dans le secteur du tourisme durable.
- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : En favorisant l'utilisation de matériaux biosourcés et éco-matériaux locaux, cette action soutient les entrepreneurs locaux et encourage le commerce équitable.
- **C1. Protection des ressources culturelles** : La promotion des pratiques traditionnelles de construction polynésiennes contribue à la protection et à la valorisation des ressources culturelles locales.
- **C3. Patrimoine immatériel** : La promotion des pratiques traditionnelles de construction polynésiennes contribue à la préservation et à la valorisation du patrimoine immatériel, en intégrant les savoir-faire culturels et techniques locaux dans les nouvelles constructions.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : En favorisant les constructions durables et en minimisant les consommations énergétiques, cette action protège les environnements sensibles et réduit l'impact environnemental des bâtiments touristiques.
- **D5. Gestion des énergies** : Les constructions durables et bioclimatiques permettent de réduire les consommations énergétiques des bâtiments, contribuant ainsi à une gestion plus efficace de l'énergie.
- **D9. Déchets solides** : L'utilisation de matériaux écologiques et la promotion de pratiques de construction durable contribuent à la réduction des déchets solides générés par les activités de construction et de rénovation.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : Les constructions durables, en minimisant les consommations énergétiques et en utilisant des matériaux locaux et écologiques, contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, alignant les pratiques de construction avec les objectifs de lutte contre le changement climatique.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2030	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Délégation à l'Habitat et la Ville (DHV)</p> <p><b>Partenaires</b> : DCA, Direction Polynésienne de l'Energie (DPE), DIREN, SDT, DAG, CAPL</p>	<p><b>Budget - complément :</b></p> <p>À définir (Défiscalisation et subventions à prévoir)</p> <p>Défiscalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des aides du Pays pour aider les porteurs de projets.</li> <li>• Orienter l'achat sur du local et s'assurer, en face, que la production et livraison soient en capacité de répondre à la demande.</li> <li>• Décourager l'importation en le taxant.</li> </ul> <p>Subventions sous conditions d'avoir un label écoresponsable (label à créer)</p>

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Permettre et favoriser la reconversion des sites hôteliers en friche

Cible(s) : Hébergements terrestres

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Maîtrise du foncier par la valorisation de sites déjà monopolisés et improductifs.
- Création d'emplois pendant la réhabilitation puis pour l'exploitation.
- Revalorisation de l'image de marque de la destination.
- Création de nouvelles zones d'activité pour visiteurs et résidents.

### Objectif(s)

- Limiter l'artificialisation du littoral.
- Entrer dans une logique d'hôtellerie circulaire.
- Interrompre la dégradation environnementale et sanitaire.
- Réduire les impacts visuels des structures abandonnées.
- Supprimer les risques sécuritaires.

### Contexte

Le SAGE vise la reconquête des friches hôtelières pour restreindre la privatisation des plages et limiter l'artificialisation littorale. En 2020, 17 friches étaient identifiées. Le schéma directeur des hébergements hôteliers (voir action dédiée) vise par ailleurs à identifier et favoriser la réhabilitation de ces sites. Ces friches représentent une perte économique et engendrent des problèmes environnementaux et sociaux.

La réhabilitation des friches touristiques est au cœur de la stratégie de développement économique avec le programme d'appel à manifestation d'intérêt conduisant à la défiscalisation.

### Description

- **Recensement** : Nouveau recensement exhaustif des friches.
- **Organisation** : Dynamiser et organiser la reprise ou le retour à la nature des sites et bâtiments touristiques abandonnés.
- **Réhabilitation des friches** : Assurer la bonne mise en œuvre de la réhabilitation des friches touristiques via des programmes d'appel à manifestation d'intérêt et la défiscalisation.
- **Incitation fiscale** : Mettre en place une incitation fiscale avec une durée limitée.
- **Préemption** : Organiser la préemption par la commune ou le Pays en cas d'échec de la réhabilitation.

*Freins potentiels : indivision et coûts de réhabilitation*

### Critères GSTC :

- **A9. Réglementations sur l'aménagement et le contrôle du développement** : La réhabilitation des friches hôtelières permet de maîtriser l'artificialisation du littoral.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En collaborant avec les entreprises pour la réhabilitation des friches, cette action encourage l'adoption de pratiques durables et renforce les standards de durabilité dans le secteur touristique.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : La réhabilitation des sites hôteliers en friche créera des

emplois pendant la phase de réhabilitation et lors de l'exploitation, améliorant les perspectives de carrière dans le secteur touristique.

- **B7. Sécurité** : En éliminant les structures abandonnées et en réhabilitant les sites, cette action réduit les risques sécuritaires pour les résidents et les visiteurs.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : La réhabilitation des friches hôtelières vise à réduire la pollution et à préserver les écosystèmes locaux, contribuant ainsi à la protection des environnements sensibles.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : La réhabilitation des friches inclut des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, en adoptant des pratiques de construction et de gestion durables.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024 : Nouveau recensement des friches (en lien avec le Schéma directeur des hébergements) et planification des sites prioritaires
À FAIRE	2025 : Mise en place des incitations fiscales
À FAIRE	2025 : Appel à manifestation d'intérêt ADE conduisant à la défiscalisation
À FAIRE	2026-2030 : Réhabilitation des sites identifiés.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2024	31-12-2030	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : DCA, Communes</p>	<p><b>Budget (en millions de XPF)</b> : 5 000</p> <p><b>Budget - complément</b> :</p> <p>Régulation entre incitation et sanctions ?</p>

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Réviser la fiscalité touristique en faveur de l'investissement local pour les villas de luxe

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Développement économique local.
- Amélioration de l'infrastructure touristique.
- Valorisation de la destination auprès des clients fortunés.

### Objectif(s)

- Attirer des investissements dans le secteur des villas de luxe en Polynésie française.
- Intégrer des responsabilités sociétales et environnementales fortes dans les projets touristiques de luxe.

### Contexte

La fiscalité actuelle, notamment la défiscalisation, n'est pas adaptée pour attirer les clients fortunés souhaitant investir dans des villas de luxe. Il est nécessaire de créer une fiscalité attractive tout en intégrant des normes strictes de responsabilité sociétale et environnementale.

### Description

- **Fiscalité attractive** : Élaborer des mécanismes fiscaux spécifiques pour les villas de luxe autres que la défiscalisation classique.
- **Responsabilité sociétale et environnementale** : Intégrer des exigences en matière de durabilité et de responsabilité sociale dans les projets de villas de luxe.
- **Collaboration** : Travailler avec les investisseurs pour mettre en place ces nouvelles mesures fiscales.
- **Promotion** : Communiquer ces nouvelles opportunités fiscales auprès des investisseurs potentiels.

### Critères GSTC :

- **A9. Réglementations sur l'aménagement et le contrôle du développement** : La mise en œuvre des nouvelles mesures fiscales et l'intégration des normes de durabilité nécessitent des réglementations spécifiques sur l'aménagement et le contrôle du développement.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : Intégrer des exigences en matière de durabilité et de responsabilité sociale dans les projets de villas de luxe favorise l'implication des entreprises dans les standards de durabilité.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

- À FAIRE 2025 : Élaboration des nouvelles mesures fiscales et consultation des parties prenantes.
- À FAIRE 2026 : Mise en œuvre des mesures fiscales et intégration des normes de durabilité.
- À FAIRE 2026-2027 : Promotion des nouvelles mesures et suivi de leur impact.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> MEF</p> <p><b>Partenaires :</b> Service du Tourisme, Investisseurs</p>	

### Impacts

impact environnemental (2/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (1/3)
+++	+++	+++

## Orientation : Permettre l'accessibilité pour tous

### Réaliser un benchmarking de l'accessibilité touristique au handicap

Cible(s) : Personnes en situation de handicap

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Augmentation de la satisfaction des touristes en situation de handicap.
- Valorisation de la destination comme inclusive et accessible.
- Renforcement de la réputation des structures touristiques locales.

#### Objectif(s)

- Évaluer les meilleures pratiques en matière d'accessibilité touristique pour les personnes en situation de handicap.
- Appliquer ces pratiques pour améliorer l'accessibilité en Polynésie française.

#### Contexte

Des bonnes pratiques en matière d'accessibilité touristique existent notamment en Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande et Hawaï. Il est essentiel de réaliser un benchmarking pour identifier ces pratiques et les adapter au contexte de la Polynésie française.

#### Description

- **Recherche et collecte de données** : Identifier et analyser les bonnes pratiques en matière d'accessibilité touristique dans des destinations similaires.
- **Évaluation des pratiques actuelles** : Évaluer les pratiques actuelles en Polynésie française et identifier les écarts par rapport aux meilleures pratiques internationales.
- **Recommandations** : Développer des recommandations spécifiques pour améliorer l'accessibilité touristique.
- **Plan de mise en œuvre** : Élaborer un plan de mise en œuvre des recommandations en collaboration avec les parties prenantes locales.

#### Critères GSTC :

- **B8. Accès universel** : Cette action vise directement à garantir l'accès universel aux services et infrastructures touristiques pour les personnes handicapées.
- **B7. Sécurité** : Améliorer l'accessibilité des infrastructures touristiques renforce la sécurité pour tous les visiteurs, y compris ceux en situation de handicap.
- **B6. Propriété et droit des populations locales** : L'intégration de normes d'accessibilité permet de respecter et protéger les droits des populations locales en situation de handicap.
- **B5. Prévention de l'exploitation et de la discrimination** : En adoptant des pratiques inclusives, cette action aide à prévenir la discrimination envers les personnes en situation de handicap.
- **A2. Stratégie et plan d'action pour la gestion de la destination** : En intégrant des pratiques exemplaires internationales, la destination développe une stratégie solide pour améliorer l'accessibilité.
- **C6. Gestion des visiteurs sur les sites culturels** : En adoptant des meilleures pratiques internationales, on

s'assure que les sites culturels sont accessibles et gérés de manière inclusive.

- **C7. Site interprétation** : Centraliser et diffuser les informations sur l'accessibilité contribue à une meilleure interprétation des sites pour tous les visiteurs, y compris ceux en situation de handicap.
- **D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels** : L'amélioration de l'accessibilité permet une gestion plus inclusive des sites naturels, garantissant que tous les visiteurs peuvent en profiter de manière responsable.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Recherche et collecte de données sur les meilleures pratiques.
À FAIRE	2025 : Évaluation des pratiques actuelles en Polynésie française.
À FAIRE	2026 : Élaboration des recommandations et du plan de mise en œuvre.
À FAIRE	2026-2030 : Mise en oeuvre du plan d'action

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2030	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : Fédération Te Niu O Te Huma</p>	

## Impacts

impact environnemental (0/3)	impact économique (1/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Identifier toutes les structures et activités adaptées au handicap et faciliter l'accès à l'information

Cible(s) : Personnes en situation de handicap

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de l'accès à l'information
- Augmentation de la satisfaction des visiteurs.
- Valorisation de la destination comme inclusive et accessible.
- Renforcement de la réputation des structures touristiques locales.

### Objectif(s)

- Améliorer l'accès à l'information sur les structures et activités adaptées aux personnes en situation de handicap.
- Assurer une expérience touristique inclusive pour tous les visiteurs.

### Contexte

La Fédération Te Niu O Te Huma fournit des informations sur l'accessibilité en Polynésie française. Cependant, il y a un besoin de centraliser et de diffuser ces informations de manière plus efficace. Certaines incohérences ont été signalées, et il est nécessaire d'améliorer la visibilité et l'exactitude des données disponibles.

### Description

- **Listing des structures adaptées** : Réaliser un recensement exhaustif des structures réellement adaptées aux différents types de handicaps.
- **Listing des prestataires d'activités adaptées** : Recenser les prestataires offrant des activités adaptées aux personnes en situation de handicap.
- **Mise à disposition de l'information** : Créer une page dédiée sur le site de Tahiti Tourisme pour centraliser toutes les informations sur l'accessibilité.
- **Guides adaptés** : Produire des guides papier et en ligne (contributions et communication sur l'application AXSMAP), incluant des versions en braille et une carte de Papeete et des autres territoires.
- **Mise à jour régulière** : Assurer une mise à jour régulière des informations disponibles.

*Note : S'assurer que les sites de Tahiti Tourisme sont accessibles à tous les types de handicaps.*

### Critères GSTC :

- **B8. Accès universel** : Cette action répond directement à ce critère en facilitant l'accès à l'information et aux structures adaptées pour les personnes en situation de handicap, assurant ainsi une expérience touristique inclusive.
- **B7. Sécurité** : En identifiant les structures adaptées, cette action assure la sécurité des visiteurs en situation de handicap en leur fournissant des informations fiables sur les endroits où ils peuvent se rendre en toute sécurité.
- **A7. Promotion et information** : La centralisation et la diffusion de l'information sur les structures et activités adaptées répondent à ce critère en rendant l'information facilement accessible.
- **A6. Implication des visiteurs et feedback** : Assurer que les visiteurs en situation de handicap peuvent donner leur feedback contribue à améliorer continuellement l'offre touristique.
- **C1. Protection des ressources culturelles** : En incluant des informations sur les sites culturels accessibles, cette

action aide à protéger et promouvoir les ressources culturelles de manière inclusive.

- **C6. Gestion des visiteurs sur les sites culturels** : En facilitant l'accès à l'information sur les structures et activités adaptées, cette action contribue à une meilleure gestion des visiteurs sur les sites culturels. Cela permet de s'assurer que les sites culturels sont accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap, sans compromettre la conservation des sites.
- **C7. Site interprétation** : En produisant des guides adaptés et des informations en braille et sur les sites web accessibles, cette action aide à fournir des interprétations claires et accessibles des sites culturels. Cela assure une expérience enrichissante et inclusive pour tous les visiteurs, indépendamment de leurs capacités.
- **D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels** : En identifiant les sites naturels adaptés, cette action aide à gérer le flux de visiteurs et à protéger les environnements sensibles.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Recensement des hébergements et activités adaptées existantes
À FAIRE	2025-2026 : Mise à disposition de l'information
À FAIRE	2026-2030 : Mise à jour régulière

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2026	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : Fédération Te Niu O Te Huma</p>	

## Impacts

impact environnemental (0/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Réaliser un profil de touriste en situation de handicap en vue de créer des packages dédiés

Cible(s) : Personnes en situation de handicap

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Augmentation de la satisfaction des touristes en situation de handicap.
- Valorisation de la destination comme inclusive et accessible.
- Diversification de l'offre touristique.

### Objectif(s)

- Comprendre les besoins spécifiques des touristes en situation de handicap.
- Créer des packages touristiques adaptés et attractifs.

### Contexte

Pour offrir une expérience touristique optimale aux personnes en situation de handicap, il est essentiel de comprendre leurs besoins spécifiques et de créer des offres adaptées. La réalisation d'un profil détaillé de ces touristes permettra de concevoir des packages dédiés et de mieux répondre à leurs attentes.

### Description

- **Recherche et analyse** : Mener des enquêtes et des études pour identifier les besoins et les préférences des touristes en situation de handicap.
- **Création de profils types** : Développer des profils types basés sur les résultats de l'enquête.
- **Conception de packages** : Concevoir des packages touristiques spécifiques en tenant compte des profils types.
- **Promotion** : Lancer des campagnes de promotion pour faire connaître ces nouvelles offres aux touristes en situation de handicap.
- **Évaluation** : Suivre et évaluer l'impact de ces packages pour ajuster l'offre en continu.

### Critères GSTC :

- **A1. Responsabilité de la gestion de la destination** : Comprendre les besoins des touristes en situation de handicap montre un engagement envers une gestion inclusive et responsable de la destination.
- **A6. Implication des visiteurs et feedback** : La création de packages basés sur les besoins des touristes en situation de handicap implique directement les visiteurs dans l'amélioration de l'offre touristique.
- **A7. Promotion et information** : Promouvoir les nouvelles offres et les packages dédiés améliore la communication et l'information sur les possibilités d'accueil inclusif.
- **B5. Prévention de l'exploitation et de la discrimination** : Assurer des offres adaptées prévient la discrimination des personnes handicapées et promeut l'inclusivité.
- **B8. Accès universel** : Cette action vise directement à garantir l'accès universel aux offres touristiques, en adaptant les services aux besoins spécifiques des personnes handicapées.
- **C6. Gestion des visiteurs sur les sites culturels** : En créant des packages dédiés, on s'assure que les sites culturels sont accessibles et adaptés aux besoins des visiteurs en situation de handicap.
- **C7. Site interprétation** : Fournir des informations adaptées et des guides pour les touristes handicapés améliore l'interprétation et l'accessibilité des sites.
- **D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels** : Créer des offres adaptées pour les touristes handicapés permet une gestion plus inclusive et responsable des visiteurs sur les sites naturels.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

- À FAIRE 2025 : Recherche et analyse des besoins des touristes en situation de handicap.
- À FAIRE 2026 : Développement des profils types et conception des packages.
- À FAIRE 2026-2028 : Promotion des packages et évaluation de leur impact.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2028	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Fédération Te Niu O Te Huma, Acteurs du tourisme</p> <p><b>Équipe projet :</b></p> <p>Jess et Erwin</p>	

## Impacts

impact environnemental (0/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Développer des infrastructures publiques et signalétiques adaptées à tous les handicaps

Cible(s) : Touristes, Résidents de la Polynésie française

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Augmentation de la satisfaction des visiteurs en situation de handicap.
- Valorisation de la destination comme inclusive et accessible.
- Amélioration de l'infrastructure publique globale.

### Objectif(s)

- Assurer l'accessibilité des infrastructures publiques et des signalétiques pour toutes les personnes en situation de handicap.
- Faciliter l'accès aux sites touristiques pour tous les visiteurs.

### Contexte

La délibération n° 82-36 du 30 avril 1982 relative à l'action en faveur des handicapés fixe la politique globale et les objectifs pour l'accompagnement des personnes reconnues handicapées.

Il est crucial de répondre à ce besoin non spécifique aux seuls touristes, mais nécessaire pour permettre l'accessibilité aux visiteurs en situation de handicap.

### Description

- **État des lieux** : Réaliser un état des lieux des infrastructures publiques existantes et de leur accessibilité pour les personnes en situation de handicap.
- **Développement des infrastructures** : Mettre en place ou adapter les infrastructures publiques (WC, rampes d'accès, trottoirs adaptés, etc.) pour les rendre accessibles.
- **Signalétiques adaptées** : Développer et installer des signalétiques adaptées (panneaux en braille, signalétiques sonores, etc.) pour guider les personnes en situation de handicap.
- **Formation du personnel** : Former le personnel des lieux publics et touristiques à l'accueil et l'assistance des personnes en situation de handicap.
- **Suivi et mise à jour** : Assurer un suivi régulier de l'état des infrastructures et des signalétiques, et procéder aux mises à jour nécessaires.

*Notons que les révisions de PGA (et notamment celui de Papeete dont la révision est en cours) sont l'occasion de planifier les aménagements adaptés aux personnes en situation de handicap ! Compte tenu de sa centralité, la commune de Papeete représente d'ailleurs un enjeu propriétaire pour cette action !*

### Critères GSTC :

- **B8. Accès universel** : Cette action est directement en ligne avec l'objectif de fournir un accès universel à tous les visiteurs, indépendamment de leurs capacités physiques, garantissant ainsi l'inclusivité et l'équité.
- **A8. Gestion du nombre de visiteurs et des activités** : En améliorant l'accessibilité des infrastructures publiques, la destination peut gérer efficacement un plus grand nombre de visiteurs, y compris ceux ayant des besoins spécifiques, ce qui répartit les flux touristiques de manière plus équitable.
- **A9. Réglementations sur l'aménagement et le contrôle du développement** : En mettant en place des

infrastructures et des signalétiques adaptées, cette action s'inscrit dans une stratégie de développement durable des sites touristiques, en conformité avec les réglementations locales et internationales sur l'accessibilité. Elle assure que les nouveaux aménagements respectent les normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, favorisant par la même occasion un tourisme inclusif et durable.

- **B4. Soutien aux communautés :** Cette action soutient les communautés locales en améliorant l'accessibilité, ce qui peut également bénéficier aux résidents en situation de handicap, pas seulement aux touristes.
- **B5. Prévention de l'exploitation et de la discrimination :** En garantissant l'accessibilité des infrastructures publiques et des signalétiques pour toutes les personnes, cette action contribue à la prévention de la discrimination. Elle assure que les personnes en situation de handicap ont un accès égal aux sites touristiques et aux services, éliminant ainsi les barrières physiques et sociales qui pourraient entraîner une forme d'exclusion ou de discrimination.
- **B7. Sécurité :** La mise en place de signalétiques adaptées et de rampes d'accès contribue à la sécurité des personnes en situation de handicap, leur permettant de naviguer en toute sécurité dans les espaces publics.
- **C6. Gestion des visiteurs sur les sites culturels :** L'adaptation des infrastructures et des signalétiques sur les sites culturels garantit que ces lieux sont accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap, permettant une meilleure gestion des visiteurs et une expérience enrichie pour tous.
- **D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels :** En assurant que les sites naturels sont accessibles via des infrastructures adaptées, cette action contribue à la gestion durable des flux de visiteurs et à la préservation des sites naturels, tout en les rendant accessibles à tous.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025-2026 : État des lieux et planification des adaptations nécessaires.
À FAIRE	2026-2030 : Développement et installation des infrastructures et signalétiques adaptées.
À FAIRE	2026-2030 : Formation des personnels.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2030	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p>Coordinateur(s) : MGT</p> <p>Partenaires : DCA, Communes</p>	

### Impacts

+++

+++

+++

## Revoir les normes liées aux handicaps et leur application réelle dans les structures d'hébergement

Cible(s) : Personnes en situation de handicap, hébergeurs

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de l'inclusivité et de l'accessibilité des infrastructures touristiques.
- Augmentation de la satisfaction des touristes en situation de handicap.
- Valorisation de la destination comme accessible et inclusive.

### Objectif(s)

- Assurer que les structures d'hébergement sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Renforcer l'application réelle des normes d'accessibilité.

### Contexte

Malgré les efforts pour améliorer l'accessibilité des structures d'hébergement, des incohérences subsistent dans l'application des normes. Il est nécessaire de réévaluer et de renforcer ces normes pour garantir une accessibilité effective et universelle.

### Description

- **Évaluation des normes existantes** : Collaborer avec la Fédération Te Niu O Te Huma pour évaluer les normes actuelles d'accessibilité et identifier les lacunes.
- **Mise à jour des normes** : Revoir et mettre à jour les normes d'accessibilité pour les structures d'hébergement, en s'appuyant sur les guides existants (exemple : <https://www.handinorme.com/accessibilite-handicap/91-regles-de-mise-en-accessibilite-des-etablissements-recevant-du-public->).
- **Audit et certification** : Mettre en place un système d'audit et de certification des structures d'hébergement pour assurer le respect des normes d'accessibilité.
- **Formation et sensibilisation** : Proposer des programmes de formation pour les gestionnaires d'hébergement sur les nouvelles normes d'accessibilité et leur application.
- **Suivi et mise à jour** : Assurer un suivi régulier et une mise à jour des normes et de leur application.

### Critères GSTC :

- **B8. Accès universel** : Cette action vise à garantir un accès universel aux services d'hébergement pour les personnes en situation de handicap, ce qui est un objectif clé de la durabilité socio-économique.
- **B7. Sécurité** : Améliorer l'accessibilité des structures d'hébergement garantit également la sécurité des personnes en situation de handicap en assurant que les normes de sécurité sont respectées.
- **B6. Propriété et droit des populations locales** : En mettant à jour et en appliquant des normes d'accessibilité, on protège les droits des personnes en situation de handicap, assurant qu'elles peuvent accéder aux infrastructures touristiques de manière équitable.
- **A3. Suivi et rapport** : En mettant en place un système d'audit et de certification, cette action assure un suivi régulier et la production de rapports sur la conformité des structures d'hébergement aux normes d'accessibilité.
- **A6. Implication des visiteurs et feedback** : En assurant que les infrastructures sont accessibles et en prenant en compte les retours des visiteurs en situation de handicap, cette action répond aux besoins et attentes de ces visiteurs.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Évaluation des normes existantes et début de la mise à jour.
À FAIRE	2026 : Lancement des audits et certifications.
À FAIRE	2026-2027 : Formation des gestionnaires
À FAIRE	2026-2030 : Suivi régulier des normes d'accessibilité.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2030	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Fédération Te Niu O Te Huma, hébergeurs</p>	

## Impacts

impact environnemental (0/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Aider les structures d'hébergement à se mettre en conformité avec les normes d'accessibilité pour les personnes handicapées

Cible(s) : Personnes en situation de handicap, Hébergements touristiques

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Augmentation de la satisfaction des touristes en situation de handicap.
- Valorisation de la destination comme inclusive et accessible.
- Renforcement de la réputation des structures touristiques locales.

### Objectif(s)

- Permettre l'accessibilité pour tous.
- Améliorer de l'accessibilité des infrastructures touristiques,
- Assurer que les structures d'hébergement sont conformes aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées.

### Contexte

Il est essentiel d'améliorer l'accessibilité des structures d'hébergement pour répondre aux besoins des touristes en situation de handicap. Malgré les efforts existants, de nombreuses structures ne sont pas encore en conformité avec les normes d'accessibilité.

### Description

- **Accompagnement financier** : Poursuivre et accélérer l'accompagnement financier, notamment pour les pensions, afin de les aider à se mettre en conformité.
- **Évaluation et audit** : Réaliser des audits d'accessibilité pour identifier les besoins de mise en conformité des structures d'hébergement.
- **Mise en œuvre des améliorations** : Soutenir financièrement et techniquement les structures d'hébergement pour la réalisation des travaux nécessaires à la mise en conformité.
- **Suivi et formation** : Assurer un suivi régulier des progrès réalisés et proposer des formations sur les normes d'accessibilité et leur application.

### Critères GSTC :

- **B8. Accès universel** : Cette action vise directement à garantir un accès universel aux services d'hébergement pour les personnes en situation de handicap, assurant que tous les visiteurs peuvent profiter des infrastructures touristiques.
- **B7. Sécurité** : Les améliorations en matière d'accessibilité incluent souvent des mesures de sécurité accrues pour les personnes en situation de handicap, ce qui renforce la sécurité générale des structures d'hébergement.
- **B5. Prévention de l'exploitation et de la discrimination** : En assurant que les structures d'hébergement sont accessibles à tous, cette action contribue à prévenir la discrimination envers les personnes en situation de handicap.
- **A6. Implication des visiteurs et feedback** : En recueillant les retours des touristes en situation de handicap et en adaptant les structures en conséquence, cette action garantit que les besoins des visiteurs sont pris en compte.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : La mise en conformité avec les normes d'accessibilité peut créer des opportunités d'emploi dans le domaine de la construction et de la gestion des hébergements.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

- À FAIRE 2024 : Démarrage de l'accompagnement financier avec une dizaine de dossiers suivis.
- À FAIRE 2025 : Accélération de l'accompagnement et réalisation des audits d'accessibilité.
- À FAIRE 2025-2027 : Suivi, évaluation et mise à jour des normes et de leur application (voir action dédiée).

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2024	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : Fédération Te Niu O Te Huma, Hébergements touristiques (hôtels et pensions de famille)</p>	

## Impacts

impact environnemental (0/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Aider les prestataires d'activité à se mettre en conformité avec les normes d'accessibilité pour les personnes handicapées

Cible(s) : Personnes en situation de handicap, Prestataire d'activité touristiques

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de l'accessibilité des activités touristiques
- Augmentation de la satisfaction des touristes en situation de handicap.
- Valorisation de la destination comme inclusive et accessible.
- Diversification de l'offre touristique.

### Objectif(s)

- Assurer l'accessibilité des activités touristiques pour les personnes en situation de handicap.
- Renforcer l'inclusivité et l'attractivité des offres touristiques locales.

### Contexte

Actuellement, il n'y a, a priori, qu'un seul prestataire d'activité réellement adapté aux personnes en situation de handicap (Ocean Rider à Moorea). Il est essentiel d'élargir cette offre pour répondre aux besoins croissants des touristes handicapés et garantir une expérience touristique inclusive.

### Description

Un dispositif équivalent à celui dédié aux hébergements touristiques et engagé en 2024 (voir action dédiée) peut être utilisé pour les activités touristiques.

- **Accompagnement financier** : Démarrer à partir de 2025 un accompagnement financier des prestataires d'activité pour les aider à se mettre en conformité.
- **Évaluation et audit** : Réaliser des audits d'accessibilité pour identifier les besoins de mise en conformité des prestataires d'activités touristiques.
- **Mise en œuvre des améliorations** : Soutenir financièrement et techniquement les prestataires pour la réalisation des adaptations nécessaires.
- **Formation et sensibilisation** : Proposer des programmes de formation sur les normes d'accessibilité et leur application aux prestataires.
- **Suivi et mise à jour** : Assurer un suivi régulier et une mise à jour des normes et de leur application.

### Critères GSTC :

- **B8. Accès universel** : Cette action vise directement à garantir un accès universel aux activités touristiques pour les personnes en situation de handicap, assurant que tous les visiteurs peuvent profiter des offres touristiques.
- **B7. Sécurité** : Les améliorations en matière d'accessibilité incluent souvent des mesures de sécurité accrues pour les personnes en situation de handicap, ce qui renforce la sécurité générale des activités touristiques.
- **B5. Prévention de l'exploitation et de la discrimination** : En assurant que les activités touristiques sont accessibles à tous, cette action contribue à prévenir la discrimination envers les personnes en situation de handicap.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : Encourager et soutenir les prestataires d'activités à se conformer aux normes d'accessibilité démontre l'implication des entreprises dans des pratiques durables.

- **C6. Gestion des visiteurs sur les sites culturels** : En rendant les activités accessibles, on facilite l'accès des personnes en situation de handicap aux sites culturels, permettant ainsi une expérience plus inclusive.
- **C7. Site interprétation** : Assurer que les informations sur l'accessibilité des activités touristiques sont disponibles et claires permet aux visiteurs en situation de handicap de mieux comprendre et apprécier les activités offertes.
- **D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels** : En améliorant l'accessibilité des activités touristiques, cela permet une meilleure gestion des flux de visiteurs, y compris ceux en situation de handicap, contribuant à la protection des sites naturels sensibles.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Démarrage de l'accompagnement financier des prestataires.
À FAIRE	2025 : Réalisation des audits d'accessibilité.
À FAIRE	2025-2027 : Suivi, évaluation et mise à jour des normes et de leur application.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : Fédération Te Niu O Te Huma, DPAM, DTT, Prestataire d'activité touristiques</p>	

## Impacts

impact environnemental (0/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Faciliter la continuité des soins des personnes en situation de handicap

Cible(s) : Personnes en situation de handicap, Hébergements terrestres, Hébergements flottants

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Augmentation de la satisfaction des touristes en situation de handicap.
- Valorisation de la destination comme inclusive et accessible.
- Amélioration de la qualité des services proposés par les hébergements.

### Objectif(s)

- Assurer la continuité des soins pour les personnes en situation de handicap pendant leur séjour touristique.
- Offrir un soutien médical et paramédical adapté dans les hébergements touristiques.

### Contexte

Actuellement, le Ponant propose déjà la continuité des services de "soin à domicile". Cependant, les hébergements touristiques ne disposent généralement pas de solutions adaptées pour assurer la continuité des soins des personnes en situation de handicap, créant ainsi un besoin de structuration et de mise en place de services adéquats.

### Description

- **Convention avec la CPS** : Établir une convention avec la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS) pour faciliter l'accès aux soins médicaux et paramédicaux pour les personnes handicapées.
- **Formation des personnels** : Former les personnels des hébergements touristiques aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, y compris la gestion des soins médicaux de base.
- **Équipements et infrastructures** : Équiper les hébergements avec des infrastructures adaptées (lits médicaux, rampes d'accès, salles de bains adaptées, etc.) et des équipements médicaux de base. (voir action dédiée)
- **Soutien logistique** : Mettre en place une logistique pour la continuité des soins, y compris la coordination avec les prestataires de services médicaux locaux.
- **Sensibilisation et information** : Informer les touristes en situation de handicap des services disponibles et des hébergements adaptés.

### Critères GSTC :

- **B8. Accès universel** : Cette action vise directement à améliorer l'accès universel aux services de santé et de soins pour les personnes en situation de handicap.
- **B5. Prévention de l'exploitation et de la discrimination** : Garantir que les personnes en situation de handicap reçoivent un traitement équitable et des soins appropriés pendant leur séjour.
- **B7. Sécurité** : Assurer que les personnes en situation de handicap peuvent accéder à des soins médicaux en toute sécurité pendant leur séjour.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

- À FAIRE 2025 : Établissement de la convention avec la CPS et début des formations des personnels.
- À FAIRE 2025-2026 : Formations des personnels.
- À FAIRE 2026-2027 : Mise en place de la logistique pour la continuité des soins

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Présidence</p> <p><b>Partenaires :</b> CPS, Hébergements terrestres, Hébergements flottants, Prestataires de services médicaux</p> <p><b>Équipe projet :</b></p> <p>Guillaume Colombani</p>	

### Impacts

impact environnemental (0/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Favoriser les achats de véhicules adaptés aux handicaps

Cible(s) : Personnes en situation de handicap, Transporteurs

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de la mobilité des personnes en situation de handicap.
- Réduction des coûts d'importation et d'adaptation des véhicules.

### Objectif(s)

- Permettre l'accessibilité pour tous.
- Faciliter l'acquisition de véhicules adaptés aux personnes en situation de handicap.

### Contexte

L'adaptation de véhicules pour les personnes handicapées n'est pas possible en Polynésie française, ce qui rend leur importation très coûteuse. Il est nécessaire de trouver des solutions pour réduire ces coûts et faciliter l'accès à des véhicules adaptés.

### Description

Parmi les pistes d'actions envisageables, on peut notamment citer :

- **Défiscalisation** : Mettre en place des mesures de défiscalisation pour l'importation de véhicules adaptés aux handicaps.
- **Centrale d'achat** : Créer une centrale d'achat pour mutualiser les commandes de véhicules adaptés et réduire les coûts.
- **Soutien financier** : Offrir des subventions ou des prêts à taux réduit pour l'achat de véhicules adaptés.
- **Information et sensibilisation** : Informer et sensibiliser les personnes en situation de handicap sur les options disponibles pour l'acquisition de véhicules adaptés.

### Critères GSTC :

- **B8. Accès universel** : Cette action vise directement à améliorer l'accès universel aux services de transport pour les personnes en situation de handicap.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

À FAIRE

à compléter

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p>Coordinateur(s) : MGT</p> <p>Partenaires : MEF</p>	

## Impacts

impact environnemental (0/3)	impact économique (1/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Développer le droit de passage sur les propriétés privées

Cible(s) : Propriétaires locaux, Visiteurs locaux, Touristes

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Permettre l'entretien des sites et des sentiers.
- Offrir aux propriétaires des opportunités économiques grâce à l'afflux de touristes.
- Développer les infrastructures touristiques locales de manière durable.

### Objectif(s)

- Développer les sites touristiques difficilement accessibles sans ces accès.
- Développer le tourisme par des activités ciblées (e-bike aux Marquises, randonnées pédestres, etc.).
- Inciter la population à laisser l'accès à leurs propriétés pour qu'ils profitent du développement économique.
- Encourager la création de randonnées, buvettes et droits de passage sur les propriétés privées.

### Contexte

Le tourisme vert est en pleine expansion. Cependant, les chemins souvent privés perturbent le développement du tourisme dans certains endroits de la Polynésie. De même, l'accès à de nombreux sites culturels sont contraints par les problématiques foncières. Actuellement, les propriétaires peuvent être réticents à ouvrir leurs terrains en raison de la nécessité de locations longue durée des chemins et la garantie d'entretien pour le loueur.

### Description

- **Identifier le besoin** : Commencer par identifier les besoins et les problèmes réglementaires.
- **Recensement** : Recenser le périmètre et les potentiels par îles et sites.
- **Locations longue durée** : Faire des locations longues durées avec garantie d'entretien par le loueur, qu'il soit public ou privé.
- **Contrat type** : Développer des contrats types pour les locations, incluant durée, usage, entretien, montant.
- **Droit de préemption** : Mettre en place un droit de préemption en cas de vente pour les communes et/ou le Pays.
- **Création de chemins d'accès** : Créer des chemins d'accès aux terres domaniales et organiser des tours touristiques à thème (liens avec l'action dédiée à l'agrotourisme).

### Critères GSTC :

- **B8. Accès universel** : Permettre l'accès à des sites touristiques autrement inaccessibles, améliorant ainsi l'accessibilité pour tous les visiteurs.
- **C4. Accès traditionnel** : Préserver et valoriser les chemins traditionnels en les intégrant dans des circuits touristiques.
- **A8. Gestion du nombre de visiteurs et des activités** : Gérer les flux de visiteurs par des chemins définis pour minimiser l'impact environnemental et maximiser l'expérience touristique.
- **A9. Réglementations sur l'aménagement et le contrôle du développement** : Mettre en place des réglementations pour les contrats de location et le droit de préemption pour un développement contrôlé.
- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : Offrir des opportunités économiques aux propriétaires locaux par le biais de locations longues durées et de développement d'activités touristiques.
- **B4. Soutien aux communautés** : Intégrer les propriétaires locaux dans le développement touristique pour le bénéfice de la communauté.

- **B7. Sécurité** : Assurer que les chemins et les sites touristiques sont entretenus et sécurisés pour les visiteurs et les résidents.
- **C6. Gestion des visiteurs sur les sites culturels** : En créant des itinéraires balisés et en assurant l'entretien des sentiers, les visiteurs peuvent découvrir les sites culturels et naturels sans les endommager. Cela permet également de valoriser le patrimoine culturel tout en le protégeant.
- **C7. Site interprétation** : Développer des parcours touristiques avec des interprétations culturelles et historiques des sites traversés.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : En encadrant les chemins d'accès, cette action aide à protéger les environnements sensibles des intrusions non réglementées.
- **D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels** : Faciliter la gestion des flux de visiteurs sur les sites naturels pour réduire les impacts négatifs.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : Encourager les activités de tourisme vert comme les randonnées et l'e-bike qui ont un faible impact environnemental.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025-2026 : Identifier les besoins, recenser les périmètres et potentiels par îles et sites.
À FAIRE	2026 : Développer les contrats types.
À FAIRE	2027-2029 : Mettre en oeuvre les différents outils réglementaires pour développer le droit de passage des principaux sites identifiés

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2029	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Présidence</p> <p><b>Partenaires</b> : SDT, DAF, DCP</p> <p><b>Équipe projet</b> :</p> <p>CT Foncier et/ou CT Tourisme</p>	

### Impacts

+++

+++

+++



## **Pilier : C. Durabilité culturelle**

## Orientation : Valoriser et protéger le patrimoine local culturel

### Clarifier et normaliser la gestion des sites culturels pour une meilleure coopération inter-services

Cible(s) : Acteurs du tourisme, Gestionnaires de sites, Services culturels

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Protection et valorisation du patrimoine culturel.
- Meilleure utilisation et partage des connaissances culturelles.
- Amélioration de la gestion des sites culturels
- Amélioration de l'expérience touristique et de la satisfaction des visiteurs.

#### Objectif(s)

- Clarifier les responsabilités et normaliser la gestion des sites culturels entre les différents services.
- Améliorer la coopération entre les services pour une gestion cohérente et efficace des sites culturels.

#### Contexte

De nombreux sites culturels en Polynésie française dépendent soit du Service du tourisme, soit de la Direction de la culture et du patrimoine (DCP). La DCP est chargée de recueillir et protéger les informations sur le patrimoine culturel polynésien, avec une base de données existante de 4000 sites.

Un fonds sonore existe à la DCP et une plateforme publique va être mise en place

Le partage de connaissances se fait au fil de l'eau, en fonction des besoins et des demandes du Service du tourisme.

#### Description

- **Décloisonnement des services** : Faciliter la coopération et le partage d'informations entre les services culturels et touristiques.
- **Normalisation des responsabilités** : Clarifier les rôles et responsabilités de chaque service dans la gestion des sites culturels.
- **Développement de chartes et protocoles** : Élaborer des chartes et protocoles de gestion pour assurer une gestion cohérente et efficace.
- **Partage systématique** : Développer un partage systématique pour mieux utiliser les connaissances sur les sites et pratiques culturelles qui peuvent être valorisées pour le tourisme
- **Plateforme publique** : Mettre en place une plateforme publique pour la base de données des sites culturels, accessible aux acteurs concernés.

#### Critères GSTC :

- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** Clarifier les responsabilités et normaliser la gestion

des sites culturels entre les différents services renforce la coordination et la gestion efficace de la destination touristique. Cela assure une approche unifiée et structurée dans la gestion des sites culturels, impliquant tous les acteurs concernés.

- **Critère A4 : Engagement des entreprises et standards de durabilité.** En développant des chartes et des protocoles de gestion, cette action encourage l'adoption de normes de durabilité et de bonnes pratiques parmi les acteurs culturels et touristiques, améliorant ainsi la gestion et la protection des sites culturels.
- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** La normalisation des responsabilités et la mise en place de chartes et de protocoles contribuent directement à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel. En facilitant la coopération entre les services, cette action assure une gestion cohérente et efficace des sites culturels, préservant ainsi leur intégrité et leur authenticité.
- **Critère C3 : Patrimoine immatériel.** En améliorant la gestion des sites culturels et en facilitant la coopération entre les services, cette action promeut des visites et des activités culturelles respectueuses, offrant aux visiteurs des expériences authentiques et enrichissantes tout en respectant les valeurs culturelles locales.
- **Critère A3 : Suivi et rapport.** Mettre en place une plateforme publique pour la base de données des sites culturels permet de centraliser et de rendre accessible les informations nécessaires à la surveillance et au rapport sur l'état et la gestion des sites culturels, assurant une transparence et une responsabilité accrues.
- **Critère A6 : Implication des visiteurs et feedback.** Améliorer la gestion des sites culturels et la coopération entre les services permet d'optimiser l'expérience touristique, recueillant des retours positifs des visiteurs et augmentant leur satisfaction.
- **Critère B1 : Mesure de la contribution économique du tourisme.** En augmentant l'attractivité touristique et en améliorant la gestion des sites culturels, cette action contribue à une meilleure mesure de la contribution économique du tourisme, optimisant l'utilisation des ressources et augmentant les bénéfices pour l'économie locale.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024 : Définir les rôles et responsabilités de chaque service
À FAIRE	2024-2025 : Élaborer et mettre en place des chartes et protocoles de gestion
À FAIRE	2025-2027 : Développer la plateforme publique et assurer la formation des acteurs concernés.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-09-2024	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Service du Tourisme, DCP</p> <p><b>Partenaires :</b> Communes, Associations culturelles</p> <p><b>Équipe projet :</b></p>	

SDT (Sean)

### Impacts

impact environnemental (2/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Revitaliser le comité de gestion de Taputapuatea

Cible(s) : Visiteurs

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Objectif(s)

- Identifier et résoudre les dysfonctionnements du comité de gestion de Taputapuatea.
- Amélioration de la gestion et de la préservation du site.
- Renforcement de la gouvernance et de la coopération.
- Valorisation du patrimoine culturel et augmentation de l'attractivité touristique.

### Contexte

Le site de Taputapuatea est un site phare du tourisme culturel en Polynésie française. Cependant, des dysfonctionnements du comité de gestion l'empêchent de jouer pleinement son rôle. Il est essentiel de revitaliser ce comité pour assurer une gestion efficace et durable du site.

### Description

- **Identification des dysfonctionnements :** Analyser les raisons des dysfonctionnements actuels du comité de gestion.
- **Résolution des problèmes :** Mettre en place des mesures pour résoudre les dysfonctionnements identifiés.
- **Prévention des dysfonctionnements futurs :** Garder une attention particulière pour éviter que le comité de gestion UNESCO des Marquises ne rencontre les mêmes problèmes.

### Critères GSTC :

- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** En identifiant et en résolvant les dysfonctionnements du comité de gestion, cette action renforce la responsabilité et la gouvernance de la destination. Cela assure une gestion efficace et durable du site de Taputapuatea.
- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** La valorisation et la préservation du patrimoine culturel sont au cœur de cette action, assurant que le site de Taputapuatea continue de représenter et de protéger la culture locale. En se concentrant sur la résolution des dysfonctionnements et la prévention des futurs problèmes, cette action garantit la protection continue du patrimoine culturel, évitant les impacts négatifs dus à une mauvaise gestion.
- **Critère C3 : Patrimoine immatériel.** En revitalisant le comité de gestion, cette action vise à protéger et promouvoir le patrimoine immatériel associé au site de Taputapuatea, notamment les traditions orales, les rituels et les pratiques culturelles qui sont intégrés à l'identité de ce site sacré.
- **Critère A6 : Engagement et retours des visiteurs.** Améliorer la gouvernance et la coopération contribue à une meilleure gestion de l'expérience des visiteurs, augmentant leur satisfaction et permettant de recueillir des retours pour améliorer les pratiques de gestion.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/2 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

2024 : Identification des dysfonctionnements et analyse des causes.

À FAIRE

2025 : Mise en place des mesures correctives et prévention des futurs dysfonctionnements.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-09-2024	30-06-2025	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Ministère de la culture</p> <p><b>Partenaires :</b> Communes, Associations culturelles</p>	

### Impacts

impact environnemental (1/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Inventorier les lieux culturels et naturels à intérêt touristique et développer l'offre

Cible(s) : Acteurs culturels, Gestionnaires de sites, Visiteurs, Résidents de la Polynésie française

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Valorisation du patrimoine culturel et naturel.
- Augmentation de la fréquentation touristique et des revenus locaux.
- Sensibilisation des visiteurs et des résidents à la richesse culturelle et naturelle.

### Objectif(s)

- Inventorier les lieux culturels et naturels à intérêt touristique.
- Développer l'offre culturelle et naturelle pour augmenter la fréquentation et valoriser le patrimoine.

### Contexte

La Polynésie française dispose d'un riche patrimoine culturel et naturel souvent méconnu. Le territoire dispose d'espaces de découverte (ex : Fare Natura) et de connaissance (ex : Fare Hape à Papeete). Actuellement, un centre d'interprétation à Taputapuatea est en cours de développement.

Par ailleurs, la pirogue, symbole fort de la Polynésie, représente une opportunité unique pour promouvoir l'histoire et la culture locale.

### Description

- **Inventaire des lieux :** Recenser et documenter les lieux culturels et naturels à intérêt touristique.
- **Améliorer l'accessibilité des sites actuels.**
- **Développement de l'offre :** Renforcer l'offre muséale et culturelle (y compris l'existant), notamment par la création de nouvelles infrastructures et l'amélioration des sites existants. Suite à la réfection du Musée de Tahiti et des Îles, et la construction du Fare Natura à Moorea, il est primordial de continuer à développer des infrastructures muséales d'envergure en complément des aménagements des sites touristiques classés.
- **Promotion et accessibilité :** Faciliter l'accès et promouvoir ces lieux auprès des touristes et des résidents, incluant les scolaires et les personnes à mobilité réduite (PMR).
- **Action spécifique liée à la navigation :** Revoir la législation pour la certification et homologation des pirogues traditionnelles, et décentraliser les formations adaptées aux spécificités des archipels.
- **Action spécifique lié au planétarium :**

### Critères GSTC :

- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** En recensant et documentant les lieux culturels, cette action contribue directement à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel local. La promotion et l'amélioration de l'offre culturelle permettent de préserver et de valoriser les traditions locales et les sites culturels.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles.** L'inventaire des sites naturels et le développement de l'offre touristique basée sur ces sites contribuent à la conservation des ressources naturelles en sensibilisant les visiteurs et les résidents à l'importance de protéger ces lieux. La valorisation des sites naturels encourage également leur protection.
- **Critère A3 : Surveillance et rapport.** Recenser et documenter les lieux culturels et naturels permettent une meilleure surveillance et un meilleur rapport sur l'état de ces sites. Cela facilite également la gestion adaptative et

la prise de décisions informées pour la protection et la valorisation du patrimoine.

- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** En coordonnant les efforts entre les différents acteurs et en facilitant l'accès et la promotion des lieux culturels et naturels, cette action montre une approche responsable et coordonnée de la gestion de la destination.
- **Critère A4 : Engagement des entreprises et standards de durabilité.** En renforçant l'offre culturelle et en créant de nouvelles infrastructures, cette action encourage les entreprises touristiques à adhérer à des standards de durabilité et à valoriser le patrimoine local, contribuant ainsi à une économie locale plus durable et résiliente.
- **Critère A6 : Engagement et retours des visiteurs.** En facilitant l'accès et en promouvant les sites culturels et naturels, cette action améliore l'engagement des visiteurs et leur expérience touristique, tout en recueillant des retours pour ajuster et améliorer les offres culturelles et naturelles.
- **Critère B1 : Mesure de la contribution économique du tourisme.** L'augmentation de la fréquentation touristique grâce à la valorisation des sites culturels et naturels permet de mesurer et d'optimiser la contribution économique du tourisme, soutenant l'économie locale et générant des revenus pour les acteurs touristiques et culturels.
- **Critère C3 Patrimoine immatériel.** La mise en place de réglementations et de formations pour la certification et l'homologation des pirogues traditionnelles, ainsi que la promotion de l'histoire et de la culture locale, contribuent à la protection et à la valorisation des traditions culturelles.
- **Critère B8 : Accès universel.** En rendant les sites culturels et naturels accessibles aux visiteurs, y compris les personnes à mobilité réduite (PMR), cette action répond directement à ce critère. La promotion et l'amélioration de l'accessibilité des lieux culturels et naturels assurent que tous les visiteurs, indépendamment de leurs capacités physiques, peuvent profiter des offres touristiques.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Inventaire des lieux culturels et naturels
À FAIRE	2025-2028 : Développement de l'offre muséale et culturelle.
À FAIRE	2026-2030 : Amélioration de l'accessibilité et promotion des lieux culturels et naturels.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	01-01-2030	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Tahiti Tourisme, DCP, DPAM, MPR, CMMPF, Service des affaires maritimes, DRM, Chantiers navals, Associations, Centre de voile d'Arue</p>	<p><b>Budget - complément :</b></p> <p>À définir, avec possibilité de fonds européens et AFD.</p>

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Indicateurs

Valeur numérique	Année	Nom de l'indicateur
<b>261 813,00</b> touristes valeur précédente : 218 750,00 (20%)	2023	<b>Fréquentation touristique (par pays d'origine)</b> [Résultat]

## Répertorier les patrimoines naturels, historiques, archéologiques et culturels dans une base de données unique

Cible(s) : Communautés locales, Associations culturelles, Visiteurs

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Préservation de la culture, de l'identité et du patrimoine.
- Sensibilisation et éducation des communautés et des visiteurs.

### Objectif(s)

- Améliorer la transmission de l'héritage culturel ma'ohi.
- Lutter contre la mondialisation et l'homogénéisation des cultures.

### Contexte

Il est nécessaire de centraliser et de rendre accessible les légendes et le patrimoine immatériel. Actuellement, les informations sont éparées et difficilement accessibles. Une base de données unique facilitera la préservation et la valorisation du patrimoine culturel et naturel.

### Description

- **Identification des sites** : Recenser les sites culturels dans les cinq archipels et élargir la base de données.
- **Recueil des savoirs traditionnels** : Collecter les savoirs traditionnels des sites potentiellement touristiques et culturels.
- **Développement d'un site internet** : Créer un site internet accessible au public en plusieurs langues (français, anglais, reo tahiti).
- **Promotion de la connaissance locale** : Encourager les acteurs locaux à mieux connaître leur île, son histoire, sa culture et ses produits touristiques.
- **Formation et sensibilisation** : Former les acteurs locaux aux attentes et besoins des visiteurs pour adapter l'offre touristique en conséquence.

### Critères GSTC :

- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination**
  - Centralisation des informations : En centralisant les informations sur les patrimoines naturels, historiques, archéologiques et culturels dans une base de données unique, cette action facilite une gestion plus efficace et intégrée de la destination.
- **Critère A3 : Suivi et rapport**. Recensement et suivi des sites : La création d'une base de données unique permet un meilleur suivi et une surveillance continue des sites patrimoniaux, facilitant ainsi la préservation et la protection de ces sites.
- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel**. En recensant et en documentant les sites culturels, cette action contribue directement à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel, en assurant que les connaissances et les traditions locales sont préservées et accessibles.
- **Critère C3 : Patrimoine immatériel**. En recueillant les savoirs traditionnels, cette action aide à préserver le patrimoine immatériel, y compris les légendes, les rituels et les pratiques culturelles qui sont essentiels à l'identité locale.
- **Critère C5 : Propriété intellectuelle**. En centralisant les informations et en collectant les savoirs traditionnels,

cette action assure la protection de la propriété intellectuelle des communautés locales, prévenant l'appropriation illicite de leur patrimoine intellectuel.

- **Critère B8 : Accès universel.** Accessibilité des informations : Le développement d'un site internet multilingue garantit que les informations sur le patrimoine culturel et naturel sont accessibles à un large public, y compris aux personnes à mobilité réduite et aux visiteurs internationaux.
- **Critère B4 : Soutien aux communautés.** Soutien à l'identité culturelle : En valorisant le patrimoine local et en sensibilisant les communautés et les visiteurs, cette action soutient les communautés locales, renforçant leur identité culturelle et leur cohésion sociale.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles.** En recensant et en documentant les sites naturels, cette action contribue à la conservation des écosystèmes, en assurant que ces sites sont protégés et gérés de manière durable.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	Au fil de l'eau : Identification des sites et collecte des savoirs traditionnels.
À FAIRE	2025 : Développement et lancement du site internet.
À FAIRE	2025-2027 : Formation des acteurs locaux et promotion de la connaissance locale.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> DCP, Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Référents culturels des communes, Anciens des îles, Associations culturelles</p>	<p><b>Budget - complément :</b></p> <p>À définir, avec possibilité de fonds complémentaires d'éducation, PFR, CJA, etc.</p>

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Poursuivre et renforcer les acquisitions foncières liées au patrimoine culturel et naturel

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Objectif(s)

- Valoriser et protéger le patrimoine culturel et naturel local.
- Faciliter l'accès et l'aménagement des sites patrimoniaux pour le public.
- Protection et conservation des sites culturels et naturels.
- Augmentation de l'attractivité touristique.
- Sensibilisation des visiteurs à la valeur du patrimoine local.

### Contexte

À Bora Bora, la pression touristique sur le lagon est intense, mais de nombreux sites culturels restent peu connus et peu valorisés.

La fermeture de certains sites privés en raison de la pression touristique souligne la nécessité d'acquérir et de protéger les terres patrimoniales pour un accès public durable.

### Description

- **Acquisitions foncières** : Poursuivre et renforcer les acquisitions foncières à des fins de préservation du patrimoine.
- **Conventions et droits de préemption** : Établir des conventions et/ou utiliser le droit de préemption pour sécuriser les sites culturels et naturels.
- **Aménagement des sites** : Aménager les accès et les infrastructures nécessaires pour accueillir les visiteurs tout en préservant les sites.
- **Classement des sites** : Continuer le processus de classement des sites pour leur protection officielle.

### Critères GSTC :

- **Critère C4 : Accès traditionnel.** En protégeant les sites culturels, cette action assure que les communautés locales conservent un accès traditionnel à ces lieux, permettant la continuité des pratiques culturelles et des rituels associés.
- **Critère B8 : Accès universel.** En aménageant les sites patrimoniaux pour le public, cette action assure que les sites culturels et naturels sont accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite (PMR). Cela garantit un accès universel et inclusif aux lieux patrimoniaux.
- **Critère A9 : Régulations et contrôle des développements.** Régulation des terres : L'établissement de conventions et de droits de préemption pour sécuriser les sites culturels et naturels assure une régulation efficace et un contrôle des développements, garantissant la protection des terres patrimoniales contre des utilisations non durables.
- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** Préservation du patrimoine culturel : En acquérant et en protégeant les terres patrimoniales, cette action contribue directement à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel, en assurant que les sites restent accessibles et préservés pour les générations futures.
- **Critère C2 : Artefacts culturels.** En renforçant les acquisitions foncières et en protégeant les sites culturels, cette action contribue à la conservation des artefacts culturels présents sur ces sites, empêchant leur détérioration et assurant leur préservation pour les générations futures.
- **Critère C3 : Patrimoine immatériel.** En sécurisant les sites culturels, cette action aide à préserver les traditions, rituels et pratiques culturelles associées à ces lieux, contribuant à la protection du patrimoine immatériel.

- **Critère C5 : Propriété intellectuelle.** En valorisant et en protégeant les sites culturels, cette action garantit que les créations et les savoirs traditionnels des communautés locales sont respectés et protégés, prévenant l'appropriation illicite de leur patrimoine intellectuel.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles.** La protection et la conservation des terres naturelles par des acquisitions foncières contribuent à la conservation des écosystèmes naturels, en empêchant des utilisations non durables et en assurant la préservation de la biodiversité.
- **Critère B6 : Propriété et droit des populations locales.** En établissant des conventions et des droits de préemption, cette action protège les droits fonciers des populations locales, assurant que les terres patrimoniales sont utilisées et gérées de manière qui respecte les droits des communautés locales.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Identification des sites prioritaires.
À FAIRE	2025-2028 : Établissement des conventions, acquisition foncières et/ou droits de préemption.
À FAIRE	2025-2030 : Aménagement des sites et mise en place des infrastructures nécessaires.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2030	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> DAF</p> <p><b>Partenaires :</b> Comités du tourisme, Communes, Associations culturelles</p>	<p><b>Budget - complément :</b></p> <p>Important... à définir et planifier dans le temps</p>

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Vulgariser l'information, faciliter l'identification et l'accessibilité de l'information culturelle

Cible(s) : Professionnels du tourisme, guides touristiques, Gestionnaires de sites

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Objectif(s)

- Amélioration de la qualité de l'expérience touristique.
- Valorisation du patrimoine culturel.
- Sensibilisation et éducation des visiteurs à la culture locale.

### Contexte

Actuellement, la stratégie de l'innovation prévoit déjà des actions pour rendre l'information culturelle plus accessible. Cependant, il est nécessaire d'intensifier ces efforts pour lister les sites culturels, identifier les profils de visiteurs possibles, et rendre l'information accessible en ligne et sur place avec des panneaux d'information.

### Description

- **Lister les sites culturels** : Créer une liste complète des sites culturels.
- **Identifier les profils de visiteurs** : Prélister les profils de visiteurs possibles (seniors, PMR, familles, etc.).
- **Accessibilité de l'information** : Rendre l'information facilement accessible en ligne et sur place avec des panneaux d'information.

### Critères GSTC :

- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** Cette action contribue directement à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel local. La création d'une liste complète des sites culturels et la mise en place de panneaux d'information sur place et en ligne facilitent la diffusion de l'information culturelle aux visiteurs.
- **Critère A6 : Implication des visiteurs et feedback.** En rendant l'information culturelle facilement accessible, cette action améliore l'expérience des visiteurs. Cela permet également de recueillir des retours sur la satisfaction des visiteurs concernant l'accès à l'information culturelle.
- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** La coordination entre les différents acteurs pour lister les sites culturels, identifier les profils de visiteurs, et rendre l'information accessible démontre une gestion responsable et intégrée de la destination, alignée avec les principes de durabilité.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Lister les sites culturels à mieux valoriser et identifier les profils de visiteurs.
À FAIRE	2025-2027 : Développer et installer les panneaux d'information, mettre en ligne les informations culturelles.
À FAIRE	Communiquer (Tahiti Tourisme) sur ces informations culturelles

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> DCP</p> <p><b>Partenaires :</b> Tahiti Tourisme, Service du Tourisme, Associations culturelles</p> <p><b>Équipe projet :</b> Martine &amp; Edmée</p>	<p><b>Budget - complément :</b></p> <p>À définir, besoin de plus de moyens à la DCP pour mettre en œuvre l'action</p>

## Impacts

impact environnemental (1/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Améliorer la valorisation et la promotion de l'offre événementielle et culturelle existante

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Sensibilisation et éducation des communautés locales et des visiteurs.
- Augmentation de la fréquentation touristique et des revenus associés.
- Préservation et valorisation du patrimoine culturel.

### Objectif(s)

Améliorer la visibilité des sites protégés tels que le Musée de Tahiti et ses Îles, le Marae de Taputapuatea inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial UNESCO, et l'archipel des Marquises candidat au patrimoine mondial de l'UNESCO.

### Contexte

Il est essentiel de renforcer la promotion et la valorisation des sites culturels existants pour attirer plus de visiteurs et sensibiliser le public à l'importance de ces lieux. Actuellement, la visibilité de ces sites peut être améliorée par des initiatives de promotion et de labellisation.

### Description

- **Labellisation des sites** : Travailler avec Tahiti Tourisme pour labelliser et valoriser les sites culturels de haute valeur.
- **Promotion active** : Mettre en place des campagnes de promotion pour les sites culturels, en utilisant divers canaux de communication (en ligne, médias, brochures, etc.).
- **Développement d'activités immersives** : Créer des activités touristiques immersives et interactives pour les visiteurs, mettant en avant la culture et la nature polynésiennes (langues, danse, artisanat, tatouage, sports, navigation, histoire, pêche et agriculture traditionnelles, pharmacopée).
- **Événements culturels** : Organiser et promouvoir des événements culturels réguliers pour attirer des visiteurs et sensibiliser les communautés locales.
- **Formation des acteurs locaux** : Former les acteurs locaux pour qu'ils puissent mieux promouvoir et valoriser le patrimoine culturel auprès des touristes.

### Critères GSTC :

- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** En labellisant et en valorisant les sites culturels de haute valeur, cette action renforce la gestion proactive de la destination, assurant une promotion efficace et une meilleure coordination des initiatives touristiques.
- **Critère A6 : Engagement et retours des visiteurs.** Les campagnes de promotion et les activités immersives augmentent l'engagement des visiteurs, permettant de recueillir des retours précieux et d'améliorer l'offre touristique en conséquence.
- **Critère A7 : Promotion et information.** La mise en place de campagnes de promotion pour les sites culturels, en utilisant divers canaux de communication, répond directement à ce critère, améliorant la visibilité et l'information disponible pour les visiteurs.
- **Critère B1 : Mesure de la contribution économique du tourisme.** L'augmentation de la fréquentation touristique et des revenus locaux grâce à une meilleure promotion et valorisation des sites culturels contribue à mesurer et à optimiser la contribution économique du tourisme.

- **Critère B4 : Soutien aux communautés.** En valorisant le patrimoine culturel et en sensibilisant les communautés locales, cette action soutient les communautés, renforce leur identité culturelle et leur cohésion sociale.
- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** En mettant en avant des sites protégés tels que le Musée de Tahiti et ses Îles, le Marae de Taputapuatea et l'archipel des Marquises, cette action contribue à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel.
- **Critère C4 : Accès traditionnel.** Les activités immersives et les événements culturels permettent de mettre en avant les pratiques traditionnelles et d'assurer leur transmission aux visiteurs et aux jeunes générations.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles.** En valorisant les sites culturels et naturels, cette action encourage la protection des écosystèmes associés, assurant que les pratiques de visite sont durables et respectueuses de l'environnement.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2026 : Labellisation des sites culturels et développement des campagnes de promotion.
À FAIRE	2027-2028 : Mise en place des activités immersives et organisation des événements culturels.
À FAIRE	2027-2030 : Suivi, évaluation et ajustement des initiatives de promotion et de valorisation.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2026	31-12-2028	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Tahiti Tourisme, CDCP</p> <p><b>Partenaires :</b> Service du Tourisme, Associations culturelles</p> <p><b>Équipe projet :</b></p> <p><b>Équipe projet désignée (coordonnée par Erwin EPERANIA)</b></p>	

### Impacts

+++

+++

+++

## Orientation : Promouvoir la culture traditionnelle des îles

### Établir une charte de l'accueil touristique authentique et durable

Cible(s) : Acteurs du tourisme, hébergeurs, guides touristiques, entreprises locales

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Renforcement de l'identité culturelle locale.
- Amélioration de l'expérience touristique.
- Encouragement à la préservation des traditions et coutumes locales.

#### Objectif(s)

- Promouvoir un accueil touristique authentique et durable.
- Valoriser et perpétuer les gestes traditionnels de l'accueil polynésien.

#### Contexte

Le tourisme en Polynésie française doit trouver un équilibre entre le développement économique et la préservation des traditions culturelles. Une charte de l'accueil touristique authentique et durable permettrait de fédérer les acteurs touristiques autour de valeurs communes et de promouvoir un tourisme respectueux et enrichissant.

#### Description

En se gardant d'une standardisation qui ferait perdre en spontanéité et en authenticité, proposer une charte qui permette de réunir les acteurs touristiques autour de fondamentaux de l'accueil polynésien, en distinguant celles et ceux qui valorisent et perpétuent les gestes traditionnels.

- **Définition des fondamentaux de l'accueil polynésien** : Collaborer avec les acteurs locaux pour définir les éléments clés de l'accueil traditionnel à valoriser.
- **Élaboration de la charte** : Proposer une charte qui permet de réunir les acteurs touristiques autour de fondamentaux de l'accueil polynésien, en évitant toute standardisation excessive.
- **Sensibilisation et formation** : Former les acteurs touristiques à l'accueil authentique et durable.
- **Promotion de la charte** : Communiquer sur la charte auprès des touristes et des résidents pour favoriser son adoption et sa reconnaissance.

#### Critères GSTC :

- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination** La création et la mise en œuvre d'une charte de l'accueil authentique et durable montre un engagement structuré et coordonné pour gérer le tourisme de manière durable, avec la participation des acteurs locaux.
- **Critère A2 : Stratégie et plan d'action de gestion de la destination.** L'élaboration de la charte s'intègre dans une stratégie globale de gestion de la destination, mettant en avant des principes de durabilité et des actions concrètes pour valoriser les traditions locales.
- **Critère A6 : Implication des visiteurs et feedback.** En sensibilisant et formant les acteurs touristiques à l'accueil

authentique et durable, la charte contribue à améliorer la satisfaction des visiteurs et à promouvoir une expérience touristique de qualité, basée sur l'authenticité et le respect des traditions locales.

- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** La charte vise à valoriser et à perpétuer les gestes traditionnels de l'accueil polynésien, contribuant ainsi à la préservation et à la promotion du patrimoine culturel local. Par ailleurs, en encourageant les pratiques d'accueil authentiques, la charte favorise des interactions respectueuses entre les touristes et les communautés locales, soutenant ainsi des expériences culturelles positives et enrichissantes.
- **Critère C3 : Patrimoine immatériel.** La charte vise explicitement à promouvoir et à protéger les traditions et coutumes locales, renforçant ainsi l'identité culturelle de la destination.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles.** En intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement dans l'accueil touristique, la charte contribue à la conservation des ressources naturelles.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024 : Définition du contenu de la charte et consultation des acteurs locaux.
À FAIRE	2024-2025 : Élaboration et adoption de la charte.
À FAIRE	2025 : Formation des acteurs touristiques et lancement de la charte.
À FAIRE	2025-2027 : Suivi et évaluation de l'impact de la charte.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-09-2024	31-12-2025	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Tahiti Tourisme, Acteurs du tourisme</p> <p><b>Équipe projet :</b></p> <p>Liza</p>	

## Impacts

impact environnemental (2/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Constituer un nouveau centre d'expression culturelle

Cible(s) : Acteurs culturels, Jeunesse locale, Résidents de la Polynésie française

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Renforcement de l'identité culturelle locale.
- Sensibilisation des jeunes à la culture locale.

### Objectif(s)

- Harmoniser et soutenir les initiatives de promotion de la culture.
- Valoriser et protéger le patrimoine culturel local.
- Augmentation de l'attractivité touristique culturelle.

### Contexte

Inspiré par des exemples comme le Tiki Village de Moorea, un centre d'expression culturelle permettrait de centraliser et d'harmoniser les initiatives culturelles. Il faciliterait également la réception et la médiation culturelle auprès des jeunes et du public en général.

### Description

- **Mise en réseau** : Créer des synergies entre les archives, la direction de la culture, la maison de la culture, etc.
- **Médiation muséographique** : Développer des outils et des expositions facilitant la compréhension et l'appréciation du patrimoine culturel par les jeunes.
- **Promotion et valorisation** : Organiser des événements, des ateliers et des expositions pour promouvoir la culture locale.

### Critères GSTC :

- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** En harmonisant et en soutenant les initiatives de promotion de la culture, cette action contribue directement à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel local. Le centre d'expression culturelle facilite la conservation et la transmission des traditions culturelles à travers des événements, des ateliers, et des expositions.
- **Critère C3 : Patrimoine immatériel.** Le développement d'outils de médiation muséographique et l'organisation d'événements culturels promeuvent des visites et des activités culturelles respectueuses, offrant aux visiteurs et aux jeunes une meilleure compréhension et appréciation du patrimoine culturel.
- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** La mise en réseau des archives, du service de la culture, et d'autres entités culturelles, ainsi que la création de synergies entre elles, montrent une approche coordonnée et responsable de la gestion culturelle de la destination, intégrant les principes de durabilité.
- **Critère B1 : Mesure de la contribution économique du tourisme.** L'augmentation de la fréquentation touristique grâce aux initiatives culturelles permet de mesurer et d'optimiser la contribution économique du tourisme culturel, soutenant l'économie locale et générant des revenus pour les acteurs culturels et touristiques.
- **Critère A6 : Implication des visiteurs et feedback.** La plateforme numérique pour promouvoir les événements et les initiatives culturelles améliore l'engagement des visiteurs, leur offrant un accès facile à des informations culturelles et recueillant leurs retours pour améliorer l'offre culturelle.

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Définir les rôles et les responsabilités des partenaires impliqués et développer le concept du centre d'expression culturel.
À FAIRE	2025-2026 : Mettre en place les synergies entre les différentes entités culturelles et développer les outils de médiation.
À FAIRE	2026-2027 : Lancer et promouvoir les activités du centre, suivre et évaluer les résultats.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Musée de Tahiti</p> <p><b>Partenaires :</b> DCP, Maison de la culture, Musée Gauguin</p>	

## Impacts

impact environnemental (1/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Développer une plateforme de promotion des événements culturels et renforcer les compétences des pensions de famille

Cible(s) : hébergeurs, Acteurs du tourisme, Résidents de la Polynésie française

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Valorisation du patrimoine culturel local.
- Augmentation de la fréquentation des événements culturels.
- Renforcement des liens communautaires et transmission intergénérationnelle de la culture.

### Objectif(s)

- Promouvoir les événements culturels locaux (salons artisanaux, Heiva, événements culinaires) auprès des touristes et des résidents.
- Renforcer les compétences des pensions de famille pour le partage de la culture traditionnelle.

### Contexte

Actuellement, la promotion des événements culturels locaux manque de coordination et de visibilité. Il est essentiel de développer une plateforme dédiée pour centraliser et promouvoir ces événements auprès des hébergeurs et de l'ensemble de l'industrie touristique. De plus, les pensions de famille ont besoin de renforcement de compétences pour mieux partager la culture traditionnelle avec leurs visiteurs.

### Description

- **Développement de la plateforme** : Créer une plateforme numérique pour promouvoir les événements culturels locaux.
- **Modules de formation et ressources** : Déployer des modules de formation spécifiques et des ressources liés à l'histoire, la culture, et les caractéristiques des territoires concernés.
- **Identification des personnes ressources** : Identifier les personnes ressources au sein des pensions de famille pour le partage de la culture.
- **Sensibilisation au partage culturel** : Sensibiliser les acteurs du tourisme à l'importance du partage culturel, ciblant aussi bien les touristes que les jeunes locaux.
- **Partenariat pour la communication** : Collaborer avec Tahiti Tourisme pour la promotion et la communication des événements sur la plateforme.

### Critères GSTC :

- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** En promouvant les événements culturels locaux et en renforçant les compétences des pensions de famille pour le partage de la culture traditionnelle, cette action contribue directement à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel local. Cela inclut la mise en avant des salons artisanaux, du Heiva et des événements culinaires, ce qui permet de préserver et de transmettre les traditions culturelles aux visiteurs et aux jeunes générations locales.
- **Critère A6 : Engagement et retours des visiteurs.** Le développement d'une plateforme numérique pour promouvoir les événements culturels améliore l'engagement des visiteurs en leur offrant un accès facile à des informations sur les activités culturelles locales. Cela permet également de recueillir des retours des visiteurs sur leur expérience, ce qui peut être utilisé pour améliorer continuellement l'offre culturelle.
- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** En coordonnant les efforts de promotion des

événements culturels entre les différents acteurs touristiques et culturels, cette action démontre une gestion responsable et intégrée de la destination. La collaboration avec Tahiti Tourisme pour la communication et la promotion renforce cette approche coordonnée.

- **Critère B1 : Mesure de la contribution économique du tourisme.** En augmentant la fréquentation des événements culturels et des pensions de famille, cette action contribue à une meilleure mesure de la contribution économique du tourisme, en soutenant l'économie locale et en augmentant les revenus des acteurs touristiques.
- **Critère A3 : Suivi et rapport.** La mise en place de la plateforme de promotion des événements culturels permet de centraliser les informations et de suivre la fréquentation des événements, facilitant ainsi le suivi sur l'impact des initiatives culturelles.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Développement et lancement de la plateforme de promotion des événements culturels.
À FAIRE	2025 : Mise en place des modules de formation pour les pensions de famille.
À FAIRE	2025-2027 : Suivi, évaluation et ajustement des initiatives de promotion et de formation.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2025	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> DCP</p> <p><b>Partenaires :</b> Tahiti Tourisme, hébergeurs, Associations culturelles</p>	

### Impacts

impact environnemental (1/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Orientation : Gérer les visiteurs des sites culturels

### Gérer les flux sur les sites touristiques culturels par une entité locale

Cible(s) : Visiteurs

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Acculturation de la population.
- Respect accru de la part des touristes.

#### Objectif(s)

- Aménager et entretenir les sites touristiques culturels.
- Assurer la sécurité des biens et des personnes.
- Faire respecter les sites par la population et les touristes en acculturant les citoyens.
- Sensibiliser aux bonnes pratiques et responsabiliser les comités du tourisme, les communes et le Pays.

#### Contexte

Les sites culturels actuellement ouverts au public ne sont pas assez sécurisés. L'incivisme des visiteurs et d'une partie de la population détériore les sites à caractère culturel, et l'insécurité qui règne sur ces lieux décourage les personnes à les visiter. Il n'existe pas d'infrastructures adaptées pour recevoir le public (chemins tracés, sanitaires insalubres, etc.) ni de mesures de sécurité des personnes (gardiennage, rondes policières, etc.). Les sites doivent être à la hauteur de leur histoire alors qu'ils sont souvent oubliés dans leur entretien, qui doit être permanent.

#### Description

- **Priorisation des sites** : Identifier et prioriser certains sites à forte valeur culturelle et touristique par archipel/île.
- **Entretien des infrastructures** : Entretien la signalétique, les infrastructures d'accueil (chemins, sanitaires, mise en place d'une prestation sécuritaire).
- **Gestion des déchets** : Installer des poubelles et promouvoir des dispositifs éco-responsables (ex : sculpture en produits recyclés).
- **Plan d'entretien** : Mettre en place des plans d'entretien réguliers et désigner des personnes référentes.
- **Droit d'entrée** : Introduire un droit d'entrée pour financer l'entretien, la sécurisation et la mise en place de signalétique adaptée.
- **Sensibilisation** : Sensibiliser les visiteurs avant leur arrivée en Polynésie française (via tours opérateurs, agences de voyage, compagnies aériennes, etc.) et sur place (affiches, campagnes institutionnelles, sensibilisation des enfants).
- **Réglementation et contrôle** : Structurer un réseau de contributeurs, renforcer les contrôles des sites et sanctionner en cas de non-respect des règles.
- **Gestion locale** : Privilégier une gestion par des acteurs locaux pour une meilleure réactivité et efficacité.

#### Critères GSTC :

- **Critère A8 : Gestion du nombre de visiteurs et des activités.** L'introduction d'un droit d'entrée, la priorisation

des sites et la structuration d'un réseau de contributeurs permettent de mieux gérer le nombre de visiteurs et leurs activités sur les sites culturels, évitant ainsi la surfréquentation et les impacts négatifs.

- **Critère C6 : Gestion des visiteurs sur les sites culturels.** En introduisant un droit d'entrée et en structurant les visites, cette action permet de gérer efficacement le nombre de visiteurs sur les sites culturels, évitant la surfréquentation et réduisant les impacts négatifs.
- **Critère C2 : Artefacts culturels.** En sécurisant et en entretenant les sites culturels, cette action contribue à la protection des artefacts culturels présents sur ces sites. La sensibilisation des visiteurs et des locaux aux bonnes pratiques aide à prévenir la détérioration des artefacts.
- **Critère C7 : Interprétation du site.** En mettant en place des panneaux d'information et en sensibilisant les visiteurs avant leur arrivée et sur place, cette action améliore l'interprétation des sites culturels. Les visiteurs reçoivent des informations pertinentes et éducatives sur l'histoire et la culture des sites.
- **Critère A1 : Responsabilité de la gestion de la destination.** En établissant une entité locale pour gérer les flux touristiques sur les sites culturels, cette action renforce la responsabilité et la gouvernance locale de la destination. Cela assure une gestion plus efficace et réactive des sites culturels.
- **Critère A3 : Suivi et rapport.** La mise en place de plans d'entretien réguliers, de dispositifs éco-responsables et de systèmes de contrôle et de sanction permet une surveillance continue et un rapport sur l'état de conservation des sites culturels.
- **Critère A4 : Engagement des entreprises et standards de durabilité.** La promotion des dispositifs éco-responsables et l'implication des acteurs locaux dans la gestion des sites encouragent l'adoption de normes de durabilité et de pratiques respectueuses de l'environnement.
- **Critère A6 : Engagement et retours des visiteurs.** En sensibilisant les visiteurs avant leur arrivée et sur place, cette action améliore l'engagement des visiteurs et leur satisfaction, en les informant sur les bonnes pratiques à adopter et en recueillant leurs retours pour améliorer les initiatives de gestion.
- **Critère C1 : Protection du patrimoine culturel.** En assurant la sécurisation, l'entretien et la valorisation des sites culturels, cette action contribue directement à la protection du patrimoine culturel local, en préservant les sites pour les générations futures.
- **Critère D1 : Protection des environnements sensibles.** L'installation de dispositifs éco-responsables et la gestion des déchets sur les sites culturels contribuent à la conservation des ressources naturelles, en réduisant les impacts environnementaux des activités touristiques.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Identification et priorisation des sites, mise en place des infrastructures et signalétiques nécessaires.
À FAIRE	2026-2027 : Introduction du droit d'entrée, mise en place des plans d'entretien et des dispositifs éco-responsables.
À FAIRE	2026-2030 : Suivi, évaluation et ajustement des initiatives de gestion.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2028	n.c.	0%

**Coordinateur(s) :** Service du Tourisme

**Partenaires :** Comités du tourisme, DCP, Communes

**Équipe projet :**

Bruno & Laurence

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++



## **Pilier : D. Durabilité environnementale**

## Orientation : Préserver le patrimoine naturel (animal & végétal)

### Développer un réseau d'espaces protégés et gérés en faveur de la biodiversité

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Protection de l'écosystème de la nature et de la culture.
- Préservation de la culture locale.
- Attirer les touristes pour découvrir les paysages et la nature uniques de la Polynésie française.

#### Objectif(s)

- Créer des espaces protégés et gérés en faveur de la biodiversité terrestre.
- Mettre en gestion les espaces protégés existants en s'appuyant sur les communautés locales.
- Développer des outils en faveur du classement et de la gestion.
- Faire un état des lieux des connaissances sur la biodiversité terrestre et les diffuser aux communes et communautés locales pour les inciter à s'impliquer dans un projet de classement et de gestion.
- Envisager à long terme une protection et gestion intégrée Terre-Mer.

#### Contexte

Cette action est en cours par la DIREN.

#### Description

- **Création d'espaces protégés** : Identifier et délimiter des espaces dédiés à la préservation de la biodiversité terrestre, avec des zones pour la sensibilisation et un accès contrôlé au public.
- **Gestion participative** : Impliquer les communautés locales dans la gestion des espaces protégés existants et futurs.
- **Outils de classement et gestion** : Développer et mettre en œuvre des outils pour le classement et la gestion des espaces protégés.
- **État des lieux et diffusion** : Faire un état des lieux des connaissances sur la biodiversité terrestre et le diffuser aux communes et communautés locales.
- **Protection intégrée Terre-Mer** : Envisager à long terme une protection et gestion intégrée des zones terrestres et marines.

#### Critères GSTC :

- **A5. Implication des résidents et feedback** : Encourage la participation des résidents locaux dans la gestion et la préservation des espaces protégés.
- **A9. Réglementations sur l'aménagement et le contrôle du développement** : Nécessite des réglementations pour protéger les espaces et contrôler leur développement.
- **A10. Adaptation aux changements climatiques** : Aide à protéger les écosystèmes sensibles et à maintenir la

résilience contre les impacts climatiques.

- **B4. Soutien aux communautés** : Implique les communautés locales dans la gestion des espaces, offrant un soutien socio-économique.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : Crée et gère des espaces protégés pour conserver la biodiversité.
- **D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels** : Contrôle l'accès et les activités des visiteurs pour minimiser les impacts environnementaux.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
Coordinateur(s) : DIREN	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (1/3)	impact socio-culturel (1/3)
+++	+++	+++

## Interdire l'usage de crème solaire sur le territoire

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Protection de la biodiversité marine.
- Sensibilisation des touristes à l'impact environnemental des produits chimiques.

### Objectif(s)

- Préserver les écosystèmes marins en réduisant la pollution chimique.

### Contexte

L'interdiction des crèmes solaires nocives pour les récifs coralliens est déjà en vigueur à Hawaï. En 2022, une étude a été menée par la DGAE pour évaluer l'impact de cette interdiction en Polynésie française.

### Description

- **Législation** : Interdire la vente et l'utilisation de crèmes solaires contenant des substances chimiques nocives pour les coraux.
- **Alternatives écologiques** : Promouvoir des alternatives de protection solaire écologiques et respectueuses de l'environnement.
- **Sensibilisation** : Mener des campagnes de sensibilisation auprès des touristes et des résidents sur les impacts négatifs des crèmes solaires chimiques.
- **Contrôles et sanctions** : Mettre en place des contrôles pour s'assurer du respect de l'interdiction et appliquer des sanctions en cas de non-conformité.

### Critères GSTC :

- **D1. Protection des environnements sensibles** : En interdisant les crèmes solaires nocives, cette action protège les récifs coralliens et les écosystèmes marins sensibles des polluants chimiques.
- **D4. Exploitation des espèces et bien-être animal** : La réduction des polluants chimiques dans les eaux marines contribue à la préservation de la biodiversité et au bien-être des espèces marines.
- **A7. Promotion et information** : Les campagnes de sensibilisation informent et éduquent les résidents et touristes sur les impacts environnementaux des crèmes solaires chimiques et les encouragent à utiliser des alternatives durables.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2026 : Élaboration et adoption de la législation interdisant les crèmes solaires nocives.
À FAIRE	2027 : Lancement des campagnes de sensibilisation et promotion des alternatives écologiques.
À FAIRE	2027-2029 : Suivi et évaluation de l'application de l'interdiction, contrôle des points de vente.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2026	31-12-2029	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> DIREN</p> <p><b>Partenaires :</b> Direction de la Santé, SDT, Tahiti Tourisme, DGAE</p>	

## Impacts

impact environnemental (2/3)	impact économique (0/3)	impact socio-culturel (0/3)
+++	+++	+++

## Intensifier la sensibilisation à la préservation du patrimoine naturel et communiquer pour établir la Polynésie comme un sanctuaire de biodiversité (faune et flore)

Cible(s) : Prestataire d'activité touristiques, Visiteurs, Résidents de la Polynésie française

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Protection de la biodiversité
- Valorisation culturelle
- Attirer les touristes pour découvrir les paysages et la nature uniques de la Polynésie française

### Objectif(s)

- Sensibiliser les touristes et les résidents au patrimoine naturel.
- Créer dans chaque archipel un sanctuaire de biodiversité pour protéger et mettre en valeur la richesse du patrimoine.

### Contexte

La Polynésie française est un hotspot de biodiversité, mais la flore terrestre unique au monde est peu protégée et valorisée. La sensibilisation est faite par la DIREN pour les communes et les habitants, mais pas pour les touristes.

### Description

- **Produits de médiation et de découverte** : Développer des contenus informatifs sur la législation, la faune et la flore terrestres et marines, ainsi que les patrimoines endémiques.
- **Réserves de biodiversité** : Créer des réserves où la flore indigène endémique est protégée et réintroduite.
- **Sentiers et contenus** : Créer des sentiers pour accueillir la population et le public, avec des contenus sur les espèces, légendes, histoires de l'île, etc.
- **Communication** : Utiliser la newsletter de Tahiti Tourisme et des publiportages pour diffuser des informations sur la préservation du patrimoine naturel.

### Critères GSTC :

- **D1. Protection des environnements sensibles** : La création de sanctuaires de biodiversité et la protection des écosystèmes terrestres et marins répondent directement à ce critère.
- **D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels** : La création de sentiers pour accueillir le public et la mise en œuvre de contenus éducatifs sur les espèces et les écosystèmes contribuent à la gestion durable des visiteurs sur les sites naturels
- **C1. Protection des ressources culturelles** : La valorisation culturelle des sites naturels et l'intégration des légendes et histoires locales dans les contenus pédagogiques contribuent à la protection des ressources culturelles.
- **A7. Promotion et information** : L'utilisation de la newsletter de Tahiti Tourisme et des publiportages pour diffuser des informations sur la préservation du patrimoine naturel répond à ce critère.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : Service du Tourisme, DAG, DIREN, hébergeurs, Prestataires touristiques</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Rendre durable l'observation de cétacés

Cible(s) : Excursionnistes, Prestataire d'activité touristiques

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Préservation de la biodiversité.
- Valorisation culturelle.

### Objectif(s)

- Respect des écosystèmes et de l'environnement.

### Contexte

Plusieurs sites d'observation de baleines sont identifiés en Polynésie et des excursions dédiées aux touristes sont planifiées pour faciliter leur observation. Bien que cette activité soit réglementée, elle n'est pas toujours menée de manière durable et de nombreuses améliorations doivent être encouragées. La DIREN travaille actuellement sur une nouvelle réglementation prévue pour décembre 2024.

### Description

- **État des lieux des pratiques d'observation** : Identifier les pratiques nuisibles et leurs causes.
- **Collaboration avec les professionnels** : Réunir les professionnels de l'observation des cétacés pour élaborer une charte de bonnes pratiques.
- **Mise en œuvre de la charte** : Assurer la bonne mise en œuvre des pratiques durables et interdire la mise à l'eau.
- **Campagnes de communication** : Réalisées par Tahiti Tourisme pour sensibiliser les touristes et les professionnels.

### Critères GSTC :

- **D1. Protection des environnements sensibles** : L'objectif de respecter les écosystèmes marins et de préserver la biodiversité marine est directement lié à la protection des environnements sensibles, en particulier les habitats des cétacés.
- **D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels** : La mise en œuvre de la charte de bonnes pratiques et la réglementation des activités des visiteurs, telles que l'interdiction de la mise à l'eau, répondent à ce critère en gérant l'impact des visiteurs sur les sites naturels.
- **D3. Interactions avec la vie sauvage** : En se concentrant sur la durabilité des pratiques d'observation des cétacés et en éliminant les pratiques nuisibles, cette action assure des interactions respectueuses et non invasives avec la vie sauvage.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : La collaboration avec les professionnels de l'observation des cétacés pour élaborer et mettre en œuvre une charte de bonnes pratiques implique directement les entreprises dans l'amélioration de la durabilité de leurs opérations.
- **A7. Promotion et information** : Les campagnes de communication réalisées par Tahiti Tourisme pour sensibiliser les touristes et les professionnels à des pratiques d'observation durables relèvent de la promotion et de l'information.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024 : Elaboration de la nouvelle réglementation
À FAIRE	2025 : Élaborer et mettre en œuvre une charte de bonnes pratiques.
À FAIRE	2025 : Sensibilisation des prestataires
À FAIRE	2025-2027 : Suivi et sanctions

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2024	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> DIREN</p> <p><b>Partenaires :</b> Tahiti Tourisme, Service du Tourisme, Communes, Polices municipales</p>	

## Impacts

impact environnemental (2/3)	impact économique (1/3)	impact socio-culturel (1/3)
+++	+++	+++

## Utiliser les leviers de subventions et fiscalités pour réduire les nuisances sonores dans les milieux naturels maritimes et terrestres

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Préservation de la biodiversité.
- Amélioration de la qualité de vie pour les habitants et les visiteurs.
- Promotion des pratiques touristiques durables.

### Objectif(s)

- Réduire les nuisances sonores impactant les écosystèmes marins et terrestres.
- Favoriser l'utilisation de véhicules et équipements moins bruyants.

### Contexte

Une étude acoustique menée à Bora Bora a révélé les perturbations induites par le bruit sur les écosystèmes marins. Cette action vise à étendre ces efforts à d'autres régions de Polynésie française et à inclure également les milieux terrestres.

### Description

- **Subventions pour les équipements** : Encourager l'achat de véhicules électriques et d'autres équipements moins bruyants grâce à des subventions.
- **Fiscalité incitative** : Mettre en place des avantages fiscaux pour les entreprises et les particuliers qui adoptent des technologies et pratiques réduisant les nuisances sonores.
- **Sensibilisation et éducation** : Informer les résidents et les touristes des impacts des nuisances sonores et des bénéfices des solutions proposées.
- **Réglementation** : Développer et appliquer des réglementations pour limiter les niveaux sonores acceptables dans les zones sensibles.

### Critères GSTC :

- **D12. Pollution lumineuse et sonore** : La mise en place de subventions, de fiscalité incitative et de réglementations pour limiter les niveaux sonores dans les zones sensibles répond à ce critère.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : La réduction des nuisances sonores et la protection des écosystèmes marins et terrestres répondent directement à ce critère.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : L'encouragement des entreprises à adopter des technologies et pratiques réduisant les nuisances sonores répond à ce critère.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/2 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

2025 : Élaboration des subventions et incitations fiscales.

À FAIRE

2026 : Lancement des campagnes de sensibilisation et mise en place des réglementations.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2026	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> Prestataires d'activités</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (1/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Coordonner une police environnementale plus présente partout sur le territoire

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de la qualité de l'environnement.
- Sensibilisation accrue et changement de comportement des pollueurs.
- Soutien financier aux initiatives environnementales.

### Objectif(s)

- Arrêter la sensibilisation et passer à la sanction.
- Taxer les pollueurs et dégager un fond dédié.
- Flécher systématiquement les fonds vers la filière concernée.

### Contexte

Depuis 2022, l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) existe, mais il manque de personnels pour appliquer les sanctions prévues dans le Code de l'environnement.

### Description

- **Augmentation des moyens de contrôle** : Renforcer les capacités de la DIREN pour le contrôle et la surveillance.
- **Police verte** : Mise en place d'une police verte dédiée à l'application des lois environnementales.
- **Outil juridique** : Créer et adapter des sanctions adéquates pour les infractions environnementales.
- **Taxe touristique** : Mettre en place une taxe touristique pour financer la DIREN.
- **Actions complémentaires** :
  - Mettre en place des centres de tri dans les îles éloignées.
  - Faire payer les propriétaires de voitures abandonnées.
  - Installer des machines à consigne pour les bouteilles en plastique.
  - Système de caution pour les batteries.

### Critères GSTC :

- **A1. Responsabilité de la gestion de la destination** : L'augmentation des moyens de contrôle et la mise en place d'une police verte dédiée à l'application des lois environnementales montrent une prise de responsabilité active dans la gestion environnementale de la destination.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : En renforçant les capacités de contrôle et en appliquant des sanctions pour les infractions environnementales, cette action vise directement à protéger les environnements sensibles.
- **D9. Déchets solides** : L'installation de centres de tri, les consignes pour les bouteilles en plastique, et les systèmes de caution pour les batteries font partie d'une gestion améliorée des déchets solides.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> OCLAESP</p> <p><b>Partenaires :</b> DIREN, Communes, Polices municipales</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (1/3)	impact socio-culturel (1/3)
+++	+++	+++

## Orientation : Favoriser les activités/loisirs à faible impact écologique

### Créer des packages touristiques durables et promouvoir les modes de tourisme durables

Cible(s) : Agences de voyage

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Économie locale.
- Valorisation culturelle.
- Préservation des ressources et de la biodiversité.

#### Objectif(s)

- Sensibiliser les touristes à des modes de consommation moins impactants sur l'environnement.
- Promouvoir des options de voyage moins carbonées.

#### Contexte

Pour mieux contrôler et contenir les émissions de GES associées à un voyage, la mise en place de packages touristiques durables est une alternative stratégique. Tahiti Tourisme a déjà commencé à adopter cette stratégie, qui doit être renforcée et soutenue par les acteurs locaux.

#### Description

- **Concevoir des séjours-types** : Mettre l'accent sur les options de voyage les moins carbonées.
- **Lister les prestataires** : Identifier et promouvoir les prestataires engagés dans des pratiques durables.
- **Rendre visible** : Mettre en avant les activités et hébergements durables pour les tours opérateurs.
- **Inciter les visiteurs** : Encourager les touristes à choisir les options de voyage moins émettrices en utilisant des contenus et filtres sur le site web de Tahiti Tourisme.
- **Ateliers** : Organiser des ateliers avec les agences de voyage pour développer et promouvoir les packages durables.

#### Critères GSTC :

- **A8. Gestion du nombre de visiteurs et des activités** : En promouvant des packages touristiques durables, cette action contribue à gérer le nombre de visiteurs et les types d'activités proposées, favorisant des pratiques durables.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En identifiant et en promouvant les prestataires engagés dans des pratiques durables, cette action implique directement les entreprises locales dans les standards de durabilité.
- **A7. Promotion et information** : Mettre en avant les activités et hébergements durables pour les tours opérateurs et encourager les touristes à choisir des options de voyage moins émettrices.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : En stimulant l'économie locale par l'attraction de touristes engagés dans des pratiques durables, cette action crée des emplois convenables et offre des opportunités de carrière dans le secteur du tourisme durable.
- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : En listant et en promouvant les prestataires

locaux engagés dans des pratiques durables, cette action soutient les entrepreneurs locaux.

- **C1. Protection des ressources culturelles** : Valoriser les ressources culturelles locales à travers des packages touristiques durables qui intègrent des éléments de la culture polynésienne.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : En promouvant des activités et des séjours durables, cette action contribue à la protection des environnements sensibles en réduisant l'impact écologique des activités touristiques.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En encourageant les options de voyage moins carbonées et en réduisant les émissions de GES, cette action contribue directement à la lutte contre le changement climatique.
- **D11. Transports à faibles impacts** : Promouvoir des modes de transport durables et des options de voyage moins émettrices dans les packages touristiques.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/2 tâches réalisées (soit 0 %)

- À FAIRE 2025 : Concevoir des séjours-types et lister les prestataires durables.
- À FAIRE 2025-2026 : Rendre visibles les activités et hébergements durables, lancer les ateliers.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2026	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Tahiti Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : DMC</p> <p><b>Équipe projet</b> :</p> <p>Gina</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Créer et développer les offres de séjours en slow tourism

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Diversification et dynamisation économique locale par un tourisme plus durable.
- Préservation et valorisation des ressources naturelles et culturelles.
- Réduction de l'empreinte carbone grâce à des séjours prolongés.

### Objectif(s)

- Promouvoir des séjours longs (minimum de 3 semaines) pour encourager une immersion culturelle et environnementale.
- Développer une offre touristique structurée et attrayante pour les clientèles intéressées par le slow tourism.

### Contexte

Le slow tourism, axé sur des séjours prolongés et une immersion locale, présente un potentiel de développement important en Polynésie française. Actuellement, l'offre dans ce domaine est quasi-inexistante et peu structurée ; il est nécessaire de mieux cerner les opportunités et les attentes des clientèles pour proposer des séjours adaptés.

### Description

- **Étude de marché** : Analyser les clientèles potentielles et les opportunités de développement pour le slow tourism.
- **Structuration de l'offre** : Développer une offre touristique spécifique pour le slow tourism, incluant des hébergements, des activités et des expériences locales, en particulier dans les îles.
- **Promotion** : Mettre en place des campagnes de promotion ciblées pour attirer les touristes intéressés par des séjours longs et immersifs.
- **Partenariats** : Collaborer avec les acteurs locaux pour proposer des expériences authentiques et durables.
- **Formation** : Former les prestataires touristiques aux principes du slow tourism et à l'accueil des touristes sur des séjours prolongés.

### Critères GSTC :

- **A2. Stratégie et plan d'action pour la gestion de la destination** : Développer une offre structurée et attrayante pour le slow tourism s'inscrit dans une stratégie globale de gestion durable de la destination.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : La formation des prestataires touristiques aux principes du slow tourism et l'accueil des touristes sur des séjours prolongés impliquent directement les entreprises locales dans des pratiques durables.
- **A6. Implication des visiteurs et feedback** : En étudiant le marché mais aussi en promouvant des séjours longs et immersifs, cette action implique activement les visiteurs dans le processus de développement durable, leur permettant de fournir des retours constructifs pour construire puis améliorer les offres.
- **A7. Promotion et information** : Mettre en place des campagnes de promotion ciblées pour attirer les touristes intéressés par des séjours longs et immersifs, afin de sensibiliser et informer sur les avantages du slow tourism.
- **A8. Gestion du nombre de visiteurs et des activités** : En favorisant des séjours plus longs et une meilleure répartition des visiteurs, cette action contribue à une gestion plus équilibrée des flux touristiques et des activités,

réduisant la pression sur les sites sensibles.

- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : En développant le slow tourism, cette action crée des emplois stables et durables dans le secteur touristique local, en diversifiant l'offre et répondant à une demande croissante pour des expériences immersives.
- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : Collaborer avec les acteurs locaux pour proposer des expériences authentiques et durables soutient directement les entrepreneurs locaux et encourage le commerce équitable.
- **B4. Soutien aux communautés** : Dynamiser l'économie locale par un tourisme plus durable, et améliorer la qualité de vie des résidents grâce à des séjours prolongés qui respectent et valorisent les cultures locales.
- **C1. Protection des ressources culturelles** : Promouvoir des séjours longs et immersifs permet de mieux préserver les ressources culturelles en valorisant les traditions et le patrimoine local, et en favorisant des interactions respectueuses et enrichissantes entre visiteurs et communautés locales.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : En encourageant des séjours longs et respectueux de l'environnement, cette action contribue à la protection des écosystèmes sensibles en réduisant l'impact des flux touristiques sur les sites naturels.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : La promotion de séjours prolongés réduit l'empreinte carbone par rapport aux séjours courts qui impliquent plus de déplacements aériens fréquents.
- **D11. Transports à faibles impacts** : Encourager des séjours longs et immersifs favorise une réduction des déplacements fréquents, contribuant ainsi à diminuer les impacts environnementaux liés aux transports touristiques.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025-2026 : Réaliser une étude de marché et structurer l'offre de slow tourism.
À FAIRE	2026-2027 : Lancer les premières offres
À FAIRE	2026-2027 : Lancer les premières offres et les campagnes de promotion.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : DMC</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Indicateurs

Valeur numérique	Année	Nom de l'indicateur
<p><b>17,6 jours</b></p> <p>valeur précédente : 15,5 (14%)</p>	2023	<b>Durée moyenne de séjour (en hébergement marchand)</b> [Résultat]

## Développer un centre de bien-être dans la nature

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Préservation de l'environnement naturel.
- Valorisation des ressources locales et de la culture polynésienne.
- Amélioration de la qualité de vie des résidents et des visiteurs.

### Objectif(s)

- Promouvoir les activités de bien-être dans un cadre naturel exceptionnel.
- Favoriser un tourisme à faible impact écologique.

### Contexte

Suite à l'élaboration du Schéma directeur des hébergements touristiques, le développement d'un centre de bien-être dans la nature à Maroto peut être envisagé. Ce projet peut s'inspirer de l'existant à Raiatea et vise à offrir des expériences de bien-être en harmonie avec l'environnement naturel.

### Description

- **Étude de faisabilité** : Évaluer la faisabilité du projet en termes de localisation, de ressources disponibles et de potentiel touristique.
- **Conception écologique** : Concevoir le centre de bien-être en respectant les principes de l'architecture durable et en utilisant des matériaux locaux (lien avec l'action dédiée).
- **Partenariats locaux** : Travailler en collaboration avec les acteurs locaux pour intégrer des pratiques traditionnelles de bien-être polynésien.
- **Promotion et marketing** : Développer une stratégie de promotion pour attirer les touristes intéressés par le bien-être et la nature.
- **Formation** : Former le personnel local aux pratiques de bien-être et à la gestion durable du centre.

### Critères GSTC :

- **A8. Gestion du nombre de visiteurs et des activités** : En favorisant un tourisme de bien-être à faible impact écologique, cette action contribue à une gestion équilibrée des flux de visiteurs et des activités.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : Le centre sera conçu en respectant les principes de l'architecture durable et en utilisant des matériaux locaux, impliquant ainsi les entreprises dans les standards de durabilité.
- **A7. Promotion et information** : La stratégie de promotion pour attirer les touristes intéressés par le bien-être et la nature permettra de sensibiliser et d'informer sur les pratiques durables.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : Le centre créera des emplois stables et durables pour le personnel local, notamment dans les domaines du bien-être et de la gestion durable.
- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : Travailler en collaboration avec les acteurs locaux pour intégrer des pratiques traditionnelles de bien-être soutient directement les entrepreneurs locaux.
- **B4. Soutien aux communautés** : Ce projet dynamise l'économie locale et valorise les pratiques culturelles traditionnelles, contribuant ainsi au soutien des communautés.
- **C1. Protection des ressources culturelles** : En intégrant des pratiques traditionnelles de bien-être polynésien, le

centre valorise et protège les ressources culturelles locales.

- **D1. Protection des environnements sensibles** : Le développement d'un centre de bien-être en harmonie avec la nature contribue à la protection des environnements sensibles en minimisant l'empreinte écologique.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : La conception écologique du centre et l'utilisation de matériaux locaux réduisent les émissions de GES associées à la construction et à l'exploitation.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/2 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025-2026 : Réalisation de l'étude de faisabilité et conception du centre.
À FAIRE	2027-2028 : Début des travaux de construction et développement des partenariats locaux.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2028	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : Tahiti Tourisme, DMC</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Développer la randonnée touristique

Cible(s) : Touristes, Résidents de la Polynésie française

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Promotion de la santé et du bien-être.
- Valorisation des paysages naturels et du patrimoine culturel.
- Renforcement de l'économie locale par l'attraction de touristes engagés dans des activités de plein air.

### Objectif(s)

- Privilégier des activités touristiques non polluantes.
- Aménager des sentiers de randonnée sur des domaines publics et privés.

### Contexte

Le développement de l'offre touristique de randonnée pédestre en Polynésie française est en cours. Cette action vise à structurer et à promouvoir cette activité, en lien avec la culture polynésienne et la préservation de l'environnement.

### Description

- **Étude de faisabilité** : Lancer une étude pour évaluer le potentiel de développement de la randonnée et l'aménagement des sentiers.
- **Réglementation** : Mettre en place une réglementation adaptée pour protéger les sentiers et les randonneurs.
- **Aménagement des sentiers** : Créer et entretenir des sentiers de randonnée pédestre sur des terrains publics et privés (en lien notamment avec l'action liée au droit de passage).
- **Lien culturel** : Donner plus de sens à la randonnée en intégrant des éléments de la culture polynésienne (en lien notamment avec l'action dédiée aux guides).
- **Activités pédagogiques** : Associer des activités éducatives à la randonnée pour sensibiliser les randonneurs à la biodiversité locale et aux pratiques durables (ex : planter un cocotier, parrainage).

### Critères GSTC :

- **A8. Gestion du nombre de visiteurs et des activités** : La structuration et la promotion de la randonnée touristique permettent de mieux gérer le nombre de visiteurs et d'activités en offrant des alternatives durables et en évitant la surcharge des sites populaires.
- **C4. Accès traditionnel** : La création et l'entretien des sentiers permettent de préserver et de promouvoir l'accès traditionnel aux paysages et sites naturels polynésiens.
- **A5. Implication des résidents et feedback** : Les résidents locaux peuvent être impliqués dans la création et l'entretien des sentiers, ainsi que dans la promotion des randonnées, recueillant ainsi leur feedback et leur implication.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : Le développement de la randonnée touristique crée des emplois pour les guides, les travailleurs d'entretien des sentiers, et autres services connexes, offrant ainsi des opportunités de carrière convenables pour les résidents locaux.
- **B4. Soutien aux communautés** : La génération de revenus pour les communautés locales et la valorisation de la culture polynésienne renforcent le soutien aux communautés grâce à cette action.
- **C1. Protection des ressources culturelles** : En intégrant des éléments culturels polynésiens dans les randonnées, cette action protège et valorise les ressources culturelles locales.

- **C6. Gestion des visiteurs sur les sites culturels** : En associant des activités éducatives et culturelles aux randonnées, cette action gère efficacement les visiteurs sur les sites culturels.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : En aménageant des sentiers de randonnée respectueux de l'environnement, cette action contribue à la protection des environnements sensibles.
- **D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels** : La structuration et la promotion des randonnées permettent de gérer les flux de visiteurs sur les sites naturels, évitant ainsi leur dégradation.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En privilégiant des activités touristiques non polluantes comme la randonnée, cette action aide à réduire les émissions de GES associées au tourisme.
- **D11. Transports à faibles impacts** : En encourageant la randonnée pédestre, cette action favorise des modes de transport à faible impact écologique.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2024 : Etude à lancer avec AtoutFrance
À FAIRE	2025-2027 : Développement de sentiers de randonnées
À FAIRE	2025-2027 : Promotion et marketing

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2024	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : Atout France</p> <p><b>Équipe projet</b> :</p> <p>Bruno &amp; Laurence</p>	<p><b>Budget (en millions de XPF)</b> : 10</p> <p><b>Budget - complément</b> :</p> <p>Etude : 10 MF Aménagements de sentiers : à déterminer</p>

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Établir la Polynésie comme une destination de plongée durable

Cible(s) : Clubs de plongée

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Préservation de la biodiversité marine.
- Valorisation des ressources culturelles locales.
- Renforcement de l'image de la Polynésie en tant que destination écologique.

### Objectif(s)

- Sensibiliser et promouvoir la durabilité dans les activités de plongée.
- Réduire l'impact environnemental des activités de plongée.
- Valoriser la biodiversité et la culture polynésienne à travers la plongée.

### Contexte

La plongée est une activité phare en Polynésie française, attirant de nombreux visiteurs chaque année. Les clubs de plongée locaux sont déjà engagés dans la protection des milieux aquatiques et la réduction de leur empreinte environnementale. Ce projet vise à renforcer ces initiatives et à positionner la Polynésie comme un leader en plongée durable.

### Description

- **Guide de bonnes pratiques** : La "Stratégie de plongée durable" du Secrétariat de la Mer avec l'OFB peut inspirer un guide polynésien des bonnes pratiques pour les prestataires.
- **Certifications de durabilité** : Encourager les clubs de plongée à obtenir des certifications de durabilité (attention néanmoins au coût potentiel d'un label).
- **Bateaux économes en carburant** : Inciter à l'achat de bateaux plus respectueux de l'environnement.
- **Ambassadeurs de durabilité** : Faire des clubs de plongée des ambassadeurs du tourisme durable.
- **Circuits sous-marins pédagogiques** : Développer des circuits de snorkeling éducatifs pour sensibiliser à la biodiversité marine.
- **Lien avec la culture locale** : Intégrer des éléments culturels et patrimoniaux dans les activités de plongée.

### Critères GSTC :

- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En encourageant les clubs de plongée à obtenir des certifications de durabilité et à investir dans des bateaux économes en carburant, cette action implique directement les entreprises locales dans les standards de durabilité.
- **A7. Promotion et information** : Faire des clubs de plongée des ambassadeurs du tourisme durable et développer des circuits sous-marins pédagogiques contribuent à la promotion et à l'information sur les pratiques durables et la biodiversité marine.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : En générant des revenus pour les clubs de plongée et l'économie locale, cette action crée des emplois convenables et offre des opportunités de carrière dans le secteur touristique durable.
- **B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable** : Soutenir les clubs de plongée locaux en les aidant à obtenir des certifications de durabilité et à investir dans des équipements respectueux de l'environnement favorise le développement des entrepreneurs locaux.

- **C1. Protection des ressources culturelles** : En intégrant des éléments culturels et patrimoniaux dans les activités de plongée, cette action contribue à la protection et à la valorisation des ressources culturelles locales.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : La préservation des écosystèmes marins et la réduction de l'empreinte carbone par l'utilisation de bateaux économes en carburant répondent à la protection des environnements sensibles.
- **D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels** : Développer des circuits sous-marins pédagogiques pour sensibiliser les visiteurs à la biodiversité marine et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement contribue à une meilleure gestion des visiteurs sur les sites naturels.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En incitant les clubs de plongée à utiliser des bateaux économes en carburant, cette action aide à réduire les émissions de GES et à lutter contre le changement climatique.
- **D11. Transports à faibles impacts** : Encourager l'utilisation de bateaux économes en carburant pour les activités de plongée réduit l'impact environnemental des transports maritimes.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Adapter un guide des bonnes pratiques de plongée durable
À FAIRE	2025-2026 : Encourager les clubs de plongée à obtenir une certification
À FAIRE	2026 : Accompagner à l'investissements en bateaux propres
À FAIRE	2026-2027 : Développer des circuits sous-marins pédagogiques et intégrer des éléments culturels.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Syndicat polynésien des clubs de plongée</p> <p><b>Partenaires</b> : Tahiti Tourisme, Service du Tourisme, Direction de la jeunesse et des sports (DJS), CCISM</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Orientation : Gérer des énergies & lutter contre le changement climatique

### Mettre en œuvre et suivre le Plan Climat de la Polynésie Française (PCPF)

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Amélioration de la qualité de l'air.
- Réduction de la dépendance aux énergies fossiles.
- Sensibilisation des entreprises et des visiteurs aux enjeux climatiques.

#### Objectif(s)

- Mettre en œuvre des actions concrètes pour réduire les émissions de GES et s'adapter au changement climatique.
- Suivre et actualiser les actions du Plan Climat.

#### Contexte

Une politique publique est menée par le gouvernement polynésien avec des objectifs ambitieux pour la réduction des émissions de GES.

#### Description

Parmi les actions du PCPF, certaines font partie d'une orientation dédiée mais toutes contribuent d'une manière ou d'une autre à répondre aux enjeux du tourisme durable. Citons en particulier :

- **Mise en œuvre du PCPF :** Suivre la gouvernance validée en comité de pilotage du 25 juin 2025 : comités de suivi tous les 3 mois, Comité de pilotage annuel avec suivi, actualisation et renforcement du plan d'action.
- **Amélioration des infrastructures de transport.**
- **Amélioration des infrastructures énergétiques.**
- **Développement de l'économie locale.**
- **Développement de la production et transformation locale.**
- **Rapport annuel :** Publier un rapport annuel dédié à cette thématique pour le secteur touristique.
- **Sensibilisation :** Organiser des sessions de sensibilisation dédiées aux acteurs du territoire.

#### Critères GSTC :

- A1. Responsabilité de la gestion de la destination
- A2. Stratégie et plan d'action pour la gestion de la destination
- A3. Suivi et rapport
- A4. Implication des entreprises et standards de durabilité
- A5. Implication des résidents et feedback
- A7. Promotion et information

- A9. Réglementations sur l'aménagement et le contrôle du développement
- A10. Adaptation aux changements climatiques
- A11. Gestion de crise et des risques
- B2. Emplois convenables et opportunités de carrière
- B3. Soutien aux entrepreneurs locaux et au commerce équitable
- B4. Soutien aux communautés
- B7. Sécurité
- D1 Protection des environnements sensibles
- D2. Gestion des visiteurs sur les sites naturels
- D3. Interactions avec la vie sauvage
- D4. Exploitation des espèces et bien-être animal
- D5. Gestion des énergies
- D6. Gestion de l'eau
- D7. Qualité de l'eau
- D8. Eaux usées
- D9. Déchets solides
- D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique
- D11. Transports à faibles impacts
- D12. Pollution lumineuse et sonore

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-07-2024	31-12-2030	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Direction Polynésienne de l'Energie (DPE)</p> <p><b>Responsable(s)</b> : Ludovic Schneider (AE_Ludovic)</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

### Indicateurs

Valeur numérique	Année	Nom de l'indicateur
------------------	-------	---------------------

**321,80** kt CO<sub>2</sub>e

2019

**Empreinte carbone du tourisme (hors transport origine/destination)**  
[Résultat]

## Mettre en place des dispositifs incitatifs à la maîtrise de la demande en énergie (dont climatisation)

Cible(s) : entreprises locales, établissements de restauration, Hébergements touristiques, Navires de croisière, Agences de voyage

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Qualité de l'air.
- Protection de l'environnement.
- Indépendance énergétique.
- Biodiversité.
- Qualité de vie des résidents.

### Objectif(s)

- Réduire la demande en énergie, en particulier électrique, en atteignant une réduction de 20% des besoins en énergie des secteurs résidentiel, tertiaire et industriel d'ici 2030 par rapport à 2019 (voir PCPF).
- Minimiser les consommations énergétiques du bâti, notamment pour la climatisation, et réduire les émissions de GES associées.

### Contexte

La Polynésie française souhaite se doter d'un dispositif d'accélération de la maîtrise de la demande en énergie (MDE) similaire aux mécanismes existants en métropole et dans les DROM-COM, adapté aux besoins locaux. Cela inclut la conception bioclimatique des bâtiments pour réduire le recours à la climatisation et la mise en place de solutions techniques et comportementales pour limiter les consommations énergétiques.

### Description

- **Définition du périmètre technique du dispositif et des actions de MDE** : Concevoir des bâtiments adaptés au refroidissement passif, sensibiliser le personnel et les clients à des comportements énergétiques responsables, et favoriser les équipements performants et intelligents.
- **Définition des procédures et du portage de l'opération** : Mettre en place des incitations fiscales et financières pour encourager les investissements dans les technologies et les pratiques de MDE.
- **Financement du dispositif** : Rechercher et mobiliser des financements pour soutenir les actions de MDE.
- **Mise en œuvre et suivi** : Réaliser l'étude, mettre en œuvre les actions issues de l'étude, et assurer le suivi des performances énergétiques et des réductions d'émissions de GES.

### Critères GSTC :

- **D5. Gestion des énergies** : Cette action est directement liée à la gestion des énergies en réduisant la consommation énergétique et en favorisant des équipements performants.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : La réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES est au cœur de cette action, répondant ainsi à ce critère.
- **A10. Adaptation aux changements climatiques** : En réduisant les émissions de GES et en favorisant des pratiques énergétiques durables, cette action contribue à l'adaptation aux changements climatiques.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En encourageant les entreprises à adopter des technologies et pratiques de maîtrise de la demande en énergie, cette action implique directement les entreprises

dans les standards de durabilité.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2024	31-12-2030	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
Coordinateur(s) : Direction Polynésienne de l'Energie (DPE)	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

### Indicateurs

Valeur numérique	Année	Nom de l'indicateur
<b>321,80</b> kt CO <sub>2</sub> e	2019	<b>Empreinte carbone du tourisme (hors transport origine/destination)</b> [Résultat]

## Développer la production d'énergies renouvelables sur site ou à proximité

Cible(s) : établissements de restauration, Hébergements terrestres, Hébergements flottants

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Économies financières.
- Amélioration de la qualité de l'air.
- Indépendance énergétique.

### Objectif(s)

- Substituer l'énergie fossile par des énergies renouvelables.

### Contexte

La Polynésie française bénéficie d'une énergie solaire abondante et gratuite. Cependant, certains professionnels rencontrent des difficultés pour obtenir des devis et pour entretenir le matériel solaire. Il existe également des filières de formation locales sur les énergies renouvelables qu'il convient de promouvoir davantage.

### Description

- **Soutien à l'installation** : Encourager l'installation de panneaux solaires sur site ou mutualisés entre acteurs à travers des appels à projets (AAP).
- **Formation** : Promouvoir les filières de formation locales en énergies renouvelables (licence/master).
- **Différenciation des aides** : Adapter les aides et subventions en fonction de la taille des structures hôtelières pour répondre aux besoins spécifiques.

### Critères GSTC :

- **D5. Gestion des énergies** : Cette action est directement liée à la gestion des énergies en favorisant l'installation et l'utilisation d'énergies renouvelables.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En substituant l'énergie fossile par des énergies renouvelables, cette action contribue à la réduction des émissions de GES.
- **A10. Adaptation aux changements climatiques** : L'utilisation accrue des énergies renouvelables et la réduction des émissions de GES contribuent à l'adaptation aux changements climatiques.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En soutenant les établissements dans l'installation de panneaux solaires et en offrant une assistance technique, cette action implique les entreprises locales dans des pratiques durables.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : La promotion des filières de formation locales en énergies renouvelables crée des opportunités de carrière et des emplois dans ce secteur.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Direction Polynésienne de l'Energie (DPE)</p> <p><b>Partenaires :</b> ADEME</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (1/3)
+++	+++	+++

## Augmenter l'électrification des équipements sur la base d'énergies renouvelables (ENR)

Cible(s) : établissements de restauration, Hébergements terrestres, Hébergements flottants

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Objectif(s)

- Augmenter l'électrification des équipements sur la base d'énergies renouvelables (ENR)

### Contexte

Actuellement, il est essentiel de promouvoir l'utilisation des ENR pour les équipements dans les établissements touristiques pour réduire l'empreinte carbone. Attention néanmoins, l'électrification n'aura d'effets sur les émissions de GES que si le mix énergétique de la production est majoritairement d'origine renouvelable.

### Description

- **Étudier les possibilités et priorités** : Analyser les options d'électrification des équipements couplés à la production d'ENR.
- **Études de faisabilité** : Réaliser des études de faisabilité pour identifier les opportunités et les défis.
- **Mécanisme de subventions** : Inciter à la conversion par un mécanisme de subventions et de défiscalisation.
- **Promotion des ENR**

*A noter que cette action est en lien avec les initiatives existantes sur les appels à projets photovoltaïques et les critères de durabilité du SDT (voir actions dédiées).*

### Critères GSTC :

- **D5. Gestion des énergies** : Cette action est directement liée à la gestion des énergies en favorisant l'installation et l'utilisation d'énergies renouvelables.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En substituant l'énergie fossile par des énergies renouvelables, cette action contribue à la réduction des émissions de GES.
- **A10. Adaptation aux changements climatiques** : L'utilisation accrue des énergies renouvelables et la réduction des émissions de GES contribuent à l'adaptation aux changements climatiques.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En soutenant les établissements dans l'installation de systèmes ENR et en offrant une assistance technique, cette action implique les entreprises locales dans des pratiques durables.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
Coordinateur(s) : Service du Tourisme	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (1/3)
+++	+++	+++

## Orientation : Améliorer les transports

### Favoriser les échanges entre AOM/communes et prestataires privés pour le transport lié au tourisme

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Réduction des émissions de GES.
- Amélioration de la qualité de vie pour les résidents.
- Accès facilité aux services de transport pour les touristes et la population locale.

#### Objectif(s)

- Améliorer le service de transport public (décarboné) pour en faire profiter les touristes et la population locale dans les communes hors Tahiti.
- Faciliter la coordination entre les acteurs publics et privés du transport touristique.

#### Contexte

Il est nécessaire d'améliorer les services de transport public dans les communes hors Tahiti. Actuellement, les transports sont souvent désorganisés, avec un manque de coordination entre les AOM (Autorités Organisatrices de la Mobilité), les communes et les prestataires privés. Des exemples tels que Hello Scoot et les communes avec tarifs réglementés montrent qu'une meilleure coordination est possible et nécessaire.

#### Description

- **Rencontres régulières** : Organiser des réunions entre AOM, communes et prestataires privés pour discuter des améliorations possibles.
- **Coordination des tarifs** : Réguler et harmoniser les tarifs des différents services de transport.
- **Promouvoir les transports décarbonés** : Encourager l'utilisation de véhicules électriques et autres moyens de transport durables.

#### Critères GSTC :

- **A8. Gestion du nombre de visiteurs et des activités** : Une meilleure organisation des transports permet de gérer plus efficacement les flux de visiteurs et leurs déplacements.
- **D11. Transports à faibles impacts** : L'accent mis sur les moyens de transport durables réduit l'impact environnemental des transports touristiques.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En encourageant l'utilisation de véhicules électriques et d'autres moyens de transport durables, cette action engage les prestataires privés à adopter des pratiques plus durables.
- **B4. Soutien aux communautés** : L'amélioration des services de transport profite non seulement aux touristes, mais aussi aux résidents locaux, améliorant ainsi la qualité de vie et soutenant les communautés locales.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En promouvant les transports décarbonés et

en réduisant les émissions de GES, cette action contribue directement à la lutte contre le changement climatique.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires :</b> AOM, Communes, Prestataires privés</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Élaborer et mettre en œuvre un nouveau schéma directeur des transports inter-insulaire avec une attention aux transports touristiques

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de la connectivité entre les îles.
- Réduction des émissions de GES.
- Meilleure qualité de service pour les touristes.

### Objectif(s)

- Développer un secteur des transports ayant un volet touristique.
- Favoriser la réduction de l'impact environnemental des transports inter-insulaires

### Contexte

Le schéma directeur des transports interinsulaires 2015-2025 doit être mis à jour. L'actualisation est prévue en 2025. Il y a une interface importante entre les modes de transport, avec 15 armateurs actuels pour 25 armateurs prévus. Les liens avec le schéma d'hébergement touristique réalisé par SDT en 2024 permettront d'identifier les nouveaux besoins de desserte des îles.

### Description

- **Plateforme d'intermodalité** : De l'aéroport international à imaginer comme une plateforme d'intermodalité des transports en commun pour une clientèle qui recherche davantage d'autonomie.
- **Propulsion décarbonée** : Inciter le pays à financer le surcoût de la propulsion décarbonée.
- **Technologies disponibles** : Toutes les technologies sont déjà disponibles, et le renouvellement de la flotte sera effectif avant 10 ans (au moins la moitié).
- **Vision touristique** : Intégrer la vision touristique dans le développement des transports.

### Critères GSTC :

- **A2. Stratégie et plan d'action pour la gestion de la destination** : Le développement d'un nouveau schéma directeur constitue une stratégie claire et planifiée pour améliorer les transports inter-insulaires en tenant compte des besoins touristiques et environnementaux.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En favorisant les projets plus propres et en encourageant la propulsion décarbonée, cette action implique directement les entreprises de transport dans les standards de durabilité.
- **A9. Réglementations sur l'aménagement et le contrôle du développement** : La mise en place d'un nouveau schéma directeur des transports inclut des réglementations pour améliorer et contrôler le développement des infrastructures de transport, assurant une planification durable.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : Le développement et la modernisation des infrastructures de transport créent des emplois locaux et offrent des opportunités de carrière dans le secteur des transports et du tourisme.
- **B4. Soutien aux communautés** : L'amélioration de la connectivité entre les îles et la qualité de service pour les touristes soutient les communautés locales en facilitant les déplacements et en dynamisant l'économie locale.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : La réduction des émissions de GES grâce à la

propulsion décarbonée et l'amélioration des infrastructures contribuent directement à la lutte contre le changement climatique.

- **D11. Transports à faibles impacts** : En favorisant la propulsion décarbonée et en développant des solutions de mobilité douce, cette action répond au critère de développement de transports à faibles impacts.
- **D12. Pollution lumineuse et sonore** : La réduction de la pollution sonore par l'amélioration des infrastructures aéroportuaires et maritimes contribue à diminuer la pollution lumineuse et sonore.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

À FAIRE

à compléter

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p>Coordinateur(s) : DPAM</p> <p>Partenaires : DTT, SDT</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Améliorer les infrastructures aéroportuaires à Faa'a et dans les îles

Cible(s) : Transporteurs aériens, Aéroports

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Qualité de l'air.
- Santé publique.
- Protection de l'environnement.

### Objectif(s)

- Initier un mouvement de décarbonation dans ces secteurs complexes à fort enjeu.
- Permettre un meilleur remplissage des avions.
- Réduire la pollution sonore.

### Contexte

De nombreuses infrastructures aéroportuaires empêchent le développement touristique des îles associées : longueurs de pistes, éclairage, nécessité de maintenir les avions en fonctionnement pendant les escales pour la climatisation (consommation de carburant et pollution sonore).

IATA dispose d'un plan de décarbonation de l'aviation mondiale (notamment via les SAF, sustainable aviation fuel) en cours. Air France a un objectif net zéro de ses émissions.

### Description

- **Groupes de travail** : Lancer des groupes de travail sur l'amélioration des performances carbone de l'aviation (domestique voire internationale) et des navires de croisière, et accompagner ces acteurs dans leurs démarches.
- **Échanges** : Échanger avec ces acteurs sur les possibilités et les besoins vis-à-vis de la décarbonation et le rôle possible des acteurs locaux.
- **Pratiques commerciales et privées** : Considérer à la fois les pratiques commerciales et privées.

*Notons que cette réflexion et cet accompagnement sont à mener dans le cadre du Plan Climat de la Polynésie Française. Veille technologique importante.*

### Critères GSTC :

- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En initiant des groupes de travail et en accompagnant les acteurs locaux dans leurs projets de décarbonation, cette action implique les entreprises dans l'adoption de standards de durabilité.
- **A8. Gestion du nombre de visiteurs et des activités** : En améliorant les infrastructures aéroportuaires, cette action permet une meilleure gestion des flux de visiteurs, réduisant ainsi la pression sur les destinations touristiques.
- **A9. Réglementations sur l'aménagement et le contrôle du développement** : La mise en place de réglementations et d'incitations pour réduire les émissions et améliorer les performances environnementales des infrastructures aéroportuaires répond à ce critère.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : L'amélioration des infrastructures aéroportuaires et l'accompagnement des projets de décarbonation contribuent directement à la réduction des

émissions de GES.

- **D11. Transports à faibles impacts** : En optimisant les infrastructures pour réduire la consommation de carburant et en favorisant des solutions de transport durables, cette action répond à ce critère.
- **D12. Pollution lumineuse et sonore** : En réduisant la pollution sonore et en optimisant les infrastructures pour minimiser les impacts environnementaux, cette action répond à ce critère.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p>Coordinateur(s) : ADT</p> <p>Partenaires : DAC, DEQ, SEAC</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Réduire les émissions de l'aéroport de Faa'a

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de la qualité de vie des résidents et des visiteurs.
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### Objectif(s)

- Atteindre la neutralité carbone dans tous les composants de l'aviation d'ici 2050.
- Zéro émission de CO2 pour l'ensemble des bâtiments et les acteurs du transport aérien.

### Contexte

#### Description

À l'aéroport de Tahiti-Faaa, les bâtiments pourraient être équipés de photovoltaïques ou être alimentés par le SWAC (Sea Water Air Conditioning) système de climatisation qui va puiser de l'eau de mer à 900 mètres de profondeur à une température de 5°C.

Il s'agit également de travailler sur des opérations aériennes avec de l'électricité verte, de réfléchir au déplacement des 2500 personnes travaillant sur la plateforme aéroportuaire chaque jour et d'organiser un système de navettes pour éviter que tous utilisent leur véhicule.

Autre innovation majeure : l'utilisation des carburants alternatifs durables, qui pourraient contribuer à environ 65% de la réduction des émissions nécessaires pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Une réelle avancée qui, hélas, pour le moment, s'accompagnerait d'une hausse considérable des prix des billets en raison des coûts de production. De ce fait, le SEAC-Pf travaille actuellement avec l'Agence française de développement sur le financement d'une étude technique et économique pour la faisabilité d'un tel projet. Et enfin, dernière innovation à envisager selon le SEAC-Pf : l'utilisation de drones, notamment dans le transport de marchandises dans les îles. Si les cas d'usage restent encore à définir, certains acteurs ont déjà manifesté leur intérêt, à l'exemple du Fare Rata.

Voir l'axe 6 de la stratégie 2023-2026 du SEAC.PF (<https://www.seac.pf/wp-content/uploads/SEAC-PF-Plan-strat%C3%A9gique-2023-2026-2.pdf>).

Ainsi, les principales actions à mener sont :

- **Photovoltaïque et SWAC** : Équiper les bâtiments de panneaux photovoltaïques et utiliser le système SWAC pour la climatisation.
- **Électricité verte** : Travailler sur des opérations aériennes avec de l'électricité verte.
- **Navettes pour travailleurs** : Organiser un système de navettes pour les 2500 personnes travaillant sur la plateforme aéroportuaire afin de réduire l'utilisation des véhicules individuels.
- **Carburants alternatifs** : Étudier et promouvoir l'utilisation de carburants alternatifs durables pour les avions.
- **Drones pour transport de marchandises** : Explorer l'utilisation de drones pour le transport de marchandises dans les îles.

*Notons que la DTT ou Tahiti Tourisme ne sont par exemple pas associés à la réflexion*

## Critères GSTC :

- **A2. Stratégie et plan d'action pour la gestion de la destination** : La mise en œuvre de solutions comme les panneaux photovoltaïques, le SWAC, et l'électrification des opérations aéroportuaires fait partie d'une stratégie proactive pour une gestion durable de l'aéroport.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En travaillant avec des partenaires pour promouvoir l'utilisation de carburants alternatifs durables et des opérations aériennes vertes, cette action implique directement les entreprises dans les standards de durabilité.
- **A10. Adaptation aux changements climatiques** : La réduction des émissions de GES et l'utilisation de technologies vertes montrent une adaptation proactive aux défis du changement climatique.
- **D5. Gestion des énergies** : L'utilisation de panneaux photovoltaïques et de l'électricité verte pour les opérations aéroportuaires répond directement à ce critère en promouvant une gestion énergétique durable.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : Toutes les mesures prises pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, utiliser des carburants alternatifs et promouvoir des navettes pour les travailleurs contribuent à la lutte contre le changement climatique.
- **D11. Transports à faibles impacts** : En organisant des navettes pour réduire l'utilisation des véhicules individuels et en explorant l'utilisation de drones pour le transport de marchandises, cette action favorise des modes de transport à faibles impacts.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/4 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	Mettre en oeuvre une politique de "CO2 zéro émission" sur la partie bâtementaire de la zone aéroportuaire
À FAIRE	Electrifier toutes les opérations liées à la plateforme aéroportuaire
À FAIRE	Viser la neutralité carbone de la croisière avion des lignes internationales au d&part de Tahiti Faa'a
À FAIRE	Adapter les procédures de circulation aériennes

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
Coordinateur(s) : SEAC	

## Impacts

+++

+++

+++

## Diversifier les lignes aériennes domestiques et améliorer l'intermodalité en cohérence avec le SAGE

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de l'accessibilité des îles.
- Réduction des émissions de GES grâce à des options de transport optimisées.
- Dynamisation économique des régions moins desservies.

### Objectif(s)

- Diversifier les lignes aériennes domestiques.
- Améliorer l'intermodalité en cohérence avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

### Contexte

Il existe des problèmes liés aux hubs actuels et à certaines pistes non adaptées aux besoins touristiques, notamment en termes de longueur et d'éclairage. Diversifier les lignes aériennes et améliorer l'infrastructure sont des mesures essentielles pour répondre à ces défis et pour promouvoir un tourisme plus durable.

### Description

En lien avec l'action dédiée à l'amélioration des infrastructures aéroportuaires, il s'agit de :

- **Étude des besoins** : Réaliser une étude des besoins de diversification des lignes aériennes (intra et inter archipels) et des gammes de transports aériens (en lien avec le Schéma directeur des hébergements touristique et la révision du Schéma directeur des transports inter-insulaires).
- **Aménagement des infrastructures** : Adapter les infrastructures existantes (aérodromes, hangars, approvisionnements) pour soutenir la diversification (voir l'action dédiée).
- **Promotion et sensibilisation** : Informer et sensibiliser les parties prenantes aux avantages de la diversification des lignes aériennes.
- **Collaboration intersectorielle** : Travailler en étroite collaboration avec les acteurs du transport, les autorités locales et les organisations touristiques pour assurer une mise en œuvre efficace.

### Critères GSTC :

- **A2. Stratégie et plan d'action pour la gestion de la destination** : En diversifiant les lignes aériennes et en améliorant l'intermodalité, cette action s'intègre dans une stratégie globale de gestion de la destination, visant à optimiser les infrastructures de transport et à promouvoir un tourisme plus durable.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : En diversifiant les lignes aériennes et en améliorant l'accès aux régions, cette action stimule l'économie locale et crée de nouvelles opportunités d'emploi dans le secteur du transport et du tourisme.
- **B4. Soutien aux communautés** : En améliorant l'accessibilité des îles et en dynamisant l'économie locale, cette action soutient les communautés en favorisant le développement économique et en améliorant la qualité de vie des résidents.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En optimisant les options de transport et en améliorant l'intermodalité, cette action contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en favorisant

des solutions de transport plus durables.

- **D11. Transports à faibles impacts** : En promouvant des lignes aériennes diversifiées et des solutions de transport intermodales optimisées, cette action réduit l'impact environnemental global du transport touristique, encourageant l'optimisation du transport aérien.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p>Coordinateur(s) : DCA</p> <p>Partenaires : DEQ, SDT, Tahiti Tourisme</p> <p>Équipe projet :</p> <p>Laura Ugolini</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Améliorer les infrastructures portuaires (dont électrification des quais)

Cible(s) : Compagnies maritimes

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de la qualité de vie des résidents.

### Objectif(s)

- Améliorer l'accessibilité des navires
- Réduire la pollution et les émissions liées aux consommations d'énergie à quai.

### Contexte

L'électrification des quais permet d'éviter le recours aux générateurs des navires en leur permettant de se brancher au réseau électrique, ce qui doit se faire en lien avec la décarbonation du mix électrique pour un maximum d'émissions évitées.

### Description

- **Électrification des quais** : Mettre en place l'électrification des quais là où cela est possible et pertinent.
- **Réduction de l'usage des générateurs** : Éviter le recours aux générateurs des navires en leur permettant de se brancher au réseau électrique sur les quais.
- **Décarbonation du mix électrique** : L'électrification doit se faire en lien avec la décarbonation du mix électrique pour maximiser les émissions évitées.
- **Veille technologique** : Maintenir une veille technologique pour s'assurer de l'efficacité des infrastructures mises en place.

### Critères GSTC :

- **D11. Transports à faibles impacts** : En permettant aux navires de se brancher à des sources d'énergie plus propres, cette action contribue à réduire l'empreinte carbone des transports maritimes.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : Réduire les émissions de GES en permettant aux navires de se brancher au réseau électrique plutôt que d'utiliser des générateurs.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

À FAIRE

à compléter

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Port Autonome de Papeete</p> <p><b>Partenaires :</b> DPAM, DEQ, MGT, TEP, EDT, Communes</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (1/3)
+++	+++	+++

## Favoriser les navires de croisières de taille réduite

Cible(s) : Opérateurs de croisières

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Préservation des ressources
- Qualité de vie des résidents

### Objectif(s)

- Réduire la pollution et les émissions liées aux consommations d'énergie durant le transport.
- Réduire les nuisances pour les populations
- Favoriser le tourisme de croisière hors des principales îles actuellement fréquentées

### Contexte

Les navires de grande capacité sont globalement plus émetteurs en plus d'être sources de davantage de nuisances au niveau local (surpopulation momentanée des îles, dégradation des environnements marins, qualité de l'air, paysage). Actuellement, des efforts sont déjà en cours (95% des escales sont déjà de moins de 500 passagers par bateau), notamment avec la limitation de la taille des navires due aux infrastructures existantes, mais des marges d'amélioration subsistent.

### Description

- **Étude de faisabilité** : Étudier les possibilités de changement d'équipement vers des navires plus réduits lors du renouvellement des flottes.
- **Sensibilisation** : Travailler à la sensibilisation des opérateurs de croisières sur les avantages environnementaux et économiques des navires de taille réduite.
- **Réglementation** : Mettre en place des réglementations incitant à l'utilisation de navires de taille réduite.
- **Infrastructures** : Adapter les infrastructures portuaires pour accueillir les navires de taille réduite de manière optimale.

### Critères GSTC :

- **A8. Gestion du nombre de visiteurs et des activités** : En régulant la taille des navires de croisières, cette action permet de mieux gérer le nombre de visiteurs sur les îles, évitant la surpopulation momentanée et l'impact négatif sur les infrastructures et les sites naturels.
- **A9. Réglementations sur l'aménagement et le contrôle du développement** : L'adaptation des infrastructures portuaires pour accueillir les navires de taille réduite et la mise en place de réglementations pour inciter à leur utilisation relèvent des réglementations sur l'aménagement et le contrôle du développement.
- **B2. Emplois convenables et opportunités de carrière** : La promotion des navires de croisières de taille réduite peut soutenir des emplois locaux en développant des croisières plus personnalisées et locales, offrant ainsi de nouvelles opportunités de carrière dans l'industrie touristique locale.
- **B4. Soutien aux communautés** : En limitant l'impact environnemental et les nuisances des grandes croisières, cette action contribue à améliorer la qualité de vie des communautés locales et à soutenir les économies locales en encourageant des formes de tourisme plus durables et bénéfiques pour les résidents.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : La réduction de la taille des navires de croisières permet de minimiser l'impact sur les environnements marins sensibles, réduisant ainsi les dégradations des écosystèmes

marins.

- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En favorisant les navires de taille réduite, cette action contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, car ces navires sont généralement moins polluants que les grands navires de croisière.
- **D11. Transports à faibles impacts** : La promotion des navires de taille réduite comme alternative moins polluante s'inscrit dans une stratégie de transport à faibles impacts.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/2 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

2026 : Réaliser une étude de faisabilité et commencer la sensibilisation des opérateurs.

À FAIRE

2027 : Mettre en place des réglementations et commencer à adapter les infrastructures portuaires.

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2026	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p>Coordinateur(s) : Tahiti Cruise Club</p> <p>Partenaires : DPAM, Communes</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (3/3)	impact socio-culturel (3/3)
+++	+++	+++

## Développer les croisières en cargo mixte (passagers/fret)

Cible(s) : Opérateurs de croisières

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Optimisation de la gestion des transports maritimes
- Promotion de la durabilité dans le secteur touristique.

### Objectif(s)

- Réduire la pollution et les émissions liées aux consommations d'énergie durant le transport.

### Contexte

Les croisières en cargo mixte se révèlent être peu carbonées car le trajet est optimisé par une double fonction de transport (marchandises et passagers).

### Description

- **Étude de faisabilité** : Analyser la possibilité de développer les croisières cargo mixte.
- **Incitation** : Encourager les touristes à utiliser ces solutions.
- **Défisicalisation** : Mettre en place des incitations fiscales pour les opérateurs.
- **Formation et sensibilisation** : Former les acteurs du tourisme et sensibiliser les touristes aux avantages environnementaux des croisières en cargo mixte.

### Critères GSTC :

- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : La réduction des émissions de GES par l'utilisation de croisières en cargo mixte contribue directement à la lutte contre le changement climatique.
- **D11. Transports à faibles impacts** : Les croisières en cargo mixte représentent un mode de transport à faible impact, réduisant les émissions et optimisant l'efficacité énergétique.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
Coordinateur(s) : DPAM	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Améliorer la mobilité terrestre pour en faire profiter touristes et population locale

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Promotion de la durabilité dans le secteur touristique.
- Amélioration de la qualité de vie pour les résidents et les visiteurs.
- Amélioration de la qualité de l'air.

### Objectif(s)

- Réduire la consommation d'énergie fossile et les émissions associées de la mobilité.

### Contexte

Le schéma directeur des transports terrestres à Tahiti, élaboré pour 2015-2035, est en cours de révision pour inclure une vision plus globale, incluant les modes de transport actifs et partagés. Actuellement, les trajets se font souvent de manière individuelle. Il est nécessaire d'explorer, tester et pérenniser des formes de mobilité plus partagées.

### Description

- **Planification et articulation avec autres modes de transport et besoins touristiques.**
- **Transport public décarboné :** Améliorer le service de transport public à Tahiti pour en faire profiter les touristes et la population locale.
- **Mobilités partagées :** Développer les mobilités partagées en organisant des transports de groupe pour les établissements de grande capacité (hôtels, navires de croisière) sur les principaux flux (aéroport, port, établissement) plutôt que plusieurs taxis individuels.
- **Covoiturage :** Encourager le covoiturage via un dispositif incitatif. Une consultation est en cours pour assister la DTT à mettre en place une plateforme de covoiturage à Tahiti.

### Critères GSTC :

- **A2. Stratégie et plan d'action pour la gestion de la destination :** En incluant une vision plus globale des modes de transport actifs et partagés, cette action s'inscrit dans une stratégie de gestion de la destination visant à améliorer la mobilité pour les touristes et la population locale.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité :** En encourageant les hôtels et opérateurs de croisière à adopter des pratiques de mobilité partagée, cette action implique les entreprises dans les standards de durabilité.
- **A7. Promotion et information :** Sensibiliser les usagers aux avantages des mobilités partagées et décarbonées implique des efforts de promotion et d'information.
- **D5. Gestion des énergies :** En réduisant la consommation d'énergie fossile grâce à des transports publics décarbonés et des mobilités partagées, cette action contribue à une meilleure gestion des énergies.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique :** En réduisant les trajets individuels et en optimisant les transports de groupe, cette action vise à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.
- **D11. Transports à faibles impacts :** Le développement des transports publics décarbonés, des mobilités partagées et du covoiturage favorise des modes de transport à faible impact environnemental.

## Tâches programmées

À FAIRE

à compléter

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p>Coordinateur(s) : DTT</p> <p>Partenaires : DPAM, SDT, Tahiti Tourisme</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Développer un outil d'information multimodale adaptée au territoire polynésien

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de l'accès aux services de transport.
- Réduction de l'empreinte carbone grâce à une meilleure planification des trajets.

### Objectif(s)

- Fournir aux touristes et résidents des informations fiables et centralisées sur les horaires et options de transport en Polynésie française.

### Contexte

Des outils internationaux comme Rome2Rio existent, mais nécessitent des informations fiables sur les horaires en Polynésie française. Actuellement, ces informations sont dispersées et peu accessibles, ce qui complique la planification des déplacements pour les touristes et résidents.

### Description

- **Collecte des données** : Recenser toutes les informations sur les horaires et options de transport disponibles en Polynésie française.
- **Développement de l'outil** : Créer une plateforme numérique centralisée accessible via une application mobile et un site web.
- **Mise à jour régulière** : Assurer une mise à jour fréquente des données pour garantir leur fiabilité.
- **Promotion** : Promouvoir l'outil auprès des touristes et résidents pour maximiser son utilisation.
- **Formation** : Former les opérateurs de transport à l'utilisation et à la mise à jour de l'outil.

### Critères GSTC :

- **D11. Transports à faibles impacts** : L'outil encourage l'utilisation de modes de transport partagés et à faibles impacts, ce qui réduit l'empreinte carbone globale.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En facilitant la planification des trajets et l'utilisation des transports en commun, l'outil contribue à la réduction des émissions de GES.
- **A1. Responsabilité de la gestion de la destination** : En centralisant les informations de transport, cette action améliore la gestion de la destination en facilitant les déplacements pour les touristes et résidents.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En intégrant les opérateurs de transport dans le développement et la mise à jour de l'outil, cette action encourage les entreprises à adopter des standards de durabilité.
- **A7. Promotion et information** : La promotion de l'outil auprès des touristes et résidents contribue à une meilleure information et sensibilisation sur les options de transport disponibles.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/1 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE

à compléter

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
n.c.	n.c.	n.c.	0%

à compléter

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Direction de la Recherche</p> <p><b>Partenaires</b> : DTT, DPAM, Opérateurs de transport, AOM</p> <p><b>Équipe projet</b> :</p> <p>Lien avec la stratégie de l'innovation</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Supprimer progressivement les véhicules tels que jet-ski et quads

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de la qualité de vie pour les résidents.
- Préservation des écosystèmes marins et terrestres.
- Promotion des alternatives de transport durable.

### Objectif(s)

- Réduction des consommations d'énergie fossile.
- Réduction de la pollution sonore.
- Meilleur respect des usagers et des sites naturels.

### Contexte

Les véhicules comme les jet-skis et les quads ont un impact environnemental significatif en termes de consommation d'énergie fossile et de pollution sonore. Ces véhicules perturbent les usagers et dégradent les sites naturels. Il est nécessaire de favoriser des alternatives plus respectueuses de l'environnement pour soutenir un tourisme durable en Polynésie française.

### Description

- **Sensibilisation** : Informer et sensibiliser les utilisateurs aux impacts négatifs des jet-skis et quads sur l'environnement et la santé publique.
- **Incitations fiscales** : Utiliser le levier fiscal pour favoriser les alternatives décarbonées avec production d'énergies renouvelables.
- **Alternatives durables** : Promouvoir et subventionner les alternatives de transport telles que les vélos électriques, les kayaks, et les véhicules électriques.
- **Réglementation** : Mettre en place des réglementations pour limiter l'utilisation des jet-skis et quads dans les zones sensibles et protéger les écosystèmes.

### Critères GSTC :

- **D1. Protection des environnements sensibles** : En supprimant progressivement les jet-skis et quads, cette action réduit l'impact négatif de ces véhicules sur les environnements sensibles, y compris les écosystèmes marins et terrestres. Cela contribue à la protection et à la préservation de ces zones vulnérables.
- **A9. Réglementations sur l'aménagement et le contrôle du développement** : En mettant en place des réglementations pour limiter l'utilisation des jet-skis et quads dans les zones sensibles, cette action aide à contrôler le développement et à protéger les écosystèmes.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : La suppression progressive des véhicules à haute consommation d'énergie fossile réduit les émissions de GES, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique.
- **D11. Transports à faibles impacts** : En promouvant des alternatives de transport durable telles que les vélos électriques et les kayaks, cette action favorise les transports à faibles impacts.
- **D12. Pollution lumineuse et sonore** : En réduisant la pollution sonore générée par les jet-skis et les quads, cette action améliore la qualité de vie des résidents et des visiteurs.

- **B4. Soutien aux communautés** : En favorisant des alternatives durables et en réduisant les nuisances sonores, cette action soutient les communautés locales en améliorant leur cadre de vie.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Mettre en place les incitations fiscales et subventions
À FAIRE	2025 : Lancer les campagnes de sensibilisation
À FAIRE	2026-2029 : Réglementer l'usage

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2029	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Service du Tourisme</p> <p><b>Partenaires</b> : DTT, MEF, CCISM</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (1/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Orientation : Améliorer la gestion de l'eau

### Réaliser un état des lieux de la consommation de l'eau et de la production du secteur touristique

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Préservation des ressources et de la biodiversité.
- Amélioration de la qualité de vie des résidents.

#### Objectif(s)

- Mieux connaître les impacts du secteur touristique pour dégager les leviers d'amélioration

#### Contexte

À l'image du Bilan GES du secteur touristique réalisé en 2023-2024, il est nécessaire de disposer d'un état des lieux précis sur l'eau et les déchets dans le secteur touristique. La politique de l'eau et le Schéma déchets (STPGD) ne disposent pas d'informations suffisantes pour caractériser les consommations d'eau et la production de déchets du secteur touristique. Compte tenu du poids du secteur touristique dans l'économie polynésienne, il est évident que l'exploitation des ressources naturelles lui incombe.

#### Description

- **Etat des lieux avec dimension territoriale** : Les états des lieux doivent comporter une dimension territoriale en tenant compte des compétences communales.
- **Établissement de ratios** : Définir des ratios de consommation d'eau par touriste et de production de déchets.
- **Synergies** : Mettre en cohérence les démarches de préservation des ressources avec la baisse des émissions, mutualiser des actions et identifier des synergies.
- **Nouvelles actions** : Ces états des lieux feront apparaître de nouvelles actions concrètes pour répondre aux critères D6 à D9 du GSTC qui viendront compléter le plan tourisme durable.

#### Critères GSTC :

- **D6. Gestion de l'eau** : Réaliser un état des lieux de la consommation d'eau contribue directement à une meilleure gestion de cette ressource, en permettant de définir des actions concrètes pour réduire les consommations et optimiser l'utilisation de l'eau.
- **D7. Qualité de l'eau** : La réalisation d'un état des lieux de la consommation de l'eau et de la production de déchets inclut nécessairement des mesures pour garantir que l'utilisation de l'eau n'affecte pas négativement sa qualité. En identifiant et en analysant les pratiques actuelles de gestion de l'eau, il devient possible de mettre en œuvre des actions correctives pour assurer que l'eau utilisée par les établissements touristiques est gérée de manière à préserver sa qualité.
- **D8. Eaux usées** : L'état des lieux inclut également la gestion des eaux usées, permettant d'identifier des pratiques durables pour réduire leur impact environnemental.

- **D9. Déchets solides** : En évaluant la production de déchets et en mettant en place des mesures de réduction, cette action vise à améliorer la gestion des déchets solides dans le secteur touristique.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : Les acteurs du secteur touristique sont impliqués dans la collecte et l'analyse des données, et sont encouragés à adopter des standards de durabilité plus stricts basés sur les résultats de l'état des lieux.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/2 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Faire un état des lieux des consommations d'eau et de la production de déchets.
À FAIRE	2025-2026 : Élaborer de nouvelles actions pour répondre aux conclusions de l'état des lieux

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2026	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : Service du Tourisme</p> <p><b>Équipe projet</b> :</p> <p>Bruno &amp; Laurence</p>	<p><b>Budget - complément</b> :</p> <p>Participation financière possible de la DIREN via le 12e FED</p>

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (0/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Développer un réseau de partage de bonnes pratiques pour maîtriser les déchets et rejets des acteurs maritimes (croisière, transport, yacht)

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Préservation des écosystèmes marins.
- Amélioration de la qualité de l'eau.
- Renforcement de l'image de la Polynésie française comme destination durable.

### Objectif(s)

- Réduire les déchets et rejets des activités maritimes en Polynésie française.
- Promouvoir des pratiques durables parmi les acteurs maritimes.

### Contexte

Les activités maritimes, telles que les croisières, les transports et les yachts, génèrent des déchets et des rejets qui peuvent avoir un impact significatif sur les écosystèmes marins. Actuellement, il y a un besoin urgent de meilleures pratiques et d'une gestion plus efficace des déchets pour protéger les lagons et les eaux territoriales.

### Description

- **Imposer des cuves de récupération** : Obligatoire pour toutes les embarcations dans les lagons et les eaux territoriales.
- **Équiper les infrastructures** : Publiques et privées avec des dispositifs de vidange et de traitement des cuves de récupération des eaux usées.
- **Formation et sensibilisation** : Former les acteurs maritimes aux pratiques de gestion des déchets et les sensibiliser à l'importance de la protection de l'environnement marin.
- **Suivi et évaluation** : Mettre en place un système de suivi pour assurer la conformité et évaluer l'impact des mesures prises.

### Critères GSTC :

- **D8. Eaux usées** : L'installation de cuves de récupération pour les eaux usées et la mise en place de dispositifs de traitement permettent une gestion plus efficace des eaux usées, réduisant ainsi leur impact environnemental.
- **D7. Qualité de l'eau** : La réduction des rejets de déchets et l'amélioration de la gestion des eaux usées contribuent à la protection et à l'amélioration de la qualité de l'eau.
- **D6. Gestion de l'eau** : Les dispositifs de traitement des cuves de récupération des eaux usées permettent une meilleure gestion de l'eau et la réduction de la pollution marine.
- **D1. Protection des environnements sensibles** : En réduisant les rejets de déchets et en installant des dispositifs de récupération des eaux usées, cette action protège les environnements marins sensibles contre la pollution.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En formant et sensibilisant les acteurs maritimes aux pratiques de gestion des déchets, cette action implique les entreprises dans l'adoption de standards de durabilité.

## Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Mise en place des cuves de récupération
À FAIRE	2025-2027 : Mise en place des dispositifs de vidange.
À FAIRE	2025-2027 : Formations et campagnes de sensibilisation.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s) :</b> Tahiti Cruise Club</p> <p><b>Partenaires :</b> DPAM, Port Autonome de Papeete, Biosécurité</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (0/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Inciter fiscalement et sensibiliser à la potabilisation de l'eau (filtres osmoseurs etc.)

### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

### Cobénéfices

- Amélioration de la santé publique par l'accès à de l'eau potable de qualité.
- Préservation de l'environnement.
- Réduction des déchets plastiques.

### Objectif(s)

- Promouvoir l'utilisation de l'eau potable et réduire l'utilisation de bouteilles en plastique.
- Faciliter l'installation de systèmes de potabilisation de l'eau.
- Sensibiliser les touristes et les résidents aux avantages de l'eau osmosée.

### Contexte

L'eau potable est une ressource précieuse en Polynésie française. Actuellement, une grande partie de l'eau consommée par les touristes et les résidents provient de bouteilles en plastique, ce qui génère une quantité importante de déchets. La potabilisation de l'eau par osmose inverse offre une alternative durable et économique.

### Description

- **Étude d'acceptabilité** : Évaluer l'acceptabilité de l'eau osmosée par les touristes et les résidents.
- **Ingénieurs mobiles** : Déployer un pool d'ingénieurs pour assister les établissements dans l'installation et l'entretien de systèmes d'osmose inverse.
- **Incitations fiscales** : Mettre en place des incitations fiscales pour encourager l'installation de systèmes de potabilisation de l'eau.
- **Campagnes de sensibilisation** : Informer les touristes et les résidents sur les avantages de l'eau osmosée et les encourager à réduire l'utilisation de bouteilles en plastique.
- **Suivi et évaluation** : Mettre en place un système de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact de cette action sur la réduction des déchets plastiques et l'amélioration de l'accès à l'eau potable.

### Critères GSTC :

- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En encourageant les établissements à installer des systèmes d'osmose inverse, cette action implique les entreprises dans l'adoption de pratiques durables et la réduction des déchets plastiques.
- **A7. Promotion et information** : En menant des campagnes de sensibilisation sur les avantages de l'eau osmosée, cette action contribue à informer et éduquer les touristes et les résidents sur les pratiques durables.
- **A10. Adaptation aux changements climatiques** : En promouvant l'utilisation de l'eau osmosée et en réduisant la dépendance aux bouteilles en plastique, cette action aide à atténuer les impacts des changements climatiques en réduisant les émissions de CO2 associées à la production et au transport du plastique.
- **B4. Soutien aux communautés** : En améliorant l'accès à l'eau potable de qualité et en réduisant les déchets plastiques, cette action soutient la santé publique et la qualité de vie des résidents.
- **D6. Gestion de l'eau** : En facilitant l'installation de systèmes de potabilisation de l'eau, cette action contribue à

une meilleure gestion de l'eau en assurant que l'eau consommée soit de haute qualité et accessible de manière durable, réduisant ainsi le besoin en eau embouteillée et les impacts environnementaux associés.

- **D7. Qualité de l'eau** : En facilitant l'installation de systèmes de potabilisation de l'eau, cette action améliore la qualité de l'eau consommée par les touristes et les résidents.
- **D9. Déchets solides** : En réduisant l'utilisation de bouteilles en plastique grâce à la promotion de l'eau osmosée, cette action contribue à la réduction des déchets solides.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En réduisant la dépendance aux bouteilles en plastique et en encourageant l'utilisation de systèmes de potabilisation de l'eau, cette action aide à diminuer l'empreinte carbone associée à la production, au transport et à l'élimination du plastique.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

## Tâches programmées

0/5 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Étude d'acceptabilité
À FAIRE	2025 : Développement des incitations fiscales.
À FAIRE	2025-2028 : Campagnes de sensibilisation
À FAIRE	2026 : Déploiement des ingénieurs mobiles
À FAIRE	2026-2028 : Début des installations de systèmes d'osmose inverse.

## Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2028	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p><b>Coordinateur(s)</b> : SPCPF</p> <p><b>Partenaires</b> : MEF, DIREN, Tahiti Tourisme, Communes</p>	

## Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (2/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++

## Orientation : Améliorer la gestion des déchets

### Améliorer la gestion des déchets des transporteurs aériens

Cible(s) : Transporteurs aériens

#### Sections GSTC

- A. Faire la démonstration d'une gestion efficace et durable
- B. Optimiser les avantages sociaux et économiques pour la communauté locale et minimiser les effets négatifs
- C. Optimiser les avantages au profit du patrimoine culturel et réduire les effets négatifs
- D. Optimiser les avantages pour l'environnement et réduire les effets négatifs

#### Cobénéfices

- Réduction des déchets envoyés au dépotoir de Faa'a.
- Amélioration de la qualité de vie locale.
- Renforcement de l'image des compagnies aériennes en tant qu'acteurs responsables.

#### Objectif(s)

- Réduire l'impact environnemental des déchets produits par les transporteurs aériens.
- Mettre en place un système de valorisation des déchets à l'aéroport de Faa'a.

#### Contexte

L'aéroport de Tahiti, situé à Faa'a, ne dispose pas de système de valorisation des déchets. La grande majorité des déchets produits par la plateforme termine au dépotoir de la commune. Les déchets d'activité ne relèvent pas de la compétence communale et doivent être collectés et gérés par des prestataires spécialisés.

#### Description

- **Audit des déchets** : Réaliser un audit complet des types et volumes de déchets produits par les transporteurs aériens.
- **Collecte sélective** : Mettre en place un système de collecte sélective pour les différents types de déchets (plastiques, métaux, organiques, etc.).
- **Valorisation et recyclage** : Développer des partenariats avec des entreprises de valorisation et de recyclage des déchets.
- **Formation et sensibilisation** : Former le personnel des compagnies aériennes et de l'aéroport à la gestion des déchets et sensibiliser les passagers.
- **Suivi et évaluation** : Mettre en place des indicateurs de suivi pour évaluer l'efficacité des mesures prises et ajuster les actions en conséquence.

#### Critères GSTC :

- **D9. Déchets solides** : Mettre en place un système de collecte sélective et de valorisation des déchets permet de réduire les déchets envoyés au dépotoir, améliorant ainsi la gestion des déchets solides.
- **A4. Implication des entreprises et standards de durabilité** : En engageant les compagnies aériennes dans des pratiques de gestion durable des déchets, cette action implique directement les entreprises dans des standards de durabilité.
- **D10. Émissions de GES et lutte contre le changement climatique** : En réduisant les déchets plastiques et en favorisant le recyclage, cette action peut aider à diminuer l'empreinte carbone des opérations aériennes.

État de publication : Public / Priorité : moyenne / Échelle : Polynésie française

### Tâches programmées

0/3 tâches réalisées (soit 0 %)

À FAIRE	2025 : Réalisation de l'audit des déchets et recherche de filières adaptées
À FAIRE	2026 : Mise en place de la collecte sélective.
À FAIRE	2026-2027 : Formation

### Programmation

Début du projet	Fin estimée	Fin effective	Réalisation (en %)
01-01-2025	31-12-2027	n.c.	0%

PILOTAGE / ANIMATION	BUDGET ET MOYENS
<p>Coordinateur(s) : ADT</p> <p>Partenaires : Transporteurs aériens</p>	

### Impacts

impact environnemental (3/3)	impact économique (1/3)	impact socio-culturel (2/3)
+++	+++	+++





Titre du rapport :	Version provisoire du plan d'actions suite aux forums et aux ateliers
Date de création :	22-07-2024 14:32:04
Auteur du rapport :	
Mail de l'auteur :	
Service :	
Adresse complète :	
Projets sélectionnés :	<p>Développer les marchés touristiques de proximité Favoriser le tourisme local des résidents Réaliser un Code du tourisme Définir un référentiel des actions, missions et prérogatives des comités du tourisme Favoriser la constitution d'une organisation sectorielle dédiée au tourisme de nature Digitaliser le tourisme (réalité augmentée, métavers, NFT, blockchain, Web3) Lisser les flux de touristes sur toute l'année pour réduire la saisonnalité du tourisme Mettre en place d'un tableau de bord du tourisme durable Créer un budget communication et augmenter les moyens pour l'environnement et la culture pour un tourisme durable au Fenua Développer un label et/ou une charte "Tourisme durable" made in Fenua Augmenter l'importance des critères environnementaux pour les hébergements touristiques et les prestataires Inciter et accompagner la durabilité auprès de l'ensemble des acteurs touristiques par un guide des bonnes pratiques Sensibiliser les communes à s'inscrire dans la stratégie de développement touristique globale du Pays Encourager la réalisation d'études carbone par les acteurs touristiques Elaborer et diffuser un guide des festivités éco-citoyennes Créer une association pour soutenir les initiatives/projets basés sur les 4 piliers GSTC Elaborer un schéma directeur des hébergements touristiques et mieux réguler les flux touristiques Établir une taxe touristique à l'entrée en Polynésie française Poursuivre la régulation des meublés du tourisme Favoriser le développement du logement chez l'habitant et les pensions pour mieux répartir les bénéfices du tourisme et offrir une expérience culturelle Clarifier la réglementation maritime locale en matière de plaisance touristique et mesurer son application Identifier et différencier les contraintes entre activité touristique de charter nautique et plaisance individuelle Identifier les zones de mouillages forains dans les îles fréquentées et mettre en place une fiscalité communale dédiée à la plaisance touristique Définir et réglementer le métier de guide touristique Gérer les flux des sites touristiques Sensibiliser les touristes à la durabilité Sensibiliser et former les communes au tourisme durable Créer une matière/un module "tourisme durable" dans toutes les formations liées au tourisme Intégrer des modules « sénior » et « handicaps » dans toutes les formations touristiques Sensibiliser les agents d'accueil aux handicaps et à la langue des signes Sensibiliser les agents d'accueil de Tahiti Tourisme et des comités du tourisme aux handicaps et à la langue des signes Renforcer les actions de sensibilisation et formation au tourisme durable auprès des jeunes publics Développer la promotion touristique de l'île de Tahiti Développer de nouveaux circuits touristiques et agro-touristiques liés aux productions locales Favoriser les achats de souvenirs locaux artisanaux en matières naturelles et réglementer les importations Mettre en place des dispositifs bancaires (DAB/TPE) mutualisés dans les îles non équipées Soutenir les porteurs de projets touristiques (jeunes en particulier) Favoriser les achats durables et locaux (hors alimentation) Favoriser les circuits courts et durables pour l'approvisionnement alimentaire des établissements touristiques Moderniser les réglementations sociales pour les hébergements terrestres Inciter les acteurs du tourisme et le Pays à insérer/former les populations vulnérables (jeunes/moins</p>

jeunes/quartiers sociaux)  
Inciter les structures touristiques à embaucher sur l'île et assurer une formation adéquate  
Inciter les acteurs à faire bénéficier des infrastructures touristiques aux habitants de l'île pour améliorer l'acceptabilité du développement touristique  
Identifier et favoriser les services que peuvent être apportés par les croisières aux populations  
Identifier les îles permettant un suivi médical  
Soutenir les communautés locales via le tourisme  
Aménager durablement le grand Papeete  
Déployer plus d'infrastructures des besoins fondamentaux (WC, eau potable, poubelles, assainissement) autour des îles  
Développer les infrastructures téléphonie et internet dans toutes les îles  
Favoriser l'architecture durable pour les aménagements et bâtiments  
Permettre et favoriser la reconversion des sites hôteliers en friche  
Réviser la fiscalité touristique en faveur de l'investissement local pour les villas de luxe  
Réaliser un benchmarking de l'accessibilité touristique au handicap  
Identifier toutes les structures et activités adaptées au handicap et faciliter l'accès à l'information  
Réaliser un profil de touriste en situation de handicap en vue de créer des packages dédiés  
Développer des infrastructures publiques et signalétiques adaptées à tous les handicaps  
Revoir les normes liées aux handicaps et leur application réelle dans les structures d'hébergement  
Aider les structures d'hébergement à se mettre en conformité avec les normes d'accessibilité pour les personnes handicapées  
Aider les prestataires d'activité à se mettre en conformité avec les normes d'accessibilité pour les personnes handicapées  
Faciliter la continuité des soins des personnes en situation de handicap  
Favoriser les achats de véhicules adaptés aux handicaps  
Développer le droit de passage sur les propriétés privées  
Clarifier et normaliser la gestion des sites culturels pour une meilleure coopération inter-services  
Revitaliser le comité de gestion de Taputapuatea  
Inventorier les lieux culturels et naturels à intérêt touristique et développer l'offre  
Répertorier les patrimoines naturels, historiques, archéologiques et culturels dans une base de données unique  
Poursuivre et renforcer les acquisitions foncières liées au patrimoine culturel et naturel  
Vulgariser l'information, faciliter l'identification et l'accessibilité de l'information culturelle  
Améliorer la valorisation et la promotion de l'offre événementielle et culturelle existante  
Établir une charte de l'accueil touristique authentique et durable  
Constituer un nouveau centre d'expression culturelle  
Développer une plateforme de promotion des événements culturels et renforcer les compétences des pensions de famille  
Gérer les flux sur les sites touristiques culturels par une entité locale  
Développer un réseau d'espaces protégés et gérés en faveur de la biodiversité  
Interdire l'usage de crème solaire sur le territoire  
Intensifier la sensibilisation à la préservation du patrimoine naturel et communiquer pour établir la Polynésie comme un sanctuaire de biodiversité (faune et flore)  
Rendre durable l'observation de cétacés  
Utiliser les leviers de subventions et fiscalités pour réduire les nuisances sonores dans les milieux naturels maritimes et terrestres  
Coordonner une police environnementale plus présente partout sur le territoire  
Créer des packages touristiques durables et promouvoir les modes de tourisme durables  
Créer et développer les offres de séjours en slow tourism  
Développer un centre de bien-être dans la nature  
Développer la randonnée touristique  
Établir la Polynésie comme une destination de plongée durable  
Mettre en œuvre et suivre le Plan Climat de la Polynésie Française (PCPF)  
Mettre en place des dispositifs incitatifs à la maîtrise de la demande en énergie (dont climatisation)  
Développer la production d'énergies renouvelables sur site ou à proximité  
Augmenter l'électrification des équipements sur la base d'énergies renouvelables (ENR)  
Favoriser les échanges entre AOM/communes et prestataires privés pour le transport lié au tourisme  
Élaborer et mettre en œuvre un nouveau schéma directeur des transports inter-insulaire avec une attention aux transports touristiques  
Améliorer les infrastructures aéroportuaires à Faa'a et dans les îles  
Réduire les émissions de l'aéroport de Faa'a  
Diversifier les lignes aériennes domestiques et améliorer l'intermodalité en cohérence avec le SAGE  
Améliorer les infrastructures portuaires (dont électrification des quais)  
Favoriser les navires de croisières de taille réduite  
Développer les croisières en cargo mixte (passagers/fret)  
Améliorer la mobilité terrestre pour en faire profiter touristes et population locale  
Développer un outil d'information multimodale adaptée au territoire polynésien  
Supprimer progressivement les véhicules tels que jet-ski et quads  
Réaliser un état des lieux de la consommation de l'eau et de la production du secteur touristique  
Développer un réseau de partage de bonnes pratiques pour maîtriser les déchets et rejets des acteurs maritimes (croisière, transport, yacht)

*Inciter fiscalement et sensibiliser à la potabilisation de l'eau (filtres osmoseurs etc.)  
Améliorer la gestion des déchets des transporteurs aériens*

---

Rapport généré en (secondes): 13.33